



Votre banque, partout dans le monde

Banque HSBC Canada

885 West Georgia Street,
Vancouver (Colombie-Britannique)
Canada V6C 3E9
Téléphone : 604-685-1000
Télécopieur : 604-641-2506
hsbc.ca

Banque HSBC Canada

2008

Rapport et états financiers annuels
Banque HSBC Canada



Votre banque, partout dans le monde

Rapport et états financiers annuels 2008

Profil

La Banque HSBC Canada, filiale de la société HSBC Holdings plc possède plus de 290 bureaux au pays, y compris plus de 140 succursales bancaires. Avec un actif de 2 527 milliards de \$US au 31 décembre 2008, le Groupe HSBC, qui compte environ 9 500 bureaux répartis dans 86 pays et territoires, se classe parmi les consortiums de services bancaires et financiers les plus importants au monde.

Renseignements à l'intention des actionnaires

ADRESSE DES PRINCIPAUX BUREAUX :

Vancouver :
Banque HSBC Canada
885 West Georgia Street
Vancouver (Colombie-Britannique)
Canada V6C 3E9
Tél. : 604-685-1000
Téléc. : 604-641-2506

Toronto :
Banque HSBC Canada
70 York Street
Toronto (Ontario)
Canada M5J 1S9
Tél. : 416-868-8000
Téléc. : 416-868-3800

Renseignements supplémentaires :
Ernest Yee : 604-641-2973
Sharon Wilks : 416-868-3878

SITE WEB :

hsbc.ca

LES TITRES DE LA BANQUE HSBC CANADA SONT INSCRITS À LA BOURSE DE TORONTO :

Banque HSBC Canada
Actions privilégiées de catégorie 1,
Série C (HSB.PR.C)
Actions privilégiées de catégorie 1,
Série D (HSB.PR.D)

Fiducie d'actifs HSBC Canada
Titres de la Fiducie d'actifs
HSBC Canada – Série 2010
(HSBC HaTS^{MC})
(HBH.M)

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT COMPTABLE DES REGISTRES :

Computershare Investor Services Inc.
Shareholder Service Department
9th Floor, 100 University Avenue
Toronto (Ontario)
Canada M5J 2Y1
Tél. : 1-800-564-6253
Téléc. : 1-866-249-7775

PERSONNES-RESSOURCES :

Les actionnaires doivent aviser notre agent des transferts, Computershare Investor Services Inc., par écrit, de tout changement d'adresse.

Pour toute demande de renseignements, les actionnaires doivent s'adresser à notre service des relations avec les actionnaires, par écrit :

Banque HSBC Canada
Shareholder Relations
885 West Georgia Street
Vancouver (Colombie-Britannique)
Canada V6C 3E9
shareholder_relations@hsbc.ca

Relations avec les actionnaires
Santokh Birk : 604-641-1918
Chris Young : 604-641-1976

Table des matières

Dates d'inscription et de versement des dividendes sur actions privilégiées en 2009, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration :

Inscription	Versement
13 mars	31 mars
15 juin	30 juin
15 septembre	30 septembre
15 décembre	31 décembre

Les dates de distribution se rapportant aux titres HSBC HaTS^{MC} sont le 30 juin et le 31 décembre.

Désignation de dividendes déterminés

Aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de toute loi provinciale similaire, la Banque HSBC Canada confirme que tous les dividendes versés à des résidents canadiens en 2006 et dans les années subséquentes sont déterminés, sauf indication contraire.

1	Message du président et chef de la direction
2	Rapport de gestion
45	Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
46	Rapport des vérificateurs
47	États financiers consolidés
51	Notes afférentes aux états financiers consolidés
95	Réseau international du Groupe HSBC
95	Succursales bancaires et filiales de la Banque HSBC Canada
96	Direction
96	Conseil d'administration

© Banque HSBC Canada, 2009
Tous droits réservés.

Toute reproduction, transmission ou mise en mémoire de cette publication sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, par photocopie, par enregistrement ou autre, est interdite sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de la Banque HSBC Canada.

Formulaire numéro 8040146 (03-09). Publié par le service des relations d'entreprise, Banque HSBC Canada

Page couverture conçue par Addison Corporate Marketing Limited, London; pages de textes conçues par le service des communications du Groupe (Asie), The Hongkong and Shanghai Banking Corporation Limited, Hong Kong

Imprimé par Hemlock Printers, Burnaby, Colombie-Britannique, Canada, sur du papier Utopia Two, au moyen d'encre à base d'huile végétale. Fabriqué aux États-Unis, le papier Utopia Two contient 90 % de fibres vierges blanchies sans chlore élémentaire et 10 % de fibres postconsommation traitées sans chlore.

L'étiquette FSC identifie les produits issus de forêts bien gérées certifiées selon les principes et critères du Forest Stewardship Council.



Message du président et chef de la direction

En cette année marquée par la forte volatilité des marchés et une économie soumise à des pressions importantes, je suis satisfait de la façon dont la Banque HSBC Canada a su composer avec ces défis. Je voudrais remercier nos clients de leur fidélité et attester de la solidité que procure à notre entreprise son appartenance à l'une des banques les mieux capitalisées et les mieux positionnées sur le plan des liquidités dans le monde. Malgré les conditions difficiles, nous avons été en mesure de nous appuyer sur nos succès passés et de nous positionner pour le futur.

La HSBC entend poursuivre son expansion au Canada. Elle a ouvert neuf nouvelles succursales en Alberta et en Ontario en 2008, de sorte que son réseau compte maintenant plus de 140 succursales bancaires au pays. Nous avons également apporté des modifications à notre réseau afin de fournir des services encore plus ciblés à nos clients et d'améliorer l'expérience de travail de nos employés.

Parmi les mesures prises pour atteindre notre objectif qui consiste à devenir la meilleure banque pour les PME, nous avons lancé HSBC AvantageAffaires, un ensemble de services conçu pour satisfaire les besoins bancaires des petites et moyennes entreprises, et nous avons amélioré nos Services bancaires par Internet aux entreprises.

Du côté des services financiers aux particuliers, nous avons mis à profit nos relations d'affaires dans le monde pour offrir le Fonds international changements climatiques de la HSBC ainsi que de nouveaux comptes à intérêt élevé en livres sterling et en euros. Nous avons également étendu la prestation de nos services internationaux aux immigrants investisseurs au Québec. HSBC Premier, notre ensemble de services bancaires et de gestion de patrimoine de portée internationale, a aussi affiché une solide croissance.

Dans le cadre d'un programme mondial de promotion de la marque, la HSBC a conclu, en 2008, une entente d'une durée de cinq ans avec les responsables de l'aéroport international Pearson de Toronto aux termes de laquelle elle affichera sa marque sur les passerelles d'embarquement de passagers et d'autres équipements de cet aéroport. La HSBC annonçait récemment qu'une entente similaire avait été conclue avec l'administration de l'aéroport international de Vancouver.

La HSBC accorde une grande importance à la mobilisation de ses employés. Nous déployons des efforts considérables pour nous assurer que nous sommes un employeur de choix afin d'attirer et de retenir les employés les plus talentueux au pays. Nous sommes heureux d'avoir été choisis au nombre des « 100 meilleurs employeurs au Canada » dans le classement de MediaCorp, et ce, pour la troisième année consécutive. La HSBC a également été reconnue comme l'un des 50 meilleurs employeurs en Colombie-Britannique, l'un des « employeurs les plus soucieux de l'environnement » au Canada et l'un des meilleurs employeurs au chapitre de la diversité au Canada. Elle a aussi reçu le « Prix des meilleurs employeurs de Canadiens et Canadiennes de 50 ans et plus ».

Nos réalisations dans cette période de turbulence témoignent des efforts et du dévouement de notre personnel à tous les niveaux organisationnels. Je voudrais remercier tous les employés qui ont travaillé avec diligence afin d'offrir, jour après jour, le service à la clientèle de qualité supérieure de « Votre banque, partout dans le monde ». Leur énergie et leur enthousiasme, lorsqu'il s'agit d'améliorer notre entreprise, sont une source de grande fierté.



Lindsay Gordon
Président et chef de la direction
Banque HSBC Canada

Vancouver, Canada
Le 18 février 2009

Rapport de gestion

Résumé des activités financières des cinq derniers exercices

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Exercices terminés les 31 décembre				
	2008	2007 ⁽¹⁾	2006 ⁽¹⁾	2005 ⁽¹⁾	2004 ⁽¹⁾
États condensés des résultats					
Revenu net d'intérêts	1 644 \$	1 718 \$	1 545 \$	1 391 \$	1 218 \$
Revenu autre que d'intérêts	837	781	690	598	539
Total des revenus	2 481	2 499	2 235	1 989	1 757
Frais autres que d'intérêts					
Salaires et avantages sociaux	644	687	624	543	496
Locaux et matériel ⁽²⁾	165	153	140	126	113
Autres	421	431	365	340	314
Total des frais autres que d'intérêts	1 230	1 271	1 129	1 009	923
Bénéfice d'exploitation net avant la dotation à la provision pour créances irrécouvrables	1 251	1 228	1 106	980	834
Dotation à la provision pour créances irrécouvrables	379	239	175	157	180
Bénéfice avant le poste suivant	872	989	931	823	654
Incidence des modifications aux conventions comptables	—	—	—	—	14
Bénéfice avant impôts	872	989	931	823	668
Provision pour impôts sur les bénéfices	253	347	324	270	241
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	26	26	26	22	16
Bénéfice découlant des activités poursuivies	593	616	581	531	411
Bénéfice découlant des activités abandonnées	—	—	—	—	5
Bénéfice net	593 \$	616 \$	581 \$	531 \$	416 \$
Dividendes sur actions privilégiées	20	18	18	13	8
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	573 \$	598 \$	563 \$	518 \$	408 \$
Bénéfice de base par action ordinaire (\$) ⁽³⁾	1,09	1,16	1,09	1,00	0,80
Ratios financiers (%) ⁽⁴⁾					
Rendement de l'avoir moyen des actionnaires ordinaires	16,6	19,6	20,8	21,1	18,9
Rendement de l'actif total moyen	0,77	0,88	0,96	1,02	0,94
Marge nette d'intérêts	2,59	2,91	2,97	3,03	3,15
Ratio du revenu autre que d'intérêts au revenu total	33,7	31,3	30,9	30,1	30,7
Ratio d'efficacité	49,6	50,9	50,5	50,7	52,5
Renseignements sur le crédit					
Montant brut des prêts douteux	932	420	302	269	287
Provision pour créances irrécouvrables					
Solde à la fin de l'exercice	615	514	473	459	468
En pourcentage des prêts douteux bruts (%)	66	122	157	171	163
En pourcentage de l'encours des prêts et des acceptations bruts (%)	1,24	1,03	1,05	1,15	1,32
Soldes moyens ⁽⁴⁾					
Actif	73 952 \$	68 194 \$	58 464 \$	50 777 \$	43 182 \$
Prêts	44 331	42 351	37 818	34 053	29 668
Dépôts	52 109	47 484	41 906	37 342	30 825
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	3 462	3 051	2 705	2 457	2 162
Faits saillants du bilan					
Total de l'actif	72 049	68 130	61 448	53 082	46 209
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour créances irrécouvrables	48 855	49 322	44 707	39 469	34 875
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	23 067	21 322	17 819	15 571	13 450
Prêts hypothécaires résidentiels	11 869	12 920	14 016	12 865	11 966
Total des dépôts	51 962	48 878	44 174	38 610	33 850
Dépôts des particuliers	21 064	18 292	17 040	15 302	14 820
Capitaux propres	4 153	3 612	3 210	2 898	2 466
Ratios de capital en fonction du risque (%) ⁽⁵⁾					
Capital de catégorie 1	10,1	8,8	9,0	9,0	8,6
Capital total	12,5	11,3	11,1	11,2	11,0
Fonds sous gestion	21 287 \$	26 213 \$	23 340 \$	20 453 \$	17 687 \$
Biens en garde	9 221	10 914	8 574	7 594	5 077
Total des actifs sous administration	30 508 \$	37 127 \$	31 914 \$	28 047 \$	22 764 \$

(1) Veuillez vous reporter à la note 2, à la page 59, pour une analyse des exercices correspondants qui ont été retraités en raison de l'acquisition de la Société financière HSBC Limitée. Les chiffres de l'exercice 2004 ont également été retraités pour tenir compte de l'incidence des activités abandonnées.

(2) « Locaux et matériel ». Comprend l'amortissement.

(3) « Bénéfice de base par action ordinaire ». Le montant n'est pas très différent du bénéfice de base par action ordinaire découlant des activités poursuivies.

(4) Il s'agit de montants ou de mesures non conformes aux PCGR. Veuillez vous reporter à l'analyse traitant du recours à des mesures non conformes aux PCGR, à la page 3 du présent document.

(5) Ces ratios sont calculés en suivant les lignes directrices énoncées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSFI »). Depuis le 1^{er} janvier 2008, la banque a adopté un dispositif révisé d'adéquation des fonds propres; veuillez vous reporter à la page 22 pour de plus amples explications à ce sujet. Les ratios de capital des exercices correspondants présentés n'ont pas été retraités afin de tenir compte de l'incidence de l'acquisition de la Société financière HSBC Limitée étant donné que le retraitement de ces ratios n'est pas significatif.

Le rapport de gestion de la Banque HSBC Canada (la « banque », « nous », « notre », « nos ») est daté du 18 février 2009, date à laquelle notre conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés et le rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

Préparation des renseignements financiers. Nous préparons nos états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). Les renseignements financiers figurant dans le rapport de gestion sont en date du 31 décembre ou pour les exercices terminés à cette date. Ces renseignements proviennent directement de nos états financiers consolidés ou des renseignements que nous avons utilisés pour les préparer. À moins d'indication contraire, tous les montants en dollars (\$) sont en dollars canadiens, et tous les montants tabulaires sont exprimés en millions de dollars. Certains des renseignements financiers que nous sommes tenus de divulguer dans le cadre du rapport de gestion figurent au tableau de la page 2, qui comprend également certaines mesures conformes aux PCGR et certaines mesures non conformes aux PCGR. Les organismes de réglementation des valeurs mobilières exigent que les entreprises incluent une mise en garde à l'intention des lecteurs sur la possibilité que le bénéfice et d'autres mesures non conformes aux PCGR ne soient visés par aucune définition normalisée et prescrite par les PCGR. Le bénéfice et les autres mesures non conformes aux PCGR peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec des mesures nommées de la même façon et présentées par d'autres émetteurs. Nous présentons ci-après diverses mesures, conformes ou non aux PCGR, que la direction suit régulièrement, afin de préciser l'origine de chaque mesure :

- *Rendement de l'avoir moyen des actionnaires ordinaires* – Calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par l'avoir moyen des actionnaires ordinaires.
- *Rendement de l'actif moyen* – Calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par l'actif moyen.
- *Marge nette d'intérêts* – Calculée en divisant le revenu net d'intérêts par la moyenne des actifs produisant un revenu d'intérêts.
- *Ratio d'efficience* – Calculé en divisant les frais autres que d'intérêts par le total des revenus.
- *Ratio du revenu autre que d'intérêts au revenu total* – Calculé en divisant le revenu autre que d'intérêts par le total des revenus.
- *Soldes moyens* – Le solde moyen de l'actif, de l'actif moyen produisant un revenu d'intérêts, des prêts et des dépôts est calculé en utilisant les soldes moyens quotidiens de l'exercice. L'avoir moyen des actionnaires ordinaires est calculé en utilisant les soldes de fin de mois des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de l'exercice.

Les rubriques portant sur la gestion des risques, qui figurent aux pages 23 à 38 du présent rapport de gestion, font partie intégrante des états financiers consolidés et doivent être lues en parallèle avec les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2008 et le rapport des vérificateurs y afférent.

Dans le présent rapport de gestion, nous indiquons souvent des renvois à des « notes », terme qui désigne les notes afférentes aux états financiers consolidés vérifiés de 2008, lesquels sont inclus, tout comme le rapport de gestion, dans notre Rapport annuel et états financiers annuels.

Autres renseignements. Tous nos communiqués de presse portant sur des questions importantes, états financiers consolidés intermédiaires ou annuels, rapports de gestion intermédiaires ou annuels, rapports annuels et notice annuelle, toutes les attestations du chef de la direction et du chef des finances ainsi que tous les documents d'information continue, sont déposés sur SEDAR. Des exemplaires de chacun de ces documents peuvent être obtenus à partir du site Web, à l'adresse www.sedar.com ou à partir de notre site, à l'adresse www.hsbc.ca. Les renseignements financiers de l'une des filiales de la Banque, soit la Société financière HSBC Limitée (la « Financière HSBC ») peuvent également être consultés sur SEDAR.

Titres en circulation. La note 13 à la page 70 présente le nombre d'actions ordinaires et d'actions privilégiées émises et en circulation au 31 décembre 2008. La note 11 à la page 68 renferme des détails sur le nombre de titres de la Fiducie d'actifs HSBC Canada (« HSBC HaTSMC ») en circulation au 31 décembre 2008. Après cette date et jusqu'à la date du présent rapport de gestion, aucun titre, quelle qu'en soit la nature, n'a été émis.

Rapport de gestion (suite)

Mise en garde contre les renseignements financiers prospectifs. Ce document peut contenir des prévisions sur les activités et les résultats financiers de la Banque HSBC Canada. Ces énoncés étant soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes, les résultats réels pourraient différer des résultats prévus. Parmi les facteurs qui pourraient causer ces différences figurent des modifications législatives, de nouvelles normes réglementaires, des changements d'ordre technologique, l'évolution des marchés financiers internationaux, des modifications dans les politiques monétaires et économiques des gouvernements, les fluctuations des taux d'intérêt, l'inflation et les conditions économiques générales dans les régions où la Banque HSBC Canada est présente. De plus, l'industrie bancaire canadienne étant un milieu très concurrentiel, les pressions exercées sur notre marge nette d'intérêts peuvent être dues aux seules mesures prises individuellement par les banques ou d'autres institutions financières. Les fluctuations économiques peuvent également influencer les marchés boursiers et de change et, par conséquent, nos revenus. D'autres facteurs que ceux énumérés ci-dessus pourraient également avoir des répercussions sur notre situation et nos résultats financiers.

Aperçu

Au Canada, la Banque HSBC Canada (la « banque ») est le plus important établissement financier détenu par des intérêts internationaux et la septième banque en importance au pays. Forte d'un actif de plus de 72 milliards de dollars au 31 décembre 2008, elle offre une gamme complète de services bancaires et financiers.

La banque, dont le siège social est situé à Vancouver, en Colombie-Britannique, a été fondée en 1981. Nous avons connu une croissance interne de même qu'une expansion découlant d'acquisitions stratégiques, notre objectif étant de devenir un établissement de services financiers intégrés. Nous appuyant sur un réseau qui comprend plus de 290 bureaux établis d'un bout à l'autre du Canada, dont plus de 140 succursales, nous offrons des services financiers aux particuliers et aux entreprises, des services bancaires internationaux et marchés, des services de courtage de détail ainsi que des services de gestion de patrimoine et de fiducie aux particuliers.

Divers moyens pratiques sont mis à la disposition des clients, notamment notre réseau de succursales, nos guichets automatiques, des cartes de crédit et des cartes de débit, Internet et les centres d'appels téléphoniques.

En 2008, nous avons acquis la Société financière HSBC Limitée (la « Financière HSBC ») auprès d'une société affiliée américaine. Fondée en 1928, cette entreprise offre une panoplie de services et de produits financiers aux consommateurs canadiens par l'entremise d'un réseau de plus de 90 succursales.

Le Groupe HSBC

Nous faisons partie du Groupe HSBC, dont la société mère, la HSBC Holdings plc (la « HSBC Holdings »), a son siège social à Londres, au Royaume-Uni. Nos clients ont accès aux ressources mondiales du Groupe HSBC. Ayant acquis sa notoriété avec le slogan publicitaire « Votre banque, partout dans le monde », le Groupe HSBC est l'un des consortiums de services bancaires et financiers les plus importants du monde, avec des bureaux en Europe, dans la région Asie et Pacifique, dans les Amériques, au Moyen-Orient et en Afrique. Les actions de la HSBC Holdings sont inscrites à la cote des bourses de Londres, de Hong Kong, de New York, de Paris et des Bermudes et elles sont négociées à la Bourse de New York sous forme de certificats américains d'actions étrangères.

Grâce à un réseau international qui s'appuie sur la plus haute technologie, le Groupe HSBC fournit un large éventail de services financiers, entre autres des services financiers aux particuliers, ce qui comprend les prêts à la consommation, des services d'assurance, des services aux entreprises, des services bancaires internationaux et marchés et des services de banque privée.

Il est possible d'obtenir des renseignements de nature générale et des renseignements financiers sur la HSBC Holdings et sur le Groupe HSBC, y compris des exemplaires de la revue des opérations et du rapport annuel et états financiers de la HSBC Holdings pour l'exercice 2008, sur son site Web, à l'adresse www.hsbc.com.

Nos activités

Stratégie

Nous aspirons à devenir le plus important fournisseur international de services financiers du Canada. Nous voulons être le meilleur endroit où effectuer des opérations bancaires pour nos clients et le meilleur endroit où travailler pour nos employés. Pour atteindre ces objectifs, nous mettrons l'accent sur les principaux aspects suivants :

Nos clients

Nos clients sont notre pierre angulaire et notre avenir. Nous améliorerons l'expérience client en incarnant les valeurs de la marque afin que les clients perçoivent la HSBC comme le meilleur endroit pour se procurer des services et des produits bancaires.

Notre marque

Nous voulons être la première marque mondiale du secteur des services financiers. Nous exerçons nos activités grâce à un réseau international établi en Europe, dans la région Asie et Pacifique, dans les Amériques, au Moyen-Orient et en Afrique. Nous voulons que les clients, peu importe où ils se trouvent dans le monde, considèrent la HSBC comme uniformément excellente.

Notre culture d'entreprise

Nous voulons acquérir la réputation d'être l'employeur le plus respecté et le plus axé sur le service à la clientèle dans le domaine des services financiers dans le monde entier. Nous sommes donc conscients que la motivation et l'engagement de nos employés constituent des critères fondamentaux pour la réussite de l'entreprise.

Notre présence mondiale

La présence mondiale de la HSBC est un avantage concurrentiel clé. Dans le contexte actuel de mondialisation, nous offrons à nos clients un service international sans pareil et nous travaillons à mettre sur pied un réseau tissé serré autorisant des échanges transparents entre les différents pays, afin de servir nos clients à l'échelle mondiale.

Nos activités

Nous accorderons la priorité à l'affectation de notre capital de sorte qu'il produise le meilleur rendement à long terme pour les actionnaires. Nous désirons que nos activités s'autofinancent. Nous investirons notre capital dans les secteurs offrant un fort potentiel de croissance en tenant compte du facteur de risque.

Nos technologies et nos méthodes de travail

Nous utiliserons la technologie pour permettre à nos clients de faire facilement affaire avec nous, quand et où ils le veulent. De plus, nous améliorerons notre efficacité en simplifiant notre gamme de produits et en automatisant le traitement des opérations. Nous aurons recours, lorsque cela est possible, à la technologie et aux procédés développés par le Groupe HSBC.

Notre organisation

Nous donnerons la responsabilité de réaliser nos objectifs à nos directeurs nationaux ainsi qu'aux responsables de nos différentes clientèles et entités internationales, lesquels bénéficieront des conseils du Groupe HSBC et des sièges sociaux régionaux et nationaux et, s'il y a lieu, se verront déléguer des responsabilités par eux.

Groupes de clients

Nous gérons nos activités et en faisons rapport en fonction des groupes de clients suivants, à savoir les services financiers aux particuliers, les services aux entreprises, les services bancaires internationaux et marchés et les services de crédit à la consommation. Nous avons mis sur pied une culture d'intégration des services qui garantit la satisfaction de la clientèle, quels que soient le produit recherché, la filiale visée et le pays où le service est offert par l'entremise du réseau international du Groupe HSBC.

Services financiers aux particuliers – Ce groupe fournit aux particuliers et aux travailleurs autonomes une vaste gamme de services bancaires et de services financiers connexes. Les produits que nous offrons comprennent les comptes courants et les comptes d'épargne, les prêts hypothécaires et les prêts personnels, les cartes de crédit ainsi que les services de paiement à l'échelle locale et internationale. Nous fournissons également une vaste gamme de produits et de services de gestion de patrimoine par l'entremise de nos succursales et de nos entreprises de gestion de patrimoine, Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc., Gestion globale d'actifs HSBC (Canada) Limitée et la Société de fiducie HSBC (Canada).

Services aux entreprises – Ce groupe fournit des services et des produits financiers à des petites, moyennes et grandes entreprises, y compris des entreprises à propriétaire unique, des sociétés de personnes, des clubs et des associations, des entreprises constituées en société ainsi que des sociétés ouvertes. Outre les prêts directs, notre gamme de produits et services englobe la gestion des paiements et des fonds, la trésorerie et les marchés financiers, les services de banque d'affaires et les services de banque d'investissement, la gestion de patrimoine ainsi que les services de commerce international et le crédit-bail. Les entreprises canadiennes seront surtout intéressées de savoir que la HSBC dispose d'un immense réseau dans les pays membres de l'ALENA, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie. Nous offrons ces services par l'entremise de succursales spécialisées et des bureaux de nos filiales, dont Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc., Gestion globale d'actifs HSBC (Canada) Limitée et la Société de capital HSBC (Canada) Inc., ainsi que par l'entremise du réseau international du Groupe HSBC.

Rapport de gestion (suite)

Services bancaires internationaux et marchés – Les services bancaires internationaux et marchés s’adressent à des sociétés, à des institutions et à des administrations publiques, à la fois au Canada et ailleurs dans le monde, qui ont besoin de services financiers non seulement à l’échelle nationale, mais aussi à l’échelle internationale. Ce groupe propose une gamme complète de services financiers, y compris des services de trésorerie et de marchés financiers, des services de mobilisation de capitaux par voie de placements privés ou d’appels publics à l’épargne, des services de financement de sociétés et des services-conseils, ainsi que des services de prêts, de financement par crédit-bail et de dépôts. Nous offrons également des services de gestion des paiements et de la trésorerie, ainsi que des services de commerce international. Nous offrons ces services par l’intermédiaire de nos principales succursales et de nos filiales. Les opérations à ce chapitre sont coordonnées avec celles du Groupe HSBC à l’échelle internationale, par l’intermédiaire d’un gestionnaire de relations bancaires. Le fait que nous puissions nous appuyer sur le réseau international du Groupe HSBC pour offrir ces services à ce groupe particulier de clients d’envergure multinationale constitue pour nous un avantage concurrentiel d’importance.

Services de crédit la consommation – Notre filiale en propriété exclusive, Financière HSBC, que nous avons acquise au cours de l’exercice 2008, offre des solutions et des produits financiers aux consommateurs canadiens par l’entremise d’un réseau comptant 93 succursales et d’autres canaux de distribution. Parmi les produits offerts on compte les prêts immobiliers garantis, les prêts personnels, les produits d’assurance et les cartes de crédit dont les programmes de cartes de crédit personnalisées s’adressant aux marchands. Notre réseau de succursales travaille avec la Financière HSBC afin de servir les clients que nous avons en commun.

Faits saillants – 2008

Malgré la forte détérioration des marchés, notre entreprise a encore réalisé des progrès en 2008 car nous avons une fois de plus appliqué notre stratégie d’expansion au Canada. Parmi les éléments dignes de mention, signalons les suivants :

Nos clients – Nous avons restructuré notre réseau de succursales afin que les services financiers aux particuliers et les services aux entreprises puissent tirer profit d’une plus grande expertise, notre objectif étant d’assurer un meilleur service à la clientèle et d’enrichir l’expérience de travail de notre personnel.

Notre marque – L’image de la HSBC à l’échelle internationale s’appuie sur nos valeurs fondamentales selon lesquelles les différences créent de la valeur. Nous nous appuyons sur notre portée internationale et notre connaissance des marchés locaux pour satisfaire les besoins de notre vaste clientèle partout dans le monde. La marque de la HSBC que nous avons développée au Canada est dynamique comme en fait foi la gamme complète de services financiers que nous offrons à nos clients en nous démarquant de la concurrence. Grâce à des idées et à des solutions novatrices, nous pouvons aider nos clients à atteindre leurs objectifs plus rapidement.

Dans le cadre des activités de promotion de notre marque au Canada, nous avons conclu, en 2008, une entente de cinq ans avec l’aéroport international Pearson de Toronto qui nous accorde des droits d’affichage de notre marque sur les surfaces extérieures et intérieures des passerelles d’embarquement menant aux avions. Une entente semblable a récemment été conclue avec l’aéroport international de Vancouver. Il s’agit d’une campagne d’affichage unique entreprise par le Groupe HSBC qui permet de démontrer notre portée internationale sur un marché local et ce, dans des grands centres comme Londres (aéroport Heathrow), New York (aéroports Kennedy et LaGuardia) et Tokyo (aéroport Narita).

Nous avons changé la dénomination de notre entreprise de gestion d’actifs pour celle de Gestion globale d’actifs HSBC (Canada) Limitée, ce qui cadre avec les activités internationales de gestion d’actifs qu’exerce le Groupe HSBC. Ce changement reflète davantage notre présence, notre potentiel et notre expertise dans le domaine. Elle met aussi en évidence la place que nous occupons sur la scène internationale, ce qui constitue l’un de nos avantages sur le plan de la concurrence, laquelle place se greffe à notre présence sur les marchés locaux.

En 2008, nous avons lancé la campagne Virage Vert pour sensibiliser davantage notre personnel et la communauté à l’engagement qu’a pris la HSBC à l’égard des principes de développement durable dans le monde. Ce programme favorise la participation active des employés en les encourageant à adopter des pratiques soucieuses de l’environnement et récompense les clients qui profitent de nos offres de produits verts, dont le nouveau Fonds international changements climatiques de la HSBC.

Notre culture d’entreprise – Pour une troisième année d’affilée, nous avons été désignés comme l’un des 100 meilleurs employeurs du Canada selon l’enquête réalisée par MediaCorp dont les résultats ont été publiés dans le magazine *Maclean’s*. MediaCorp nous a également reconnus comme étant l’un des 50 meilleurs employeurs en Colombie-Britannique, l’un des 25 employeurs au chapitre de la diversité au Canada et l’un des « employeurs les plus soucieux de l’environnement » au Canada. La HSBC s’est aussi vu décerner le « Prix des meilleurs employeurs de Canadiens et Canadiennes de 50 ans et plus » par « Canada’s Association for the fifty-plus ». Nos efforts en matière de création d’un tableau de bord qui tient compte des résultats des initiatives entreprises en termes de diversité, d’objectifs de rendement, de formation ainsi que d’un programme des récompenses ont aussi été soulignés.

Notre présence mondiale – Nous continuons de miser sur le relancement réussi de l'ensemble HSBC Premier et le Groupe HSBC a étendu le réseau de bureaux HSBC Premier à 41 pays et territoires. HSBC Premier est le premier ensemble de services bancaires personnalisés ayant une véritable portée internationale offert à l'intention des consommateurs qui font partie du segment de marché des personnes bien nanties et qui sont qualifiés des « citoyens du monde ». Nous avons atteint des résultats enviables avec le relancement du système de recommandations Global Links qui permet de suivre et d'analyser le nombre de recommandations de clients internationaux au sein de la HSBC.

Nos activités – Nous avons lancé le portefeuille de services HSBC AvantagesAffaires conçu pour répondre aux besoins des petites et moyennes entreprises. Avec HSBC AvantagesAffaires, nous insistons sur l'importance des services bancaires aux entreprises au Canada et nous faisons nôtre l'objectif du Groupe HSBC, qui consiste à devenir la meilleure banque pour les petites et moyennes entreprises. Nous avons aussi lancé l'outil de calcul de marges en ligne qui permet à nos clients entreprises de nous télécharger directement par Internet leurs informations financières au lieu de les envoyer par la poste, par télécopieur ou par courriel à leur gestionnaire de relations bancaires. Grâce à ce nouveau système en ligne, nous pouvons analyser de façon détaillée les états financiers, le calcul des marges et le respect des clauses contractuelles, ce qui nous permet de prendre des décisions plus rapides en matière de crédit.

Nous avons accru les services que nous offrons aux immigrants investisseurs au Québec en ouvrant un nouveau bureau de la Société de capital HSBC (Canada) Inc. à Montréal. Le programme des Immigrants Investisseurs a été mis sur pied par le gouvernement du Québec pour attirer des immigrants d'affaires et de nouveaux capitaux dans la province. L'ajout de la province de Québec à la liste suscite énormément d'intérêt auprès de nos clients entreprises.

Nous avons lancé un certain nombre de nouveaux produits dont le Fonds international changements climatiques de la HSBC et les comptes d'épargne à taux élevé en devises européennes.

Par suite d'une analyse stratégique des activités du Groupe HSBC en Amérique du Nord, nous avons acquis la Financière HSBC auprès de HSBC Finance Corporation des États-Unis. Cette entreprise, qui s'est greffée aux membres du Groupe HSBC au Canada, est désormais chapeauté par une seule structure organisationnelle.

Nous avons poursuivi notre expansion à l'échelle nationale avec l'ouverture de neuf succursales bancaires dans des communautés en croissance.

Nos technologies et nos méthodes de travail – Le Groupe HSBC s'est engagé dans un projet d'envergure internationale, le projet « One HSBC », dont l'objectif est de simplifier les processus administratifs et les produits en s'articulant davantage autour des besoins des clients et de fournir une technologie uniforme et de premier ordre en appui aux activités de ses entités, peu importe leur situation géographique ou leurs groupes de clients. La HSBC a instauré le programme global de transformation des finances dans le but de créer une entité globale qui lui offrira des services financiers professionnels, efficaces et éclairés à l'aide d'un modèle à la fois intégré et transparent partout dans le monde.

Nous avons mis à niveau les Services bancaires par Internet aux entreprises qui sont maintenant accessibles à partir d'une plateforme de deuxième génération et partagent le même système que celui des Services bancaires par Internet aux particuliers. Cette mesure s'est également traduite par l'intégration des Services bancaires par Internet aux entreprises au site Web, ce qui permet aux clients de naviguer à leur guise.

Notre organisation – Malgré les remous survenus en 2008, l'exécution de notre stratégie, qui s'appuie notamment sur des normes de crédit prudentes, nous a permis de maintenir une bonne capitalisation, des liquidités solides et des sources de revenus diversifiées. Nous voulons continuer à répondre aux besoins de nos clients, particuliers et entreprises, tout en exerçant un contrôle étroit de la qualité du crédit.

L'importance que nous accordons à nos activités générales de gestion des risques nous a amenés à nommer un chef de la gestion des risques et à développer de nouveaux outils de gestion des risques.

Par suite d'une revue stratégique des activités dans le secteur du financement automobile au Canada, nous nous sommes départis d'une bonne part de notre portefeuille de prêts automobile. Cette revue s'imposait en raison du résultat des créances de financement automobile et du fait que ce portefeuille, de par ses caractéristiques particulières, ne cadrerait pas avec la stratégie en cours de la banque.

Nous avons adopté et mis en œuvre les normes du Nouvel accord de Bâle pour calculer le capital réglementaire en matière de risque de crédit. Nous avons obtenu l'approbation du BSIF pour calculer celui-ci selon l'approche avancée fondée sur les notations internes. Aux termes de cette approche, la banque peut avoir recours à des estimations internes pour mesurer certains risques afin de calculer les pondérations relatives au risque de crédit. Il s'agit d'une approche totalement différente du traitement prévu dans l'Accord de Bâle, permettant ainsi de mieux harmoniser les exigences minimales en matière de capital au profil de risque sous-jacent de l'institution.

Rapport de gestion (suite)

Perspectives – 2009

Selon nous, l'année 2009 sera une année pleine de défis. En raison de la récente débandade des marchés, le dollar canadien s'est davantage déprécié, le prix des produits de base a glissé entraînant une chute abrupte des prix à l'exportation, le taux de chômage a monté graduellement, la valeur des propriétés a fléchi et la croissance des échanges commerciaux et du revenu réel a ralenti. Le Canada est entré en récession du fait de la détérioration de l'économie mondiale. Le ralentissement économique survenu au deuxième semestre de 2008 devrait perdurer tout au long de 2009, ce qui devrait limiter la croissance du produit intérieur brut. L'inflation devrait faiblir et le secteur immobilier et les marchés boursiers resteront soumis à des pressions.

La concurrence au Canada devrait être encore extrêmement vive en 2009 tant pour les services aux particuliers que les services aux entreprises. Les marges et le financement devraient subir d'autres pressions. Dans le secteur des prêts à la consommation, nous nous attendons à ce que le repli de la valeur des propriétés et la montée du taux de chômage exercent encore des tensions sur les créances irrécouvrables. Cependant, en misant sur nos principes fondamentaux, qui visent à maintenir une bonne capitalisation, des liquidités solides et des sources de revenus diversifiées, nous avons l'intention de positionner la banque de façon à tirer profit des occasions qui se présenteront à mesure que les conditions s'amélioreront.

Nos objectifs pour 2009

En 2009, nous prévoyons étendre nos activités malgré des perspectives peu reluisantes à l'égard de l'économie mondiale en mettant l'accent sur les aspects suivants :

Nos clients – Nous axerons nos efforts sur notre clientèle et les secteurs où nous sommes les mieux placés pour l'emporter sur nos concurrents. Nous ferons aussi en sorte que la restructuration de nos services financiers aux particuliers et de nos services aux entreprises soit menée à bon terme afin de proposer de meilleurs services à notre clientèle. Nous mettrons l'accent sur la clientèle de l'ensemble HSBC Premier et des services directs pour accroître nos dépôts de base et nos revenus tirés des services de gestion de patrimoine. Nous continuerons de soutenir nos clients dans ce contexte économique particulièrement difficile, si nécessaire.

Notre marque – Conformément au slogan publicitaire du Groupe HSBC « Votre banque, partout dans le monde », nous investirons encore dans notre image de marque distinctive et la peaufinerons. Nous commanditerons également des activités locales et des organismes partout au Canada pour aider les collectivités.

Notre culture d'entreprise – Pour consolider l'excellence de notre service à la clientèle, nous tableurons sur notre réputation d'employeur de choix, confirmée plusieurs années d'affilée par des tiers, pour cibler nos activités de recrutement et embaucher du personnel. L'évaluation du rendement des dirigeants prendra davantage en considération les résultats des sondages annuels menés auprès des employés. Nous avons joint nos forces à celles des diverses équipes des services des ressources humaines de la HSBC en Amérique du Nord pour offrir aux membres du personnel, au Canada, de nouveaux moyens, des conseils et des méthodes de travail ainsi que des perspectives de carrière des plus intéressantes.

Notre présence mondiale – Nous serons encore à l'affût des occasions d'affaires et mettrons l'accent sur le soutien (TI, marketing et produit) dans l'ensemble du Groupe HSBC pour exploiter et favoriser la croissance dans tous les secteurs d'activité. Plus précisément, nous souhaitons améliorer l'efficacité par l'entremise de notre projet « One HSBC » et miser sur la force de nos centres d'excellence et des ressources internationales de la HSBC. Nous continuerons à intégrer les valeurs de nos centres d'excellence à l'échelle internationale dans le secteur des prêts à la consommation afin de comprimer nos coûts et de diminuer le nombre de prêts en souffrance en cette période de ralentissement économique. Nous aurons encore accès à de nouvelles pistes par l'entremise de notre système de recommandation de clients internationaux Global Links et harmoniserons les mesures de rendement clés de manière à encourager les recommandations de clients à l'interne.

Nos activités – Nous élargirons notre clientèle du secteur des PME, notamment en mettant en œuvre la plateforme de services en ligne aux entreprises. Nous voulons améliorer notre gamme de services de gestion des paiements et de la trésorerie et de services de gestion de patrimoine tout en intégrant et en rehaussant les occasions de ventes croisées entre les entités de la HSBC. Nous avons également l'intention d'ouvrir d'autres succursales afin d'accroître notre présence au pays.

Nos technologies et nos méthodes de travail – Nous visons l'implantation réussie des diverses étapes du projet « One HSBC » en 2009, joignant nos forces à celles du Groupe sur la scène internationale. Ce projet consiste à établir une plateforme commerciale moderne et unique qui répondra aux besoins de nos clients, de nos actionnaires et de nos employés. En mettant à profit notre présence internationale, la plateforme « One HSBC » nous permettra d'offrir à nos clients une expérience client uniforme où qu'ils soient dans le monde. Cette plateforme contribuera également à réduire le gaspillage en éliminant certains processus inefficaces et en comprimant des coûts tout en appuyant nos valeurs axées sur le développement durable au moyen d'un système sans support papier. De plus, nous comptons améliorer nos services en ligne et tirer profit des ressources internationales du Groupe pour gérer de façon stratégique nos coûts.

Notre organisation – Au Canada, comme ailleurs dans le monde, 2009 s’annonce une année difficile. On s’attend en effet à ce que les perspectives économiques continuent de s’assombrir. Malgré ce contexte, le Groupe HSBC demeure l’une des banques importantes les mieux capitalisées et les plus solides dans le monde. Nous continuerons de gérer avec rigueur les prêts en souffrance et maximiserons la rentabilité des capitaux. Nous sommes en excellente position pour affronter la tourmente comme le démontre notre vaste expérience dans de tels contextes. Nous prévoyons atteindre sinon dépasser toutes les exigences en matière de capital réglementaire, continuer d’exercer nos activités dans le respect des limites et des directives du Groupe, approfondir l’expérience des membres de la direction au moyen des ressources dont dispose le Groupe HSBC, nous assurer que nos placements respectent les mesures de rendement clés fixées pour le Groupe et surtout mettre à profit les ressources du Groupe par l’application du principe « Joindre nos forces ». Nous gérerons et limiterons le risque de crédit et d’exploitation en portant une attention étroite à notre clientèle.

Analyse des résultats financiers pour 2008

- Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s’est établi à 573 millions de dollars pour l’exercice 2008, soit une diminution de 4,2 % par rapport aux 598 millions de dollars inscrits un an plus tôt.
 - Le rendement de l’avoir moyen des actionnaires ordinaires s’est établi à 16,6 % pour l’exercice 2008, comparativement à 19,6 % en 2007.
 - Le ratio d’efficience s’est établi à 49,6 % pour l’exercice 2008, contre 50,9 % en 2007.
 - Au 31 décembre 2008, le total de l’actif se montait à 72,0 milliards de dollars, contre 68,1 milliards de dollars au 31 décembre 2007, soit une hausse de 3,9 milliards de dollars ou de 5,7 %.
 - Au 31 décembre 2008, le total des fonds sous gestion avait atteint 21,3 milliards de dollars, soit une diminution de 4,9 milliards de dollars ou de 18,7 % par rapport aux 26,2 milliards de dollars constatés à la même date en 2007.
-

Aperçu

Le 30 novembre 2008, la banque a conclu l’acquisition de la Financière HSBC. Les résultats de l’exercice 2008 et ceux des exercices précédents ont été retraités afin de combiner les résultats de la banque divulgués antérieurement à ceux de la Financière HSBC selon la méthode de la continuité des intérêts communs. Tout renvoi aux activités bancaires dans le présent rapport de gestion exclut le secteur des prêts à la consommation de la Financière HSBC. Il y a lieu de se reporter à la note 2 afférente aux états financiers consolidés pour une analyse de l’incidence de l’acquisition de la Financière HSBC.

Notre bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s’est établi à 573 millions de dollars pour l’exercice 2008, contre 598 millions de dollars sur une base retraitée pour l’exercice 2007, en baisse de 25 millions de dollars ou de 4,2 %. Nous avons comptabilisé une charge additionnelle de 49 millions de dollars, déduction faite des impôts sur les bénéfices de 24 millions de dollars, au titre de notre portefeuille de papier commercial adossé à des actifs non bancaire canadien (« PCAA non bancaire »), comparativement à 30 millions de dollars en 2007. De plus, nous avons inscrit une perte de 24 millions de dollars, déduction faite des impôts sur les bénéfices de 12 millions de dollars, à la vente de notre portefeuille de prêts automobile, dont une tranche de 4 millions de dollars se rapporte à la portion du portefeuille que détenait auparavant la Financière HSBC. En 2007, nous avons constaté un gain de 21 millions de dollars, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes, sur la vente d’actions de la Bourse de Montréal.

Revenu net d’intérêts

En raison de la plus grande marge d’intérêts qu’a dégagée le secteur des prêts à la consommation, les marges nettes d’intérêts ont augmenté par rapport à celles qui ont été présentées avant l’acquisition de la Financière HSBC.

Le revenu net d’intérêts s’est établi à 1 644 millions de dollars pour 2008, soit une diminution de 74 millions de dollars ou de 4,3 % par rapport aux 1 718 millions de dollars réalisés en 2007. L’augmentation, pour l’exercice, du revenu net d’intérêts découlant de la croissance des actifs a été plus que neutralisée par l’incidence néfaste des baisses de taux d’intérêt sur la marge nette d’intérêts, laquelle a diminué pour s’établir à 2,59 %, comparativement à 2,91 % en 2007. Les baisses continues des taux préférentiels en 2008 se sont traduites par la diminution du revenu d’intérêts sur nos prêts à taux variable, ce qui n’a pas été compensé par une diminution correspondante des frais d’intérêts car les taux sur nos dépôts n’ont pas chuté aussi rapidement. Les différentiels de taux ont également subi les contrecoups du repli de la valeur des fonds ne portant pas intérêt et des dépôts à faible taux dans un contexte où les taux d’intérêt ont chuté pendant que les titres d’État et autres titres de grande qualité, qui ont augmenté suivant une hausse prévue des liquidités, offraient également des taux moins élevés. Qui plus est, l’élargissement des différentiels de taux dans l’ensemble du secteur bancaire a aussi nui au coût des dépôts de gros.

Rapport de gestion (suite)

En 2008, le revenu net d'intérêts tiré de nos activités bancaires a reculé de 55 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Une tranche de 15 millions de dollars se rapporte à la vente de notre portefeuille de prêts automobile en juillet 2008, ce qui a également eu une incidence néfaste sur notre marge nette d'intérêts, celle-ci ayant diminué, passant de 2,26 %, en 2007, à 1,99 %. Le revenu net d'intérêts provenant de nos activités de prêts à la consommation a baissé de 19 millions de dollars et la marge nette d'intérêts a diminué, passant de 10,13 % à 9,71 %. La baisse du revenu net d'intérêts comprend un montant de 10 millions de dollars lié à la vente de notre portefeuille de prêts automobile et à la baisse des soldes moyens des créances et des placements.

Revenu autre que d'intérêts

Pour l'exercice 2008, le revenu autre que d'intérêts s'est élevé à 837 millions de dollars contre 781 millions de dollars pour l'exercice 2007, soit un accroissement de 56 millions de dollars ou de 7,2 %. Les revenus de négociation ont progressé de 97 millions de dollars, en raison essentiellement des éléments suivants : une hausse de 86 millions de dollars de la valeur comptable de certains titres de créance comptabilisés à la juste valeur découlant de l'élargissement des différentiels de taux, une hausse de 62 millions de dollars des revenus de change résultant des mesures prises pour améliorer les propositions aux clients et de la volatilité des marchés des changes, l'avantage d'un financement à faible taux dans un contexte de baisse de taux d'intérêt aux États-Unis, ainsi qu'une hausse de 14 millions de dollars des gains constatés sur les opérations de change en ce qui a trait aux titres à revenu fixe. Ces hausses ont été contrebalancées en partie par des pertes de 61 millions de dollars découlant de l'évaluation à la valeur de marché de dérivés sur taux d'intérêt utilisés dans le cadre des activités de gestion de l'actif et du passif qui ont suivi la chute des taux d'intérêt et par des pertes de négociation de 11 millions de dollars sur le PCAA non bancaire, pertes qui s'étaient chiffrées à 8 millions de dollars en 2007. Les revenus de titrisation ont monté de 45 millions de dollars du fait de l'intensification des activités et de l'avantage favorable lié à la contraction des taux d'intérêt. Les revenus provenant des activités bancaires des clients, y compris les frais de gestion pour les services de dépôt et de paiement et les commissions sur facilités de crédit, ont été supérieurs de 20 millions de dollars en raison du plus grand achalandage, reflet de la solidité sous-jacente de nos activités bancaires. À la suite d'une restructuration des modalités de l'Accord de Montréal et de la dégradation de la conjoncture en 2008, la banque a inscrit une perte de valeur additionnelle de 62 millions de dollars au titre du PCAA non bancaire (38 millions de dollars en 2007) qui a été comptabilisée comme une perte sur les titres disponibles à la vente. Conjuguée à une perte de valeur durable des autres titres disponibles à la vente, cette perte de valeur a donné lieu à une hausse de 55 millions de dollars des pertes sur les titres disponibles à la vente par rapport à celles de 2007. Ce montant tient compte d'un gain de 25 millions de dollars à la vente d'actions de la Bourse de Montréal. Les autres revenus ont fléchi de 26 millions de dollars en 2008, en raison principalement d'une perte de 36 millions de dollars à la cession du portefeuille de prêts automobile, laquelle a été neutralisée en partie par une hausse de 10 millions de dollars des commissions relatives au Programme d'immigration des investisseurs du Canada. Les commissions sur les marchés financiers ont diminué de 21 millions de dollars en raison du ralentissement des activités en 2008 attribuable à l'incertitude régnant sur les marchés, les opérations de prise ferme de nouvelles émissions ayant été les plus touchées. Les gains sur les autres titres ont diminué de 9 millions de dollars en raison d'une contribution moindre des investissements des fonds d'actions privés comparativement à ceux de 2007.

Frais autres que d'intérêts et efficience opérationnelle

Pour l'exercice 2008, les frais autres que d'intérêts ont totalisé 1 230 millions de dollars, contre 1 271 millions de dollars pour l'exercice 2007, soit une diminution de 41 millions de dollars ou de 3,2 %. Les salaires et avantages sociaux ont reculé de 43 millions de dollars, surtout en raison de la baisse des coûts liés au personnel du secteur des prêts à la consommation découlant de la fermeture d'un certain nombre de succursales, de la diminution de la rémunération variable et de la baisse des coûts liés aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires à la retraite, laquelle découle d'une reprise sur la provision pour moins-value qui s'appliquait auparavant à l'actif des régimes de retraite. Les frais relatifs aux locaux et au matériel ont monté de 12 millions de dollars étant donné l'ouverture de nouvelles succursales et la hausse des coûts liés aux technologies, ce qui a été neutralisé en grande partie par la diminution des autres frais, dont une charge de restructuration qui avait été inscrite par la Financière HSBC en 2007 lorsque celle-ci avait décidé de réduire la taille de son réseau de succursales. Le ratio d'efficience opérationnelle s'est établi à 49,6 % en 2008, contre 50,9 % en 2007.

Qualité du crédit et dotation à la provision pour créances irrécouvrables

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, la dotation à la provision pour créances irrécouvrables s'est établie à 379 millions de dollars, contre 239 millions de dollars pour l'exercice précédent. L'augmentation des charges par rapport à 2007 s'explique par une hausse des créances irrécouvrables imputable à la détérioration du crédit. L'augmentation de la dotation à la provision pour créances irrécouvrables attribuable aux activités bancaires a été constituée entièrement dans le secteur des services aux entreprises. Cette augmentation, qui se chiffre à 84 millions de dollars, découle des risques auxquels étaient assujettis tous les secteurs d'activité comparativement aux exercices antérieurs au cours desquels la tension sur les marchés du crédit était moindre, comme en font foi les pertes qui étaient à leur niveau le plus bas. Les dotations aux provisions pour créances irrécouvrables relatives aux prêts à la consommation ont augmenté de 56 millions de dollars en 2008, pour atteindre 228 millions de dollars comparativement à 172 millions de dollars en 2007.

La valeur brute des prêts douteux a augmenté de 512 millions de dollars, passant de 420 millions de dollars au 31 décembre 2007 à 932 millions de dollars en 2008. Le total des prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques pour créances irrécouvrables, s'élevait à 770 millions de dollars au 31 décembre 2008, comparativement à 336 millions de dollars au 31 décembre 2007. Cependant, le total des prêts douteux comprend un montant de 207 millions de dollars (172 millions de dollars en 2007) attribuable aux prêts à la consommation et aux autres prêts à la consommation pour lesquels la perte de valeur est évaluée collectivement et aucune provision spécifique n'a été constituée. L'augmentation des prêts douteux découle de la détérioration de l'économie dans tous les secteurs d'activité.

La provision générale pour créances irrécouvrables de 259 millions de dollars qui s'applique au portefeuille d'opérations bancaires a diminué de 10 millions de dollars par rapport à celle de 269 millions de dollars inscrite au 31 décembre 2007, ce qui s'explique par la vente du portefeuille de prêts automobile. Au cours du quatrième trimestre de 2008, nous avons modifié nos méthodes de calcul de la dotation à la provision pour nos portefeuilles de services aux particuliers et des services aux entreprises afin de tenir compte de la granularité et de la sensibilité aux risques. La provision générale applicable aux prêts à la consommation s'est établie à 194 millions de dollars contre 161 millions de dollars au 31 décembre 2007. Exprimée en pourcentage de l'encours des prêts et des acceptations, le total de la provision pour créances irrécouvrables a atteint 1,24 % au 31 décembre 2008, comparativement à 1,03 % au 31 décembre 2007. Nous considérons que le total de la provision pour créances irrécouvrables est approprié étant donné la qualité du crédit de nos portefeuilles et le contexte actuel en matière de crédit.

Impôts sur les bénéfices

Le taux d'imposition réel de l'exercice 2008 était de 29,9 %, contre 36,0 % en 2007. Le taux moindre en 2008 est attribuable à la baisse des taux d'imposition prévus par la loi de même qu'à l'incidence de la reprise sur la provision pour moins-value du régime de retraite qui n'est pas imposable et des taux d'imposition moins élevés sur les bénéfices futurs.

Bilan

Au 31 décembre 2008, le total de l'actif s'élevait à 72,0 milliards de dollars, en hausse de 3,9 milliards de dollars par rapport à la même date en 2007, ce montant ayant été retraité pour tenir compte de l'acquisition de la Financière HSBC.

Nos liquidités ont augmenté grâce à un nombre plus élevé de placements dans des bons du Trésor et d'autres titres d'État garantis. Notre portefeuille de titres s'est accru de 3,8 milliards de dollars et les soldes visés par des conventions de revente ont augmenté de 0,6 milliard de dollars.

Bien que nos activités aient ralenti, les prêts commerciaux ont monté de 1,8 milliard de dollars, ce qui a été en partie neutralisé par une diminution de 0,5 milliard de dollars des acceptations. Les prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté de 0,9 milliard de dollars en 2008 mais, en raison des opérations de titrisation, il y a eu une réduction nette de 1,0 milliard de dollars.

Le montant de l'évaluation à la valeur de marché des dérivés, principalement les swaps de taux et les contrats de change à terme, a considérablement augmenté par suite des importantes variations des taux d'intérêt et de change sous-jacents sur lesquels se fonde l'évaluation.

Le total des dépôts s'est accru de 3,1 milliards de dollars, passant de 48,9 milliards de dollars au 31 décembre 2007 à 52,0 milliards de dollars au 31 décembre 2008. La hausse des dépôts personnels résulte surtout de nos nouveaux comptes d'épargne en direct et comptes d'épargne à intérêt élevé. Les dépôts commerciaux ont augmenté en raison de l'importance accrue des produits à terme, sous l'effet de l'amélioration de l'offre de produits dans le secteur de la gestion des paiements et de la trésorerie ainsi que de l'intensification des relations bancaires avec les clients entreprises, qui sont attribuables à l'objectif de la banque d'accroître son portefeuille de dépôts de base. Ces augmentations ont été partiellement annulées par une réduction de 1,8 milliard de dollars des dépôts de gros.

Rapport de gestion (suite)

Total des actifs sous administration

Le repli des marchés boursiers, particulièrement au cours des derniers mois de 2008, a eu une incidence néfaste sur les fonds sous gestion, dont la valeur est passée à 21,3 milliards de dollars au 31 décembre 2008 alors qu'elle s'établissait à 26,2 milliards de dollars à la même date un an plus tôt. Si on inclut le solde des biens en garde et des biens administrés, le montant total des actifs sous administration avait atteint 30,5 milliards de dollars au 31 décembre 2008, contre 37,1 milliards de dollars à la même date en 2007.

Résumé des états des résultats trimestriels condensés

	2008				2007			
	Trimestres terminés les				Trimestres terminés les			
	31 déc.	30 sept. ⁽¹⁾	30 juin ⁽¹⁾	31 mars ⁽¹⁾	31 déc. ⁽¹⁾	30 sept. ⁽¹⁾	30 juin ⁽¹⁾	31 mars ⁽¹⁾
				<i>(non vérifié)</i>				
Revenu net d'intérêts	375 \$	421 \$	423 \$	425 \$	429 \$	445 \$	430 \$	414 \$
Revenu autre que d'intérêts	223	171	204	239	198	202	187	194
Total des revenus	598	592	627	664	627	647	617	608
Frais autres que d'intérêts	295	314	311	310	339	311	312	309
Bénéfice d'exploitation net avant la dotation à la provision pour créances irrécouvrables	303	278	316	354	288	336	305	299
Dotation à la provision pour créances irrécouvrables	136	86	82	75	72	65	53	49
Bénéfice avant impôts	167	192	234	279	216	271	252	250
Provision pour impôts sur les bénéfices	38	62	64	89	85	94	87	81
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	7	6	7	6	7	6	7	6
Bénéfice net	122 \$	124 \$	163 \$	184 \$	124 \$	171 \$	158 \$	163 \$
Dividendes sur actions privilégiées	7	4	5	4	5	4	5	4
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	115 \$	120 \$	158 \$	180 \$	119 \$	167 \$	153 \$	159 \$
Bénéfice de base par action (\$)	0,22	0,23	0,30	0,34	0,23	0,32	0,30	0,31

(1) Veuillez vous reporter à la note 2, aux pages 59 à 61, pour une analyse des exercices correspondants retraités suivant l'acquisition de la Financière HSBC.

Les données trimestrielles non vérifiées tiennent compte de tous les ajustements nécessaires à une présentation fidèle de ces données. Ces ajustements sont tous de nature normale et récurrente. Pour la plupart, nos revenus ne sont pas de nature saisonnière. Toutefois, le revenu autre que d'intérêts peut augmenter au cours du premier trimestre de l'exercice en raison des placements effectués par les particuliers dans des régimes d'épargne-retraite, situation qui est caractéristique du Canada. D'autres facteurs saisonniers ont une légère incidence sur nos résultats dans la plupart des trimestres. Comme le premier trimestre comporte le nombre de jours le moins élevé, le revenu net d'intérêts pourrait être moindre que celui des trois autres trimestres.

Le resserrement du crédit et des liquidités a touché les taux pratiqués sur le marché au cours des huit derniers trimestres. Cela s'est traduit par l'augmentation des différentiels de taux, la chute des marges d'intérêts et le fléchissement de la valeur des dépôts ne portant pas intérêt, éléments qui ont contribué à la baisse du revenu net d'intérêts depuis la fin de 2007.

Les mauvaises conditions économiques qui ont prévalu au cours des douze à dix-huit derniers mois ont eu une incidence défavorable sur nos activités. Le nombre de prêts en souffrance est à la hausse du fait du ralentissement de l'activité économique au cours de la dernière année, ce qui explique l'augmentation de nos dotations aux provisions pour créances irrécouvrables.

Les coûts sont demeurés sensiblement les mêmes au cours des deux derniers exercices, abstraction faite des frais de restructuration inscrits par la Financière HSBC et de la provision pour moins-value qui a été constituée en raison de la valeur accrue des actifs du régime au quatrième trimestre de 2007. La diminution des frais survenue au quatrième trimestre de 2008 résulte de la reprise d'une provision découlant d'une diminution de la valeur de l'actif du régime et de la baisse de la rémunération variable.

Au cours des huit derniers trimestres, plusieurs éléments, favorables ou non, ont touché notre entreprise. Aux premier et deuxième trimestres de 2007, des gains exceptionnels ont été inclus dans les revenus autres que d'intérêts par suite de la vente d'actions de la Bourse de Montréal. Au quatrième trimestre de 2007, nous avons comptabilisé une charge de 42 millions de dollars liée à du PCAA non bancaire et constaté une augmentation des impôts de 11 millions de dollars découlant de la radiation d'impôts futurs. Au troisième trimestre de 2008, nous avons enregistré dans les autres revenus une perte de 36 millions de dollars découlant de la vente de notre portefeuille de prêts automobile. Au cours des troisième et quatrième trimestres de 2008, nous avons comptabilisé des charges et des dépréciations additionnelles de 15 millions de dollars et de 58 millions de dollars, respectivement, liées à notre portefeuille de PCAA non bancaire.

Analyse des résultats financiers du quatrième trimestre de 2008

Revenu net d'intérêts

Le total du revenu net d'intérêts s'est établi à 375 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2008, comparativement à 429 millions de dollars pour le même trimestre en 2007, en baisse de 54 millions de dollars, ou 12,6 %. L'actif moyen produisant un revenu d'intérêts est passé de 61,6 milliards de dollars à 61,1 milliards de dollars, les fluctuations des taux d'intérêt ayant eu des répercussions défavorables sur la marge nette d'intérêts, laquelle a subi une baisse pour s'établir à 2,44 % au quatrième trimestre, comparativement à 2,76 % pour la même période en 2007.

Pour le quatrième trimestre de 2008, le revenu net d'intérêts tiré des activités bancaires a diminué de 35 millions de dollars, comparativement au même trimestre de 2007, et la marge nette d'intérêts est passée de 2,13 % à 1,87 %. Les réductions continues du taux préférentiel en 2008 ont donné lieu à des diminutions du revenu d'intérêts tiré des prêts à taux variable, alors qu'il n'y a pas eu de baisse équivalente des frais d'intérêts, les taux applicables aux dépôts n'ayant pas été révisés à la baisse aussi rapidement que ceux des prêts. Par suite de la vente du portefeuille de prêts automobile, le revenu net d'intérêts a diminué de 11 millions de dollars, ce qui a aussi eu une incidence défavorable sur la marge nette d'intérêts. Ont aussi eu une incidence défavorable sur la marge nette d'intérêts, la réduction de la valeur des fonds sans intérêt et les dépôts à faible taux d'intérêt en cette période de repli des taux d'intérêt, ainsi que la faiblesse des taux d'intérêt des titres gouvernementaux et des autres titres de qualité supérieure dont le nombre a augmenté à la suite d'une hausse prévue des liquidités. De plus, les différentiels de taux plus importants auxquels doit faire face l'ensemble du secteur bancaire ont eu une incidence négative sur le coût du financement de gros. Le revenu net d'intérêts provenant de nos activités de prêts à la consommation a reculé de 19 millions de dollars au quatrième trimestre de 2008 par rapport à la même période de 2007 en raison de la baisse des soldes moyens des créances et des placements et d'une diminution de 7 millions de dollars du revenu net d'intérêts par suite de la vente de notre portefeuille de prêts automobile.

Le revenu net d'intérêts au quatrième trimestre de 2008 a fléchi de 46 millions de dollars par rapport à celui du trimestre précédent. Une fois de plus, les prêts personnels ont augmenté au cours du trimestre, situation qui a été contrebalancée en partie par une baisse du revenu d'intérêts suivant le repli de la marge nette d'intérêts, qui est passée de 2,63 % au troisième trimestre de 2008 à 2,44 % au quatrième trimestre de 2008. Ce repli est imputable aux éléments précités.

Le revenu net d'intérêts tiré de nos activités bancaires a diminué de 39 millions de dollars et la marge nette d'intérêts est passée de 2,07 % au troisième trimestre de 2008 à 1,87 % pour le dernier trimestre de 2008. Ce résultat est imputable en grande partie à la contraction des taux préférentiel sur les prêts. Le revenu net d'intérêts provenant de nos activités de prêts à la consommation a baissé de 7 millions de dollars au quatrième trimestre de 2008, ce qui est attribuable à la diminution des soldes moyens des créances et des placements.

Rapport de gestion (suite)

Revenu autre que d'intérêts

Le revenu autre que d'intérêts s'est élevé à 223 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2008, contre 198 millions de dollars par rapport à celui du quatrième trimestre de 2007, soit une hausse de 25 millions de dollars ou de 12,6 %. Les revenus de négociation ont progressé de 63 millions de dollars au quatrième trimestre, en raison essentiellement des éléments suivants : une hausse de 73 millions de dollars de la valeur comptable de certains titres de créance comptabilisés à la juste valeur découlant de l'augmentation des différentiels de taux, une hausse de 54 millions de dollars des revenus de change attribuable à un accroissement du volume d'activité des clients et à la volatilité des marchés des changes, ainsi qu'à l'effet positif du financement en devises dans un contexte de baisse de taux d'intérêt. Ces hausses ont été neutralisées en partie par des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché de 69 millions de dollars découlant des taux d'intérêt moindres applicables aux dérivés utilisés dans le cadre des activités de couverture économique et de gestion de l'actif et du passif. Les revenus de titrisation ont monté de 9 millions de dollars du fait de l'accroissement du volume de transactions et de l'avantage favorable lié à la contraction des taux d'intérêt. Les frais de gestion pour les services de dépôt et de paiement ont été supérieurs de 3 millions de dollars en raison du plus grand nombre de clients.

À la suite d'une restructuration des modalités de l'Accord de Montréal et de la dégradation continue de la conjoncture pendant cette période, la banque a inscrit une perte de valeur additionnelle de 58 millions de dollars comptabilisée au titre du PCAA non bancaire au quatrième trimestre, dont un montant de 9 millions de dollars a été inscrit en réduction des revenus de négociation et un montant de 49 millions de dollars à titre de perte sur les titres disponibles à la vente. La dépréciation accrue du PCAA non bancaire et la perte de valeur durable de l'ordre de 8 millions de dollars qui a été inscrite à l'égard des avoirs en actions privilégiées et autres titres ont donné lieu à une hausse de 21 millions de dollars des pertes sur les titres disponibles à la vente par rapport à celles du quatrième trimestre de 2007. Les autres revenus ont fléchi de 18 millions de dollars, du fait principalement d'une diminution des frais de courtage hypothécaire par suite de la cession des activités de courtage hypothécaire de la Financière HSBC et de la baisse des revenus tirés de l'assurance crédit. Les commissions sur les marchés financiers et les revenus tirés de la gestion de placements ont diminué de 12 millions de dollars en raison de la contraction du volume des opérations découlant du ralentissement des activités sur les marchés boursiers et des opérations de prise ferme ainsi que du repli de la valeur des placements sous gestion qui a suivi le recul des marchés boursiers.

Le revenu autre que d'intérêts pour le quatrième trimestre de 2008 a augmenté de 52 millions de dollars par rapport à celui du troisième trimestre du même exercice. Les revenus de négociation ont progressé de 67 millions de dollars, en raison essentiellement des éléments suivants : une hausse de 60 millions de dollars des revenus de change, une hausse de 61 millions de dollars de la valeur comptable de certains titres de créance comptabilisés à la juste valeur et des résultats positifs des opérations de change dont il a été question précédemment. Ces hausses ont été neutralisées en partie par des pertes de 61 millions de dollars découlant de l'évaluation à la valeur de marché de dérivés sur taux d'intérêt dont il a été fait mention précédemment. Les revenus de titrisation ont monté de 7 millions de dollars du fait de l'accroissement du volume de transactions. Les autres revenus ont augmenté de 18 millions de dollars, résultat d'une perte de 36 millions de dollars avant impôts inscrite au troisième trimestre par suite de la cession de notre portefeuille de prêts automobile, dont une tranche de 7 millions de dollars se rapporte à la portion du portefeuille que la Financière HSBC détenait auparavant. Ce résultat a été atténué par une baisse de 4 millions de dollars des commissions relatives au Programme d'immigration des investisseurs du Canada. Les commissions sur les marchés financiers ont augmenté de 5 millions de dollars en raison de la reprise des activités sur ces marchés au quatrième trimestre. Les pertes que nous avons inscrites sur les titres disponibles à la vente ont augmenté de 42 millions de dollars par rapport à celles du trimestre précédent. Elles découlent pour l'essentiel de la perte de valeur du PCAA non bancaire et des autres titres disponibles à la vente. Les revenus tirés de la gestion de placements ont diminué de 6 millions de dollars, la baisse des marchés boursiers ayant exercé une incidence négative sur les actifs gérés.

Frais autres que d'intérêts et efficacité opérationnelle

Pour le quatrième trimestre de 2008, les frais autres que d'intérêts ont totalisé 295 millions de dollars, contre 339 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2007, soit une diminution de 44 millions de dollars ou de 13,0 %. Les salaires et avantages sociaux ont baissé de 31 millions de dollars au cours du quatrième trimestre de 2008, en raison de la diminution de la rémunération variable et des coûts liés aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires à la retraite, baisse qui est imputable à la reprise d'une provision qui s'appliquait antérieurement aux actifs du régime. Les autres frais ont diminué de 15 millions de dollars en raison d'une charge de restructuration qui avait été inscrite par la Financière HSBC en 2007 à la suite de la réduction de la taille de son réseau de succursales. Le ratio d'efficacité opérationnelle a diminué pour s'établir à 49,3 % au quatrième trimestre de 2008, contre 54,1 % en 2007.

Les frais autres que d'intérêts pour le quatrième trimestre de 2008 se sont établis à 295 millions de dollars, en baisse de 19 millions de dollars ou de 6,1 % par rapport à ceux du trimestre précédent. Les salaires et avantages sociaux ont baissé de 30 millions de dollars, en raison de la diminution de la rémunération variable, des coûts liés aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires à la retraite et de la réduction du nombre d'employés du secteur des prêts à la consommation. Ces diminutions ont été atténuées par de légères hausses des frais relatifs aux locaux et au matériel ainsi que des autres frais.

Impôts sur les bénéfices

Le taux d'imposition effectif pour le quatrième trimestre de 2008 était de 23,8 %, contre 40,7 % pour le quatrième trimestre de 2007 et 33,3 % pour le troisième trimestre de 2008. La baisse du taux au quatrième trimestre de 2008 est principalement attribuable à l'incidence de la reprise sur la provision pour moins-value du régime de retraite, qui n'est pas imposable, et à l'effet du taux moindre sur les bénéfices futurs. Pour ce qui est du quatrième trimestre de 2007, le taux d'imposition tenait compte de l'incidence d'une réduction des actifs d'impôts futurs suivant la baisse des taux d'imposition.

Incidence des estimations, de l'exercice du jugement et du choix des conventions comptables sur les états financiers

Les estimations constituent un élément inhérent à la préparation des états financiers. Il est nécessaire d'effectuer des estimations, en particulier lorsqu'il s'agit d'évaluer les actifs, les provisions pour prêts douteux et créances irrécouvrables ainsi que les passifs et les dotations aux provisions. Ces estimations peuvent avoir un effet sur les montants présentés dans nos états financiers consolidés.

Nous expliquons la façon dont nous avons appliqué certaines conventions comptables, y compris les modifications, à la note 1 figurant aux pages 51 à 58. De plus, l'analyse qui suit fait ressortir les domaines où nous croyons que le choix et l'application de certaines conventions comptables et le fait d'avoir recours à certaines estimations et au jugement peuvent avoir une incidence importante sur les résultats présentés. Nous croyons que nos estimations sont appropriées compte tenu des circonstances auxquelles elles s'appliquent.

Créances irrécouvrables et estimations des provisions pour créances irrécouvrables

Nous inscrivons nos prêts, déduction faite de toute provision établie pour les créances irrécouvrables. L'évaluation du montant des provisions pour créances irrécouvrables est subjective en soi puisque les estimations effectuées, y compris celles se rapportant aux flux de trésorerie futurs prévus, sont susceptibles d'être modifiées de façon considérable quant à leur montant et à leur calendrier, en particulier en période de fluctuations économiques.

Les provisions pour créances irrécouvrables comprennent des provisions spécifiques et des provisions générales, chacune d'elle faisant l'objet d'une révision régulière. Les provisions spécifiques sont comptabilisées sur une base individuelle pour les prêts pour lesquels nous estimons que la possibilité de recouvrement ultime de la totalité ou d'une partie du capital ou des intérêts est douteuse. Les provisions générales reflètent notre meilleure estimation des pertes liées à un ensemble de prêts dont chacun représente un montant important et pour lesquels il n'existe aucune preuve que l'un d'entre eux aurait été désigné comme douteux, ou encore des pertes liées à un important volume de prêts homogènes qui, pris individuellement, ne sont pas significatifs.

Pour en savoir plus sur la façon dont nos provisions sont estimées, veuillez vous reporter aux commentaires fournis sous la rubrique Prêts douteux et provisions pour créances irrécouvrables, à la page 30 dans le rapport de gestion et à la note 1f, à la page 53.

Nous surveillons étroitement les facteurs économiques lorsque nous évaluons la possibilité de constituer des provisions spécifiques pour créances irrécouvrables et d'apporter les ajustements à la dotation relative à la provision générale. En 2008, la dotation à la provision pour créances irrécouvrables a considérablement augmenté du fait de l'incertitude économique, laquelle était beaucoup plus importante que celle qui régnait en 2007 et au cours des exercices précédant celui-ci.

Avantages sociaux futurs

Dans le cadre de notre programme de rémunération, nous fournissons à nos employés des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite, comme un programme complet d'assurance soins de santé, auxquels ils seront admissibles une fois qu'ils auront pris leur retraite. Tous nos nouveaux employés participent à un régime de retraite à cotisations déterminées. Ce régime de retraite est moins sensible aux facteurs économiques négatifs que ne l'est le régime à prestations déterminées. Dans certains cas, il faut attendre plusieurs années avant de pouvoir déterminer le montant définitif des prestations, en particulier dans le cas des régimes à prestations déterminées, où le montant des prestations est établi en proportion du salaire final et du nombre d'années de service. Même si nous cotisons à plusieurs régimes de retraite afin de remplir nos obligations relatives au droit à pension des employés, le montant réel de l'actif nécessaire dépend de différents facteurs, comme le taux de rendement de l'actif des régimes de retraite, le taux de croissance du salaire des employés et le nombre d'années pendant lesquelles les prestations de retraite seront versées.

Rapport de gestion (suite)

En raison de la longue durée des périodes de cotisation et de paiement des régimes de retraite à prestations déterminées, toute modification des taux à long terme peut avoir un effet important sur nos résultats financiers présentés. Après consultation avec nos actuaires, des hypothèses sont posées quant au taux de rendement à long terme de l'actif des régimes de retraite, au taux d'actualisation s'appliquant au calcul des obligations au titre des prestations constituées, à la progression des salaires et à l'évolution des coûts des soins de santé. Les hypothèses utilisées et une analyse de la sensibilité des hypothèses sur le coût de nos prestations et de nos obligations au titre des prestations constituées sont décrites à la note 25, aux pages 86 à 88. Ce sont les modifications apportées au taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des prestations constituées qui ont l'incidence la plus importante. Selon les normes comptables en vigueur, le taux d'actualisation qu'il convient d'utiliser est le taux obligataire à long terme plutôt que le taux de rendement prévu de l'actif des régimes.

Le niveau de capitalisation que requièrent nos plus anciens régimes de retraite à prestations déterminées se fonde sur une évaluation actuarielle faite tous les trois ans. Plus précisément, nos obligations en matière de capitalisation ne tiendront compte des baisses de valeur récentes des actifs des régimes qu'une fois que sera faite la prochaine évaluation actuarielle. Seul un de nos régimes de retraite fera l'objet d'une évaluation actuarielle en 2009. Toutefois, lors de la dernière évaluation, il est ressorti que ce régime de retraite disposait d'un excédent important ce qui ferait en sorte que les récentes baisses de valeur des actifs pourraient ne pas entraîner une hausse substantielle de nos obligations en matière de capitalisation. L'évaluation actuarielle de nos autres régimes n'est prévue que pour 2010 où il est possible que nos obligations en matière de capitalisation s'accroissent si la valeur des actifs des régimes n'est pas recouvrée avant le 31 décembre 2009. Bien qu'à l'heure actuelle il nous soit impossible de déterminer si nous devons augmenter la capitalisation de ces régimes, nous croyons pouvoir régler en totalité tout montant qu'il sera nécessaire de verser.

Au cours de l'exercice considéré, nous avons constaté une diminution de la provision pour moins-value d'environ 11 millions de dollars se rapportant aux actifs de notre régime de retraite, donnant lieu à une diminution de la charge de retraite. Cette provision pour moins-value est calculée annuellement par nos actuaires et incluse dans le rapport d'évaluation actuarielle. La diminution de la provision pour moins-value découle du fléchissement de la valeur des actifs en raison de la faiblesse des marchés internationaux en 2008. Cette baisse des actifs du régime a été quelque peu neutralisée par la diminution de l'obligation au titre des prestations constituées résultant de l'utilisation d'un taux obligataire à long terme plus élevé.

Impôts sur les bénéficiaires

Lorsque nous établissons la provision pour impôts sur les bénéficiaires et la valeur des actifs d'impôts futurs nets aux fins des états financiers consolidés, nous estimons les taux auxquels nos bénéficiaires seront imposés dans les différents territoires du Canada. Nous prévoyons également les dates auxquelles les écarts temporaires pourraient se résorber. Si les montants, les écarts ou les taux réels différaient de nos estimations ou si notre interprétation des lois fiscales différait de celle des autorités provinciales et fédérale en la matière, il pourrait être nécessaire d'effectuer des ajustements. La note 26, à la page 89, explique la provision pour impôts sur les bénéficiaires et les actifs d'impôts futurs nets.

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Nous soumettons les écarts d'acquisition et les actifs incorporels à un test de dépréciation au moins une fois l'an afin de nous assurer que les justes valeurs sont supérieures aux valeurs comptables. Pour déterminer la juste valeur des écarts d'acquisition et des actifs incorporels, nous utilisons un certain nombre de facteurs, notamment des comparaisons avec les données du marché, des taux d'actualisation, des ratios cours-bénéfice et des estimations de revenus. Le processus fait appel au jugement de la direction quant aux hypothèses utilisées ainsi qu'à l'utilisation d'une méthode appropriée pour la détermination de la juste valeur. Toute dépréciation des écarts d'acquisition ou des actifs incorporels est imputée aux frais autres que d'intérêts aux états consolidés des résultats. Bien que les marchés aient montré des signes évidents de faiblesse en 2008, la valeur comptable de nos écarts d'acquisition n'a pas été touchée par ce ralentissement. De plus, les secteurs d'exploitation auxquels les écarts d'acquisition se rapportent ont continué à dégager d'excellents résultats au cours de l'exercice. Par ailleurs, rien n'indiquait au 31 décembre 2008 que la valeur comptable de ces écarts avait subi une moins-value.

Titrisation et entités à détenteurs de droits variables

Dans le cadre de notre processus de gestion du capital, du financement et des liquidités, nous formons des groupes d'actifs, par exemple divers types de prêts à la consommation, et nous vendons les droits que nous détenons dans ceux-ci à divers conduits aux fins de la titrisation. Ces opérations de titrisation, qui sont régies par des contrats de vente et d'achat, sont généralement effectuées par l'entremise de conduits qui sont des entités à détenteurs de droits variables ad hoc (« EDDV ») et sont financées par des investisseurs au moyen de papier commercial ou d'autres placements à plus long terme.

Les conventions comptables s'appliquant à la titrisation sont décrites à la note 1r, à la page 57. Si les exigences comptables relatives au traitement de la vente sont satisfaites, nous imputons aux résultats, au moment du transfert, la valeur actualisée de l'écart excédentaire que nous prévoyons gagner sur la durée de l'opération, déduction faite de toute perte sur créances estimative et des frais de transaction. Cette façon de faire exige que nous posions des hypothèses relatives aux flux de trésorerie prévus des prêts titrisés, y compris le montant des pertes sur créances, les taux d'actualisation et les passifs de gestion futurs. Advenant que les flux de trésorerie, y compris l'incidence des pertes sur créances, soient différents de nos estimations, un ajustement à la valeur comptable des droits conservés pourrait s'imposer. C'est pourquoi chaque trimestre, nous vérifions régulièrement si la valeur comptable des droits conservés inscrite aux états financiers consolidés s'est dépréciée. Si tel est le cas, nous comptabilisons cette dépréciation dans les états consolidés des résultats, en réduction des autres revenus.

Nos obligations d'offrir une protection contre les pertes de premier niveau dont le montant excède celui des pertes sur créances estimatives ne sont pas inscrites aux bilans consolidés. Des renseignements sur nos opérations de titrisation, y compris les hypothèses et une analyse de la sensibilité de celles-ci sur le bénéfice quant aux taux de remboursement des prêts, aux pertes sur créances estimatives et au montant maximal de nos obligations au titre de la dotation à la provision pour protection de premier niveau, sont fournis à la note 5, aux pages 66 et 67.

Juste valeur des instruments financiers

Dans le cours normal de nos affaires, nous faisons un usage important d'instruments financiers. Nous accordons notamment des prêts, achetons des placements, acceptons des dépôts et concluons diverses opérations sur instruments dérivés.

Tous les actifs financiers sont évalués à la juste valeur dans le bilan consolidé lors de leur constatation initiale. Après celle-ci, les prêts et les créances, les dépôts auprès d'institutions financières réglementées et les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût après amortissement, établi selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et pertes non réalisés, y compris l'incidence des fluctuations des taux de change, découlant d'actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu, sauf pour ce qui est des pertes de valeur durables, qui sont enregistrées dans le bénéfice. Les passifs financiers détenus à des fins de transaction, y compris ceux que nous avons choisi de comptabiliser à la juste valeur ou qui sont des dérivés, sont inscrits dans le bilan consolidé à la juste valeur. Les autres passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

Des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers sont fournis à la note 1d, aux pages 51 et 52, et à la note 18, aux pages 75 à 77.

La plupart des titres que nous détenons à des fins de transaction et de ceux qui sont classés comme étant disponibles à la vente sont émis ou garantis par les gouvernements fédéral et provinciaux. La baisse des taux d'intérêt s'est traduite par un accroissement de la juste valeur de ces titres qui a été pris en compte dans le cumul des autres éléments du résultat étendu. Toutefois, l'augmentation des différentiels de taux a eu des répercussions néfastes sur la juste valeur de notre PCAA non bancaire et sur celle des titres de participation. Vu la persistance de cette situation, outre l'inscription d'une moins-value de la valeur comptable du PCAA non bancaire, nous avons décidé de comptabiliser une perte de valeur durable relativement à la valeur comptable des autres titres de participation en raison de la diminution de leur valeur de marché. Fait à noter cependant, la valeur de ces titres, nonobstant le PCAA non bancaire, n'a pas d'incidence importante sur la situation financière de la Banque.

Modifications comptables et présentation futures

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2009, le chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » remplacera le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » et le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Le chapitre 3064 définit un actif incorporel et établit des normes de comptabilisation applicables aux actifs développés à l'interne. Bien que nous adoptions cette norme en 2009, nous ne nous attendons pas à ce qu'elle ait une incidence importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Le 20 janvier 2009, l'ICCA a publié l'abrégé CPN-173, *Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers*, selon lequel le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie devraient être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des instruments dérivés. Le traitement comptable préconisé dans le CPN-173 doit être appliqué rétroactivement, sans retraitement des états financiers. La banque évalue présentement l'incidence de l'adoption de cet abrégé.

Transition vers les normes internationales d'information financière (« IFRS »)

Le Conseil des normes comptables du Canada a annoncé que toutes les entités ayant une obligation publique de rendre des comptes devront présenter leurs résultats financiers conformément aux IFRS pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. L'adoption des IFRS vise à favoriser la comparabilité de la communication de l'information financière partout dans le monde.

Rapport de gestion (suite)

Ainsi, tous les états financiers intermédiaires et annuels, y compris les chiffres présentés à des fins de comparaison, devront être préparés en vertu des IFRS à compter du 1^{er} janvier 2011. Dans les périodes précédant le premier exercice au cours duquel nos résultats devront être présentés selon les IFRS en 2011, nous ferons part des effets qu'aura le passage aux normes internationales sur nos résultats financiers à mesure qu'ils seront connus. Au cours de l'exercice 2011, nous comparerons nos résultats financiers établis selon les IFRS avec ceux que nous aurions présentés en vertu des PCGR.

La HSBC Holdings, notre société mère, a adopté les IFRS en 2005. Depuis un certain nombre d'années, nous avons donc présenté nos résultats devant être inclus dans les états financiers consolidés du Groupe HSBC en nous appuyant sur les IFRS. Nous avons donc pu identifier les écarts les plus importants entre les PCGR du Canada et les IFRS. Il est à noter que nos systèmes financiers peuvent traiter l'information financière et la présenter conformément aux IFRS. Qui plus est, avant l'adoption de ces nouvelles normes, nous prévoyons remplacer l'un de nos principaux systèmes d'information financière, ce qui accroîtra notre capacité à présenter nos résultats financiers selon diverses normes dont les PCGR et les IFRS. Le passage aux IFRS aux fins de la présentation de l'information au pays s'appuiera sur les processus de communication de l'information financière aux fins des IFRS au Groupe HSBC que nous avons déjà établis.

En 2008, nous avons mis au point un plan de transition ainsi qu'un calendrier d'application qui comprend les étapes suivantes :

- une évaluation exhaustive des processus de communication de l'information financière que nous avons déjà établis selon les IFRS;
- les modifications à apporter à nos systèmes et processus de communication de l'information financière afin d'uniformiser les écarts qui auront été relevés;
- la mise en œuvre des modifications à apporter à nos systèmes et processus d'information financière, qui comprend l'évaluation des besoins en matière de formation de notre personnel comptable.

Nous avons amorcé l'évaluation détaillée des dernières différences de traitement comptable au cours du troisième trimestre de l'exercice écoulé, laquelle sera quasi-achevée au début de 2009. Nous prévoyons établir une structure de gouvernance appropriée qui nous permettra de gérer les ressources que nous devons engager ainsi que l'exécution de la stratégie de transition.

La direction estime avoir en mains toutes les ressources disponibles pour assurer la transition complète selon le calendrier prévu. À l'heure actuelle, nous ne pouvons quantifier ni divulguer l'incidence que pourrait avoir le passage aux IFRS sur nos résultats financiers étant donné que notre évaluation n'est pas terminée et que, de surcroît, les normes comptables et leur interprétation connexe sont assujetties à des changements avant leur adoption éventuelle.

Arrangements hors bilan

Dans le cadre de nos activités bancaires, nous participons à des transactions financières hors bilan qui ont une incidence financière, mais qui ne sont pas présentées dans nos bilans consolidés. Ce genre d'arrangement comporte un risque éventuel et peut, en certaines circonstances, se traduire par un passif dont le montant serait supérieur à celui inscrit dans les bilans consolidés. Outre la titrisation et les EDDV dont il a été question précédemment, ces arrangements comprennent les garanties de bonne exécution et les garanties financières, les lettres de crédit documentaire et les crédits documentaires ainsi que les instruments financiers dérivés.

Garanties et lettres de crédit

Nous émettons couramment des garanties de bonne exécution et des garanties financières ainsi que des lettres de crédit documentaire et des crédits documentaires au nom de nos clients afin de satisfaire leurs besoins bancaires. Les garanties sont souvent fournies à des clients qui ont des obligations contractuelles, en particulier, afin de leur procurer du crédit pour leurs opérations de commerce international ou pour le financement d'une construction. Les lettres de crédit sont souvent utilisées dans le processus de paiement et de documentation d'opérations de commerce international. Bien que les garanties et les lettres de crédit soient des instruments financiers, elles sont considérées comme des engagements éventuels et leur notionnel n'est pas comptabilisé dans les états financiers consolidés puisqu'il n'y a pas d'avance de fonds. Tout paiement effectué aux termes de ces obligations serait comptabilisé comme un prêt à nos clients. En raison des normes sur les instruments financiers, nous comptabilisons la juste valeur des garanties consenties au nom des clients.

Aux fins de la gestion du risque de crédit, nous considérons que les garanties et les lettres de crédit font partie des facilités de crédit consenties à nos clients, lesquelles sont soumises aux façons de procéder appropriées en matière de gestion du risque. Les garanties et les lettres de crédit sont prises en considération lorsque nous évaluons le risque de crédit dans son ensemble, tel qu'il est indiqué à la section portant sur l'analyse de notre portefeuille de prêts, aux pages 27 et 28 du rapport de gestion, et à la note 30, aux pages 93 à 94.

Instruments financiers dérivés

Dans le cadre de notre stratégie globale de gestion des risques, nous avons recours à une variété d'instruments dérivés afin de gérer ou de réduire les risques dans certains domaines d'activité.

Les opérations sur les contrats de change à terme sont celles où les contreparties conviennent d'échanger des devises selon un taux de change déterminé, à une date ultérieure. Les swaps de taux d'intérêt sont des ententes portant sur l'échange de flux de trésorerie qui peuvent comporter des taux d'intérêt dont les caractéristiques sont différentes. Les autres instruments dérivés se rapportent à des opérations liées aux actions ou au crédit.

Nous utilisons les instruments dérivés pour gérer des prêts et des dépôts comportant des dates d'échéance différentes ou des actifs et des passifs en devises de montants différents, afin de limiter les effets du risque de taux d'intérêt et du risque de change advenant des fluctuations défavorables des taux respectifs. De telles fluctuations pourraient en effet nous exposer à des risques financiers importants. L'utilisation des instruments dérivés est soumise à une supervision et à des façons de procéder en matière de contrôle interne rigoureux, comme il est mentionné à la rubrique Gestion des risques du rapport de gestion, présentée ci-après, aux pages 23 à 38.

Les conventions comptables portant sur la comptabilisation de l'incidence des instruments dérivés sont décrites à la note 1p, aux pages 56 et 57. Des renseignements sur nos instruments dérivés figurent à la note 19, aux pages 77 à 81.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le rapport sur la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière figure à la page 45, dans notre rapport annuel.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente devant être communiquée dans les documents que nous déposons ou présentons en vertu de la législation canadienne sur les valeurs mobilières est consignée, traitée, condensée et présentée dans les délais prévus par ces lois. Ils englobent les contrôles et procédures conçus pour s'assurer que l'information adéquate et appropriée est collectée et communiquée à la direction, y compris le chef de la direction et le chef des finances, de façon à permettre des prises de décision concernant l'information à diffuser en temps opportun.

Au 31 décembre 2008, la direction a procédé, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances et avec la participation de ces derniers, à une évaluation de l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information, conformément au Règlement 52-109 adopté par les organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances sont arrivés à la conclusion que la conception et le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière étaient efficaces au 31 décembre 2008.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière vise à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que nos états financiers ont été établis conformément aux PCGR du Canada. Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un processus adéquat de contrôle interne à l'égard de l'information financière. Ce processus comprend des lignes directrices et des façons de procéder visant à assurer la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de l'émetteur, à fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux PCGR et que les encaissements et décaissements de l'émetteur ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et des administrateurs de l'émetteur, et à fournir l'assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de l'émetteur qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers annuels ou les états financiers intermédiaires est soit interdite, soit détectée à temps. Étant donné les limites intrinsèques du contrôle interne à l'égard de l'information financière, il subsiste un risque que des inexactitudes importantes ne soient pas évitées ou détectées en temps opportun.

La direction a évalué la conception et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière tel que le prescrit les organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada en vertu du Règlement 52-109. Cette évaluation se fonde sur le cadre et les critères établis en vertu du *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2008 est efficace.

Rapport de gestion (suite)

Changements concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il n'est survenu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière en 2008 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Opérations entre apparentés

Comme nous faisons partie de l'un des plus importants consortiums de services bancaires et financiers du monde, nous profitons de l'expertise et des économies d'échelle que nous procure le Groupe HSBC. Nous confions, entre autres, un certain nombre de tâches à d'autres entreprises du Groupe HSBC, partageons les coûts de développement des plateformes technologiques utilisées partout dans le monde et tirons parti de contrats mondiaux, par exemple pour la publicité, le marketing, la formation et d'autres fonctions opérationnelles.

Ce genre d'opérations constitue ce qu'il est convenu d'appeler des opérations entre apparentés, lesquelles sont soumises à des façons de procéder strictes, en vue d'assurer la conformité à la *Loi sur les banques* en vigueur au Canada. Toutes les opérations de cette nature doivent être approuvées par nos services juridiques et de la conformité ou, advenant qu'elles dépassent certaines limites, par le comité de direction. Grâce à ces mesures supplémentaires, nous sommes assurés que nous respectons notre engagement selon lequel les opérations doivent être tarifées et comptabilisées de la même façon que si elles avaient été effectuées sur un marché libre, sans lien de dépendance ou, en l'absence de marché comparable, conformément à leur juste valeur. De plus, les autorités fiscales au Canada et dans d'autres territoires peuvent refuser dans certains cas les déductions au titre des opérations qui ne respecteraient pas ces conditions.

En 2008, nous avons acquis la Financière HSBC auprès d'une autre société membre du Groupe HSBC. Dans le cadre de cette acquisition, nous avons obtenu que soit faite une évaluation indépendante de la Financière HSBC; la juste valeur de l'entreprise acquise se rapproche de sa valeur comptable à la date d'acquisition. Il y a lieu de se reporter à la note 2, à la page 59, pour de plus amples renseignements à ce sujet.

Le Groupe HSBC nous impute des frais relativement à des garanties données sur des dépôts ainsi qu'aux services administratifs et techniques qu'il nous fournit. Les frais que nous avons versés aux autres sociétés membres du Groupe relativement à ces transactions ont totalisé 120 millions de dollars en 2008 (98 millions de dollars en 2007).

Le revenu autre que d'intérêts tient compte également des commissions de 16 millions de dollars (19 millions de dollars en 2007) que nous a versées une société membre du Groupe HSBC en regard de polices d'assurance vie, accident, invalidité, maladie et contre perte d'emploi dont sont assortis des prêts que nous consentons.

Un certain nombre d'opérations de routine sont également effectuées au cours de l'année, lesquelles, sur une base individuelle, n'ont pas de répercussion importante sur nos résultats. Il convient aussi de se reporter à la note 14, à la page 71, et à la note 29, à la page 93.

Dividendes

Le tableau qui suit présente les dividendes déclarés et versés, à moins d'indication contraire, sur nos actions ainsi que les distributions par part sur nos titres HSBC HaTS^{MC} au cours des trois derniers exercices :

	2008	2007	2006
Actions privilégiées de catégorie 1 (\$ par action)			
Série C	1,275 \$	1,275 \$	1,275 \$
Série D	1,250	1,250	1,250
Actions privilégiées de catégorie 2 (\$ par action)			
Série B	0,025 ⁽¹⁾		
HSBC HaTS ^{MC} (\$ par part)			
Série 2010	77,80	77,80	77,80
Série 2015	51,50	51,50	51,50
Actions ordinaires (en millions de dollars)			
Banque HSBC Canada	270	260	240
Société financière HSBC Limitée	50	50 ⁽²⁾	30

(1) Déclarés en 2008 et versés en 2009.

(2) Déclarés en 2007 et versés en 2008.

Cotes de crédit

Standard & Poor's (« S&P ») et DBRS® attribuent des cotes de crédit à notre dette et à nos titres. Les cotes sont établies suivant une méthode de classement normale propre à chacune des deux agences, selon le type de dette ou de titre.

Nos cotes de crédit ont une influence sur notre capacité à obtenir du financement de gros à des conditions avantageuses. Nos cotes de première qualité demeurent inchangées par rapport à 2007 et figurent parmi les plus élevées parmi les banques canadiennes.

Voici les cotes qui nous ont été attribuées au 31 décembre 2008 :

	<i>S&P</i> ⁽¹⁾	<i>DBRS</i> ⁽²⁾
Instruments à court terme	A-1+	R-1 (élevé)
Dépôts et dette de premier rang	AA	AA
Dette subordonnée	AA-	AA (faible)
Actions privilégiées	P-1 ⁽³⁾	Pfd-1
HSBC HaTS ^{MC}	P-1 ⁽³⁾	A (élevé)

(1) Le 19 décembre 2008, S&P a révisé la tendance de la cote de crédit de la banque, la faisant passer de stable à négative suivant une révision semblable de la perspective de la cote de crédit de HSBC Holdings plc et de celle d'autres filiales de la HSBC.

(2) Le 3 mars 2009, DBRS® a révisé la tendance de la cote de crédit de la banque, la faisant passer de stable à négative suivant une révision semblable de la tendance des cotes de crédit à long terme de HSBC Holdings plc.

(3) Selon l'échelle s'appliquant aux actions privilégiées canadiennes établie par S&P. Les cotes correspondent à A+ sur l'échelle que S&P a établie pour les actions privilégiées internationales.

Gestion du capital

Objectifs, lignes directrices et processus

Les objectifs de gestion du capital de la banque sont les suivants : créer de la valeur pour l'actionnaire, tout en finançant les activités commerciales, y compris l'actif et les positions à risque, fournir des garanties raisonnables aux déposants et dépasser les exigences réglementaires pertinentes ainsi que les cibles à long terme établies à l'interne.

Afin de bien encadrer ses processus et d'atteindre ses objectifs, la banque applique les lignes directrices approuvées par son conseil d'administration et celles de la HSBC Holdings. Au cours de 2008, nous avons élaboré un processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres que surveille notre groupe responsable de la gouvernance du capital. Ce processus utilise divers outils d'évaluation du risque dont le capital économique et des techniques de simulation de crise de façon à s'assurer que la banque dispose de suffisamment de capital pour faire face aux risques actuels et futurs et qu'elle atteigne ses objectifs stratégiques. Nous préparons annuellement un plan relatif au capital qu'approuvent le conseil d'administration et la HSBC Holdings afin de vérifier si, compte tenu des exigences en matière de capital réglementaire et de capital économique, nous maintenons un capital suffisant pour :

- maintenir notre profil de risque et respecter nos engagements en cours;
- dépasser nos exigences minimales en matière de capital réglementaire en fonction d'une marge convenue;
- résister à une crise majeure;
- demeurer aligné sur nos objectifs stratégiques et opérationnels et sur les attentes de nos actionnaires et des agences de notation.

Nos services des finances et de la trésorerie veillent au respect des lignes directrices sur une base quotidienne, le contrôle mensuel étant assuré par notre comité de gestion de l'actif et du passif (l'« ALCO »). L'ALCO, qui est présidé par le chef des finances, se compose du chef de la direction, de l'adjoint au chef de la direction ainsi que des hauts dirigeants responsables du crédit, de la gestion des risques, des ventes et du marketing et de la trésorerie. Le suivi des positions et des limites est assuré par son sous-comité, le comité de gestion tactique de l'actif et du passif (le « TALCO »). Le TALCO est aussi présidé par notre chef des finances et comprend des membres des services des finances, de la trésorerie et du marketing.

Nous rachetons ou émettons des instruments de capitaux propres au besoin pour que la structure du capital soit la plus économique possible. Dans le cadre de nos activités de gestion du capital :

- nous fixons des paramètres financiers appropriés en fonction du risque et des cibles qui permettent de lier le capital au risque;
- nous évaluons la suffisance du capital en fonction de sa position actuelle et des divers scénarios envisagés;
- la haute direction exerce un contrôle étroit;
- le conseil d'administration surveille les activités.

Rapport de gestion (suite)

Capital géré et règlements touchant les ratios de capital

Le capital total englobe à la fois le capital de catégorie 1 et le capital de catégorie 2. Le capital de catégorie 1 est le capital permanent d'une banque. Il se compose des actions ordinaires, des actions privilégiées à dividende non cumulatif admissibles, des instruments de capitaux propres innovateurs admissibles, du surplus d'apport, des bénéfices non répartis et de certains autres ajustements. Le capital de catégorie 2 comprend les débetures subordonnées et tient compte de certains autres ajustements. Le capital de catégorie 2 est assujéti à des restrictions exprimées en pourcentage du capital total aux fins du calcul de la suffisance du capital.

Le BSIF édicte les normes de suffisance du capital qui s'appliquent aux institutions financières constituées en vertu d'une loi fédérale, notamment les banques. Les règlements du BSIF sont fondés sur les normes internationales établies par la Banque des règlements internationaux (« BRI »). Même si la BRI fixe à 4 %, pour le ratio de capital de catégorie 1, et à 8 %, pour le ratio de capital total (en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques), les limites minimales que doivent maintenir les institutions financières, le BSIF recommande que les banques canadiennes maintiennent au minimum des ratios de capital de catégorie 1 et de capital total de 7 % et de 10 % respectivement. En 2008 et en 2007, la banque a maintenu des ratios qui respectent ces exigences.

Modification des exigences aux fins du calcul des ratios de capital

La banque a adopté et mis en œuvre les normes édictées dans le document *Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres : Dispositif révisé (version compilée)* (juin 2006), communément appelé le Nouvel accord de Bâle. Parmi les méthodes proposées, la banque, en accord avec le Groupe HSBC, a adopté l'approche avancée fondée sur les notations internes (« approche NI avancée ») pour calculer ses besoins en capital en fonction du risque de crédit. Cette approche permet à la banque de s'appuyer sur des estimations internes pour certaines mesures du risque, notamment les probabilités de défaut, les pertes en cas de défaut, les expositions en cas de défaut et les échéances effectives pour calculer l'actif pondéré en fonction du risque de crédit. L'application de cette approche, par opposition à celle prévue dans l'Accord de Bâle, permet d'apparier plus étroitement les exigences en matière de capital réglementaire et le profil de risque. La banque a adopté l'approche standard pour établir le capital nécessaire pour le risque d'exploitation, ce qui constitue une nouvelle exigence du Nouvel accord de Bâle. Le risque d'exploitation s'entend du risque qui survient à cause de procédés internes ou de systèmes déficients ou inadéquats, du manque de compétences du personnel ou d'événements externes. Conformément à l'approche standard, le capital requis est calculé par application d'un facteur spécifique, qui varie de 12 % à 18 %, au revenu brut tiré de certaines gammes de produits.

La présentation du capital selon l'approche NI avancée doit être approuvée par le BSIF. Lorsque les banques auront démontré qu'elles répondent à toutes les exigences régissant l'utilisation de l'approche NI avancée et que le BSIF aura approuvé son utilisation, elles pourront l'utiliser pour calculer l'actif pondéré en fonction des risques et le capital minimal exigé. Cependant, certains niveaux planchers de capital s'appliqueront après la mise en œuvre complète de l'approche NI avancée. Ainsi un niveau plancher de capital égal à 90 % du capital minimal exigé en vertu de l'Accord de Bâle s'appliquera pour la première année suivant l'approbation; ce niveau plancher pourrait être ramené à 80 % la deuxième année, sous réserve de l'approbation du BSIF.

En février 2008, le BSIF a donné à la banque l'autorisation, sous certaines conditions, d'utiliser l'approche NI avancée pour calculer le capital réglementaire selon les nouvelles normes. En septembre 2008, le BSIF a informé la banque qu'elle avait rempli les conditions qui lui permettront de réduire de 100 % à 90 % le niveau plancher de son capital réglementaire durant la période de transition, tel que le requiert le BSIF aux termes des lignes directrices en matière de suffisance du capital, à compter de la période réglementaire considérée du troisième trimestre de 2008.

Le capital requis pour couvrir le risque de crédit de la Financière HSBC est calculé provisoirement en fonction de l'approche standard tant que le BSIF n'aura pas donné son aval quant à l'utilisation de l'approche NI avancée. Aux termes de l'approche standard, les coefficients de pondération des risques que prescrit le BSIF sont utilisés pour calculer l'actif pondéré en fonction du risque de crédit.

Capital réglementaire et ratios

Les composantes du capital réglementaire et les ratios de capital réglementaire réels de la banque sont présentés dans le tableau ci-après. Tel qu'il est mentionné précédemment, la banque a adopté, le 1^{er} janvier 2008, les normes du Nouvel accord de Bâle. Celles-ci viennent modifier la méthode de calcul des ratios de capital. Par suite de l'adoption de ces nouvelles normes, il est impossible de comparer les chiffres correspondants des exercices précédents figurant dans le tableau ci-dessous.

La Société d'assurance-dépôts du Canada (« SADC ») utilise un barème de primes d'assurance différentielles, qui comprend des objectifs en matière de suffisance du capital. La SADC a recours, entre autres, à un coefficient actif/capital réglementaire, qu'elle-même a défini, pour déterminer si une institution financière maintient des réserves de capital suffisantes. Selon cette définition, une institution financière a des réserves de capital suffisantes si elle maintient un coefficient actif/capital réglementaire inférieur au coefficient maximal permis par le BSIF. Comme nous privilégions la prudence, nous avons maintenu un coefficient actif/capital réglementaire nettement inférieur au coefficient maximal permis par le BSIF en 2008 et en 2007.

Le 30 novembre 2008, la banque a acquis la totalité du capital-actions avec droit de vote de la Financière HSBC, comme il est expliqué plus en détails à la note 2, de la page 59. Les chiffres correspondants suivants n'ont pas été retraités du fait qu'il n'a pas été jugé nécessaire de le faire.

	2008 <i>(Nouvel accord de Bâle)</i>	2007 <i>(Accord de Bâle)</i>
Capital de catégorie 1	4 197 \$	3 658 \$
Capital de catégorie 2	1 004	1 070
Total du capital des catégories 1 et 2	5 201	4 728
Déductions relatives à la titrisation	—	(50)
Total du capital disponible à des fins réglementaires	5 201 \$	4 678 \$
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	41 623 \$	41 372 \$
Ratios de capital réglementaire réels		
Capital de catégorie 1	10,1 %	8,8 %
Total du capital	12,5 %	11,3 %
Coefficient actif/capital réglementaire réel	14,0 x	14,1 x
Ratios de capital réglementaire minimaux requis		
Capital de catégorie 1	7,0 %	7,0 %
Total du capital	10,0 %	10,0 %

Gestion des risques

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers vérifiés.)

Toutes les activités commerciales de la banque exigent la mesure, l'évaluation, l'acceptation et la gestion d'un certain niveau de risque ou d'une combinaison de risques. La gestion des risques consiste à déterminer, à analyser, à évaluer et à gérer les facteurs qui pourraient avoir des effets défavorables sur les ressources, les activités, la réputation et les résultats financiers de la banque. Les principales catégories de risques auxquelles la banque est exposée sont notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de marché, le risque lié à la structure, le risque de fiduciaire et le risque d'exploitation. La gestion de ces divers types de risques est exposée ci-dessous. Le cadre établi de gestion des risques vise à évaluer les risques et leurs interrelations de manière intégrée afin de favoriser un contrôle permanent des risques.

Gouvernance du risque

Un cadre bien établi de gouvernance du risque permet une surveillance visant à assurer la gestion efficace des risques et la prise de responsabilités à cet égard. Le comité responsable de la gestion des risques s'assure de la gestion stratégique de tous les risques auxquels la banque et ses filiales doivent faire face. Ses fonctions sont les suivantes :

- Déterminer les risques importants et les mesurer;
- Élaborer et faire approuver des lignes de conduite et des façons de procéder en matière de gestion des risques pour les activités et les unités d'exploitation qui assument un risque important, et établir un plan de continuité des opérations;
- Établir les orientations et les limites acceptables pour la banque en matière de risque, y compris l'acceptation de risques nouveaux ou inhabituels;
- Exercer un contrôle sur le respect des lignes de conduite et des façons de procéder établies;
- Soumettre toute nouvelle ligne de conduite ou modification importante aux façons de procéder, toute situation inhabituelle, exception importante, nouvelle orientation ou tout nouveau produit au comité de direction et, le cas échéant, au comité de vérification et au conseil d'administration aux fins d'examen, de ratification ou d'approbation.

Les politiques de gestion des risques présentées par le comité responsable de la gestion des risques sont approuvées par le conseil d'administration. Dans l'ensemble, les limites en matière de gestion des risques sont établies en tenant compte de celles du Groupe HSBC.

Rapport de gestion (suite)

Le comité responsable de la gestion des risques délègue la gestion quotidienne des risques à divers sous-comités, notamment l'ALCO, le TALCO, le comité responsable du crédit, le comité responsable de la gestion du risque d'exploitation et le comité responsable de la gestion du risque de fiduciaire. De plus, la banque compte d'autres comités qui sont responsables en particulier de l'évaluation des risques et de la mise en marché des nouveaux produits et de la gouvernance en matière de gestion du capital.

La banque s'en réfère au chef de la gestion des risques lorsque tous les risques sont évalués de façon globale conformément au processus de gestion des risques applicable à l'ensemble de l'entreprise. Ainsi, il revient à une seule unité centralisée de contrôler les risques assumés par plusieurs unités d'exploitation, dont le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'exploitation.

En plus des risques auxquels la banque est quotidiennement exposée, qui sont énumérés ci-dessus, il faut compter le risque stratégique. Un tel risque peut se manifester si elle ne parvient pas à discerner les occasions d'affaires ou les menaces découlant de l'évolution du marché dont les effets peuvent se faire sentir, dans certains cas, au bout de plusieurs années. Ces occasions d'affaires ou menaces sont attribuables à de nombreux facteurs, à savoir l'évolution de la conjoncture économique et politique, les nouvelles exigences des clients, les tendances démographiques, les modifications réglementaires ou l'activité des concurrents de la banque. Ce risque est atténué en évaluant les occasions et les défis éventuels grâce au processus de planification stratégique, que la banque met en œuvre de concert avec le Groupe HSBC.

Risque de crédit

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers vérifiés.)

Le risque de crédit représente le risque de perte financière advenant le cas où un client ou une contrepartie ne satisferait pas à ses obligations contractuelles. Il se présente surtout dans les domaines des prêts directs, du financement du commerce international et des activités de crédit-bail, mais il découle aussi de certains produits hors bilan comme les garanties et les dérivés de crédit de contrepartie, ainsi que de certaines catégories de titres que nous détenons, plus particulièrement sous forme de titres de créance.

La gestion du risque de crédit qui contribue à la rentabilité durable d'une entreprise s'articule autour des principaux éléments suivants :

- le maintien d'une culture solide en matière d'activités de prêts responsables qui s'appuie sur l'application rigoureuse des lignes directrices relatives aux risques et d'un cadre de contrôle interne;
- l'établissement de partenariats efficaces avec les entités avec lesquelles elle fait des affaires en s'appuyant sur une définition claire de son degré de tolérance au risque, et en procédant à une réévaluation de celui-ci en fonction de conditions réelles ou de différents scénarios;
- l'examen minutieux et l'approbation des risques de crédit, des coûts qui s'y rattachent et des mesures d'atténuation des risques qui s'imposent en faisant appel à une source externe.

Lignes directrices et procédures

Le risque de crédit est géré conformément aux lignes de conduite de la banque en matière de crédit, lesquelles sont établies en collaboration avec le Groupe HSBC et ont été approuvées par le conseil d'administration. Les limites du risque et les pouvoirs d'accorder le crédit sont délégués aux cadres supérieurs du service du crédit qui, à leur tour, les délèguent aux directeurs appropriés selon des limites établies et selon les circonstances. Les risques de crédit qui dépassent certains montants ou d'autres paramètres précis devront peut-être être approuvés par le Groupe HSBC de manière à être conformes aux limites du risque de crédit de ce dernier à l'échelle internationale.

Les membres du comité responsable de la gestion des risques et du comité responsable du crédit se réunissent tous les trimestres, tout comme le comité de vérification et le conseil d'administration, pour passer en revue la qualité de crédit du portefeuille de prêts, la répartition par secteur géographique, par produit et par secteur d'activité, la concentration de clients importants, le caractère adéquat des provisions constituées à l'égard des prêts et l'efficacité du système de cotation. Les politiques qui s'appliquent aux limites établies pour les clients importants et à la concentration par secteur d'activité, par produit et par secteur géographique sont approuvées par le conseil d'administration, qui s'appuie à ce chapitre sur les lignes de conduite énoncées par le Groupe HSBC. Toutes les facilités autorisées dont le montant est élevé, qu'il s'agisse de nouvelles facilités ou de facilités renouvelées, ainsi que les opérations sur des instruments dérivés et les facilités sous surveillance et celles dont le recouvrement est douteux sont également signalées tous les trimestres au comité de vérification. La tolérance de la banque envers le risque de crédit est indiquée dans des lignes de conduite en matière de crédit s'appliquant aux prêts commerciaux et personnels, lesquelles sont conformes à celles du Groupe HSBC et sont approuvées tous les trimestres par le comité de vérification. Elles sont par la suite diffusées à l'échelle de l'entreprise, conjointement avec divers manuels portant sur le crédit.

Le service du crédit approuve les facilités de crédit qui dépassent les limites d'autorisation attribuées aux directeurs des secteurs d'activité et passe en revue les décisions de crédit prises en succursales afin de s'assurer qu'elles reflètent les objectifs au chapitre de la gestion du portefeuille de crédit. Le service du crédit peut exceptionnellement autoriser des limites de crédit supérieures aux limites établies, en tenant compte toutefois du niveau de risque et des avantages prévus. Le risque de crédit est géré de façon rigoureuse. Tous les aspects du risque de crédit font l'objet d'une surveillance continue, et les prêts et les facilités de crédit de moindre qualité sont passés en revue plus fréquemment. Les prêts problématiques et les prêts douteux sont décelés à un stade précoce et confiés à une unité distincte, notamment le service du crédit spécial, qui en assure la gestion.

L'intégrité des données sur le crédit sous-jacentes est également assurée au moyen d'un examen des demandes et par la surveillance et l'examen continus des demandes par le service de la gestion du crédit et des risques. Cet exercice comprend l'examen de l'application des systèmes de notations, particulièrement dans les cas de contournement manuel des valeurs produites par le système.

Le risque relatif aux banques et aux établissements financiers doit également être évalué par une équipe du Groupe HSBC qui en assure la gestion et le suivi à l'échelle internationale. De la même façon, le risque transfrontalier est géré par cette équipe et soumis à des limites par pays. Les décisions de crédit prises par les succursales et par les directeurs du crédit du siège social sont passées en revue régulièrement par le service de la vérification interne, qui doit s'assurer que les lignes de conduite, façons de procéder et conditions sont respectées.

Les activités de prêt dans le secteur immobilier sont gérées selon des règles bien définies. Dans le cas de nouveaux dossiers de crédit, l'accent est mis sur la relation avec le client et le parrainage de son projet. La banque surveille de près le degré de risque et la composition de ces prêts, compte tenu de leur poids dans notre portefeuille de prêts et des signes faisant état d'un ralentissement des prix dans le secteur immobilier. Lorsqu'elle doit s'en remettre à des tiers pour évaluer les éléments d'actif, elle s'assure que des méthodes d'évaluation transparentes, appliquées avec constance, sont utilisées. La banque a dressé à cet égard une liste de professionnels reconnus qui respectent ses critères.

Cadre d'évaluation du risque de crédit

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers vérifiés.)

Le Nouvel accord de Bâle encourage l'adoption de deux principales approches pour le calcul du risque de crédit. Il s'agit de l'approche NI avancée et de l'approche standard. La banque fait appel pour la plupart du temps à l'approche NI avancée pour établir son risque de crédit.

Aux termes de cette approche, le cadre d'évaluation du risque permet à la banque de s'appuyer sur des paramètres tels que la probabilité de défaut (« PD ») d'un débiteur et la gravité d'une perte exprimée en termes d'exposition en cas de défaut (« ECD ») et de perte en cas de défaut (« PCD »). Ces paramètres servent à évaluer les pertes prévues et le capital minimal exigé. Ils peuvent également être utilisés de pair avec d'autres données dans le cadre d'évaluation de la cote de crédit et d'autres prises de décision relatives à la gestion des risques.

Toutes les estimations sont assujetties à un système de validation et de contrôle précédant et suivant la mise en place de l'approche, dont une série de tests conçus pour vérifier l'exactitude et la validité des données utilisées.

Dans le cas du portefeuille de prêts de gros, dont les débiteurs peuvent comprendre des banques, des États souverains et des entreprises, la PD d'un débiteur est calculée selon un système d'évaluation du risque comportant 22 valeurs différentes, 20 étant les cotes de non-défaut qui sont associées, à différents degrés, à une situation financière saine, et 2 étant associées aux cotes de défaut. Les membres du personnel responsable de l'approbation des prêts revoient les scores générés par les modèles et les tableaux de bord de chacun des débiteurs. Les cotes de risque des clients qui ont fait l'objet d'une approbation finale sont transposées dans une fourchette de valeur de la PD dont le point médian sert à calculer le capital réglementaire.

Les modèles d'évaluation de la PCD/ECD relatifs à un portefeuille de gros (banques, États souverains et entreprises) ont été élaborés suivant les principes généraux du Groupe HSBC, ce qui permet aux entités de la HSBC d'appliquer des paramètres qui respectent les conditions de leurs propres territoires. L'ECD est évaluée sur un horizon de 12 mois et correspond, grosso modo, à la somme de l'exposition actuelle et, le cas échéant, à une estimation de l'augmentation future de l'exposition. La PCD est exprimée sous forme de pourcentage de l'ECD.

Pour ce qui est des portefeuilles de prêts de détail, les expositions sont gérées en lots de comptes homogènes comportant des caractéristiques semblables. La PD, la PCD et l'ECD sont estimées pour chacun des lots en fonction des données historiques relatives aux pertes qui ont été observées. La répartition des prêts entre les différents lots est effectuée une fois par mois en tenant compte des caractéristiques associées aux expositions elles-mêmes alors que l'évaluation des risques s'appuie sur des mesures correspondant aux lots qui ont été compilées à partir de données sur un cycle économique entier.

Rapport de gestion (suite)

La Financière HSBC applique l'approche standard simplifiée conformément au Nouvel accord de Bâle pour établir la pondération des risques de crédit.

Simulations de crise et analyse de la sensibilité

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers vérifiés.)

La banque a instauré un mécanisme de simulations de crise qui s'applique à tous ses portefeuilles de prêts, lequel permet de mesurer l'incidence des pertes prévues et imprévues selon des situations extrêmes, mais plausibles. Grâce à ces scénarios, la direction est informée des risques auxquels est exposé le portefeuille et des effets qui en découlent sur les exigences de capital et les résultats. Les simulations de crise jouent également un rôle important dans le processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres.

Les scénarios envisagés peuvent varier grandement. En effet, il peut s'agir de modèles de simulation macroéconomique ou encore d'analyses qui visent un secteur en particulier ou d'autres facteurs se rapportant au portefeuille de prêts. Il existe une panoplie de techniques mais notre principal objectif est de réaliser une estimation des résultats possibles et des probabilités qu'ils se produisent. C'est pourquoi la banque fait appel à des méthodes tant qualitatives que quantitatives. Bien entendu, ces simulations de crise sont sujettes à interprétation. Divers résultats sont donc soumis à la direction à des fins d'examen.

Exposition maximale au risque de crédit

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers vérifiés.)

Le tableau ci-après fait état de l'exposition maximale au risque de crédit des instruments financiers figurant au bilan et hors bilan et il ne tient pas compte des garanties détenues ni d'autres rehaussements de crédit. Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au bilan, le montant exposé au risque de crédit est égal à la valeur comptable. Dans le cas des garanties financières accordées, l'exposition maximale au risque de crédit correspond au montant maximum que la banque pourrait avoir à payer si les garanties étaient mises en jeu. Pour ce qui est des engagements de prêts et des autres engagements relatifs au crédit qui sont irrévocables sur la durée de vie des facilités respectives, le montant maximum exposé au risque de crédit est le plein montant des facilités engagées.

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Montants exposés au risque et comptabilisés au bilan		
Encaisse à la Banque du Canada et dans d'autres établissements financiers réglementés	1 855 \$	3 674 \$
Valeurs mobilières		
Comptabilisées au bilan	10 818	6 991
Moins : titres de participation non exposés au risque de crédit	(189)	(214)
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	6 682	6 122
Prêts	43 646	43 595
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 209	5 727
Dérivés	2 448	623
Inclus dans les autres actifs		
Intérêts courus à recevoir	177	215
Autres éléments d'actif portant intérêt	175	224
Sommes à recevoir des clients, des courtiers et des chambres de compensation	306	236
Débiteurs et autres sommes à recevoir	427	375
Total des montants exposés au risque et comptabilisés au bilan	<u>71 554</u>	<u>67 568</u>
Montants hors bilan exposés au risque		
Lettres de crédit de soutien (financières et de bonne exécution)	2 570	2 420
Lettres de crédit documentaire et crédits documentaires de soutien	397	322
Engagements de crédit	37 426	41 329
Rehaussements de crédit et de rendement	14	50
Total des montants hors bilan exposés au risque	<u>40 407</u>	<u>44 121</u>
Montant maximum exposé au risque	<u>111 961 \$</u>	<u>111 689 \$</u>

Garanties et autres rehaussements de crédit

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers vérifiés.)

Conformément à sa politique de prêts, la banque évalue la capacité du client à rembourser son prêt plutôt que de se fier indûment à la valeur de la garantie sous-jacente. Selon la situation financière des clients et le type de produit, certaines facilités de crédit peuvent être non garanties. Toutefois, l'existence d'une garantie atténue grandement le risque de crédit.

Les principaux types de garanties sont les suivants :

- dans le secteur des prêts personnels, les hypothèques résidentielles ou le droit grevant les autres biens personnels faisant l'objet du financement;
- dans le secteur commercial et industriel, le droit grevant des actifs d'une société, par exemple des terrains, des immeubles et du matériel, des stocks et des créances;
- dans le secteur immobilier commercial, le droit grevant les propriétés faisant l'objet du financement;
- dans le secteur financier, le droit grevant les instruments financiers, par exemple les titres de créance et les titres de participation soutenant les facilités de négociation.

Dans les lignes directrices relatives à la gestion du risque de crédit, on retrouve des directives sur l'acceptabilité de certaines catégories de garantie ou des mesures d'atténuation des risques de crédit. Les paramètres d'évaluation sont mis à jour régulièrement selon la nature de la garantie. L'existence de garanties qui couvrent entièrement les prêts consentis à des entreprises, des banques et des États souverains permet d'atténuer le risque de crédit aux fins du capital.

La banque ne présente pas la juste valeur des garanties détenues et des autres rehaussements de crédit sur les prêts en souffrance mais non douteux ni sur les prêts douteux évalués au cas par cas, parce qu'il n'est pas pratique de procéder ainsi.

Les garanties détenues à l'égard des actifs financiers autres que les prêts sont déterminées par la nature de l'instrument financier. Les titres de créance du gouvernement et les autres titres de créance, dont les instruments du marché monétaire, ne sont généralement pas garantis, à l'exception des titres adossés à des créances et des instruments semblables, qui sont garantis par des blocs d'actifs financiers.

La banque a instauré des lignes directrices dans le but de surveiller la présence d'une concentration indésirable de garanties à l'appui de ses risques de crédit.

Diversité du portefeuille de prêts

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers vérifiés.)

Il peut y avoir concentration du risque de crédit lorsque la capacité d'un groupe d'emprunteurs ou d'autres contreparties de s'acquitter de leurs obligations contractuelles peut être touchée de la même façon par des événements externes. Par exemple, il peut être question de concentration du risque de crédit si plusieurs contreparties sont établies dans la même région, font partie du même secteur d'activité ou sont soumises aux mêmes conditions de marché. La banque accorde par conséquent une grande importance à la diversification du risque.

Lorsqu'elle évalue les risques de son portefeuille de crédit, elle tient compte de tous les types d'exposition dont découle le risque de crédit.

Le tableau qui suit présente une analyse des éléments composant ce portefeuille :

	2008	2007
Prêts inclus dans les états financiers, déduction faite des provisions	43 646 \$	43 595 \$
Provisions pour créances irrécouvrables	615	514
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations ⁽¹⁾	5 209	5 727
Lettres de crédit de soutien (financières et de bonne exécution) ⁽¹⁾	2 570	2 420
Lettres de crédit documentaire et crédits documentaires	397	322
Total des prêts	52 437	52 578
Prêts et acceptations douteux ⁽¹⁾	(932)	(420)
Total des prêts productifs	51 505 \$	52 158 \$

(1) Comprennent des acceptations et des lettres de crédit douteuses de 5 millions de dollars (3 millions de dollars en 2007).

Les tableaux suivants fournissent des précisions sur l'ensemble du portefeuille de prêts productifs qui, dans le cas des comptes d'entreprises et d'administrations publiques, comprennent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations, les lettres de crédit et les garanties, et sur sa répartition géographique et sa répartition par secteur d'activité.

Rapport de gestion (suite)

Portefeuille de prêts productifs

	2008		2007	
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques ⁽¹⁾	31 183 \$	60,5 %	30 152 \$	57,8 %
Prêts hypothécaires résidentiels	11 204	21,8 %	12 311	23,6 %
Prêts à la consommation	3 848	7,5 %	4 893	9,4 %
Autres prêts à la consommation	5 270	10,2 %	4 802	9,2 %
Total des prêts productifs	51 505 \$	100,0 %	52 158 \$	100,0 %

(1) Comprend 628 millions de dollars (587 millions de dollars en 2007) à titre de prêts à la construction et d'autres prêts garantis par des hypothèques résidentielles.

Répartition géographique

	2008		2007	
Colombie-Britannique	21 295 \$	41,3 %	20 945 \$	40,2 %
Ontario	12 905	25,1 %	13 208	25,3 %
Ouest du Canada, sauf la Colombie-Britannique	11 022	21,4 %	11 141	21,4 %
Québec et provinces de l'Atlantique	6 283	12,2 %	6 864	13,1 %
Total des prêts productifs	51 505 \$	100,0 %	52 158 \$	100,0 %

Portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques

Répartition par secteur d'activité

	2008		2007	
Immobilier	9 730 \$	31,2 %	10 417 \$	34,6 %
Services	5 851	18,8 %	5 520	18,3 %
Commerce	4 462	14,3 %	5 103	16,9 %
Fabrication	3 543	11,4 %	3 681	12,2 %
Hôtels et établissements d'hébergement	1 004	3,2 %	1 003	3,3 %
Autres	6 593	21,1 %	4 428	14,7 %
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	31 183 \$	100,0 %	30 152 \$	100,0 %

Par concentration de clients importants, on entend les groupes d'emprunteurs auxquels la banque a accordé des facilités de crédit dépassant 10 % du capital réglementaire. Au 31 décembre 2008, ce montant s'établissait à environ 496 millions de dollars (468 millions de dollars en 2007).

Le tableau qui suit fournit les détails relatifs à la concentration de clients importants :

	2008	2007
Concentration de clients importants	2 737 \$	2 819 \$
En pourcentage du total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	8,8 %	9,3 %
En pourcentage du total des prêts productifs	5,3 %	5,4 %

Qualité du crédit des actifs financiers

Abstraction faite des activités de prêts à la consommation, nous attribuons une qualité de crédit excellente à la majeure partie de notre portefeuille de prêts. La qualité de crédit du portefeuille est demeurée stable au cours des cinq derniers exercices bien que, vers la fin de 2007, elle ait commencé à se détériorer. Au 31 décembre 2008, des prêts totalisant 751 millions de dollars, ou 1,6 % du portefeuille, étaient douteux. Les provisions générales et spécifiques couvraient 56 % de ces prêts (130 % au 31 décembre 2007). Dans l'ensemble, la qualité du crédit demeure bonne, reflétant nos normes prudentes en matière de crédit. Toutefois, la conjoncture économique du Canada s'est dégradée vers la fin de 2008. L'augmentation des dotations aux provisions pour l'exercice 2008, par rapport à celles de l'exercice précédent, est attribuable à nos services aux entreprises dans l'ensemble de la banque.

La détérioration de l'économie a entraîné une hausse du nombre de prêts en défaut pour ce qui est de nos activités de prêts à la consommation. Au 31 décembre 2008, des prêts totalisant 181 millions de dollars, soit 4,5 % du portefeuille, étaient douteux (148 millions de dollars, ou 2,9 %, au 31 décembre 2007) et la provision générale couvrait 108 % de ces derniers (109 % au 31 décembre 2007). Dans l'ensemble, la qualité du crédit s'est affaiblie, situation due au ralentissement de l'économie au Canada et qui se caractérise par une hausse des faillites et du taux de chômage ainsi que par un affaiblissement du marché immobilier au pays.

La banque analyse la qualité de crédit de son portefeuille de prêts en fonction de ce qui suit :

<i>Catégorie</i>	<i>Évaluation interne du risque de crédit</i>	<i>Évaluation interne du risque de crédit de Standard & Poor's</i>	<i>Évaluation interne du risque de crédit de Moody's</i>
Excellent	Risque de défaut minime à faible	AAA à A-	Aaa à A3
Moyen	Risque de défaut satisfaisant à modéré	BBB+ à B+	Baa1 à B1
Faible	Risque de défaut important soumis au service du crédit spécial	B à CCC	B2 à C
Douteux	Prêts en défaut	D	C

La qualité du crédit des actifs financiers est exprimée en termes d'ECD, sauf pour le secteur des prêts à la consommation. Par conséquent, elle ne concordera pas avec les valeurs comptables présentées au bilan consolidé. L'ECD représente l'encours d'une exposition de crédit avant déduction de provisions spécifiques ou de radiations ainsi que les sommes non utilisées, qui représentent une estimation de tout montant non constaté au bilan qui peut être utilisé au moment du défaut. La qualité du crédit des actifs financiers du secteur des prêts à la consommation est exprimée à la valeur comptable et est présentée dans les bilans consolidés.

Qualité du crédit des actifs financiers liés aux prêts aux entreprises

	2008 (ECD)		
	<i>Montant utilisé</i>	<i>Montant inutilisé</i>	<i>Total</i>
Excellent	16 836 \$	3 889 \$	20 725 \$
Moyen	29 500	8 462	37 962
Faible	1 427	178	1 605
Douteux	912	81	993
	<u>48 675 \$</u>	<u>12 610 \$</u>	<u>61 285 \$</u>

Qualité du crédit des actifs financiers liés aux prêts aux particuliers (sauf pour le secteur des prêts à la consommation)

	2008 (ECD)		
	<i>Montant utilisé</i>	<i>Montant inutilisé</i>	<i>Total</i>
Excellent	6 936 \$	1 294 \$	8 230 \$
Moyen	16 081	2 629	18 710
Faible	406	16	422
Douteux	138	—	138
	<u>23 561 \$</u>	<u>3 939 \$</u>	<u>27 500 \$</u>

Qualité du crédit des actifs financiers liés aux prêts aux particuliers (pour le secteur des prêts à la consommation)

	2008
	<i>Montant utilisé</i>
Excellent	1 381 \$
Moyen	1 950
Faible	83
En souffrance, mais non douteux	495
Douteux	181
	<u>4 090 \$</u>

Prêts en souffrance mais non douteux

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers vérifiés.)

Les prêts en souffrance mais non douteux sont notamment les prêts pour lesquels le versement le plus récent n'a pas été effectué mais qui ne peuvent être considérés comme douteux; ils comprennent également les prêts entièrement garantis par des espèces, les prêts hypothécaires résidentiels en souffrance depuis plus de 90 jours mais dont la valeur de la garantie est suffisante pour rembourser le capital et au moins un an d'intérêts, et les facilités de financement de commerce international à court terme en souffrance depuis plus de 90 jours pour des raisons techniques comme des délais dans la présentation des documents, mais pour lesquels la solvabilité de la contrepartie ne fait aucun doute.

Rapport de gestion (suite)

Le classement chronologique ci-dessous montre les prêts en souffrance pour lesquels une provision générale pour perte de valeur a été établie, bien qu'il ne soit habituellement pas possible d'établir une perte de valeur à ce stade précoce de défaut.

	2008	2007
En souffrance – de 1 à 29 jours	597 \$	670 \$
En souffrance – de 30 à 59 jours	168	161
En souffrance – de 60 à 89 jours	65	53
En souffrance depuis 90 jours et plus	9	9
	839 \$	893 \$

Prêts douteux et provisions pour créances irrécouvrables

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers vérifiés.)

Lorsqu'il se produit des pertes de valeur, la banque réduit la valeur comptable des prêts au moyen d'un compte de provision. Le montant de ces pertes de valeur est passé en charges. Les provisions pour créances irrécouvrables comprennent des provisions spécifiques et des provisions générales, chacune d'elles faisant l'objet d'une révision régulière. Les provisions pour créances irrécouvrables ramènent la valeur brute d'un actif à sa valeur comptable nette.

Nous maintenons un compte de provisions pour créances irrécouvrables, dont le solde est jugé suffisant selon la direction pour absorber toutes les pertes relatives au crédit correspondant aux éléments figurant au bilan et hors bilan, y compris les dépôts auprès d'autres établissements financiers réglementés, les prêts, les acceptations, les instruments dérivés et les autres passifs éventuels liés au crédit comme les lettres de crédit et les garanties.

L'évaluation du montant des provisions pour créances irrécouvrables est subjective en soi puisque les estimations effectuées sont susceptibles d'être modifiées de façon considérable. Cela comprend les montants se rapportant aux flux de trésorerie futurs prévus et le moment où ils se réaliseront de même que les pertes subies sur les prêts qui, pris individuellement, n'ont pas encore été désignés comme douteux.

Les comptes qui, pris individuellement, sont significatifs sont considérés comme des comptes douteux dès qu'il existe des indications objectives d'une perte de valeur. Voici les critères que la banque applique pour déterminer qu'il existe des indications objectives de perte de valeur :

- L'emprunteur éprouve des problèmes de trésorerie connus;
- Des paiements contractuels de capital ou d'intérêts sont en souffrance;
- L'emprunteur ne respecte pas les clauses contractuelles ou les conditions des prêts;
- Il existe une possibilité croissante de faillite ou de liquidation de l'emprunteur;
- Une agence de notation externe a abaissé de manière importante la cote de solvabilité de l'emprunteur.

Les provisions spécifiques sont comptabilisées sur une base individuelle pour chacun des prêts afin de réduire leur valeur comptable à leur montant estimatif de réalisation.

La provision générale reflète notre meilleure estimation des pertes subies liées au portefeuille de prêts pour chacun des comptes importants pour lesquels il n'existe pas d'indication qu'un prêt a été désigné comme douteux ou pour un groupe de prêts comportant un nombre élevé de prêts homogènes qui, sur une base individuelle, ne sont pas considérés importants. Pour calculer adéquatement la provision générale, nous appliquons les méthodes suivantes :

Prêts aux entreprises et aux administrations publiques – Les paramètres de crédit sous-jacents de ces prêts comprennent la probabilité de défaut, la perte en cas de défaut et l'exposition en cas de défaut pour chacun des clients; ces paramètres sont tirés du système d'application de notations de la banque aux fins du calcul de la provision générale. La direction peut modifier ces paramètres pour certains, voire l'ensemble des emprunteurs lorsque les paramètres du système d'application de notations ne reflètent pas toutes les pertes subies. Pour faire cet ajustement discrétionnaire, il est nécessaire d'utiliser un cadre de référence reconnu pour ce qui est des mesures internes et externes de la qualité du crédit.

Prêts hypothécaires résidentiels – Les taux de pertes moyennes historiques servent à déterminer la provision générale à l'égard de ces prêts. La direction peut tenir compte d'autres données actuelles advenant le cas où elle estime que ces taux ne reflètent pas pleinement les pertes de ces portefeuilles.

Prêts à la consommation et autres prêts à la consommation – La banque analyse les taux historiques de prêts en souffrance par catégorie de produits pour calculer la provision générale pour créances irrécouvrables. Les pertes estimatives relatives à chaque groupe de prêts sont établies en comparant les fluctuations du taux de défaillance parmi des groupes de

prêts homogènes. Ces estimations peuvent être modifiées si la direction juge qu'elles ne reflètent pas exactement les pertes subies. Pour faire cet ajustement discrétionnaire, il est nécessaire d'utiliser un cadre de référence reconnu pour ce qui est des mesures internes et externes de la qualité du crédit.

Outre les méthodes susmentionnées, le solde de la provision générale pour créances irrécouvrables est également analysé en fonction de l'actif pondéré en fonction des risques et des provisions constituées par d'autres banques.

Le tableau ci-dessous donne des détails sur le portefeuille de prêts douteux :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques		
Immobilier	452 \$	112 \$
Fabrication ⁽¹⁾	143	68
Commerce	30	15
Services	39	28
Autres	24	3
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	<u>688</u>	<u>226</u>
Prêts personnels		
Prêts hypothécaires résidentiels	37	22
Prêts à la consommation	181	148
Autres prêts à la consommation	26	24
Total des prêts personnels	<u>244</u>	<u>194</u>
Total des prêts, des acceptations et des lettres de crédit douteux ⁽¹⁾	<u>932 \$</u>	<u>420 \$</u>
Provisions spécifiques	162 \$	84 \$
Provision générale	453	430
Total des provisions pour créances irrécouvrables	<u>615 \$</u>	<u>514 \$</u>
Prêts et acceptations douteux, montant net	<u>317 \$</u>	<u>(94) \$</u>

(1) Comprend des acceptations et des lettres de crédit douteuses de 5 millions de dollars (3 millions de dollars en 2007).

Le tableau suivant présente le ratio des provisions spécifiques exprimées en pourcentage de nos prêts et acceptations douteux connexes :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Immobilier	12 %	13 %
Fabrication	43 %	44 %
Autres ⁽¹⁾	51 %	52 %
Total	23 %	30 %

(1) Comprend les prêts aux entreprises et aux administrations publiques.

Le tableau suivant présente la provision générale exprimée en pourcentage du total des prêts productifs et de l'actif pondéré en fonction des risques :

Couverture par la provision générale⁽¹⁾	<u>2008</u>	<u>2007</u>
En pourcentage du total des prêts productifs	0,88 %	0,82 %
En pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques	1,09 %	0,65 % ⁽²⁾

(1) Renseignements qui ne font pas partie intégrante des états financiers vérifiés.

(2) La provision générale de l'exercice précédent exprimée en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques n'a pas été retraitée pour tenir compte de l'acquisition de la Financière HSBC du fait qu'il n'a pas été jugé nécessaire de le faire.

Dotations aux provisions pour créances irrécouvrables

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers vérifiés.)

Le tableau suivant présente les dotations aux provisions pour créances irrécouvrables imputées aux résultats :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Dotations aux provisions spécifiques	130 \$	67 \$
Dotations aux provisions générales	249	172
Total des dotations aux provisions pour créances irrécouvrables	<u>379 \$</u>	<u>239 \$</u>
Dotations aux provisions spécifiques en pourcentage du portefeuille des prêts	<u>0,25 %</u>	<u>0,13 %</u>

Rapport de gestion (suite)

Les dotations aux provisions générales, exclusion faite de nos activités de prêts à la consommation, sont demeurées stables, n'augmentant qu'à très légèrement, en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques. La provision générale pour perte de valeur demeurera à un niveau compatible avec le profil de risque sous-jacent du portefeuille de prêts et avec le point de vue de la direction quant aux conditions économiques et aux autres facteurs ayant une incidence sur les pertes subies dans le portefeuille de prêts.

Les dotations aux provisions générales relatives à nos activités de prêts à la consommation ont augmenté de 56 millions de dollars en 2008, reflet du nombre plus élevé de radiations et de prêts en souffrance dans ce portefeuille.

Valeurs mobilières douteuses

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers vérifiés.)

Papier commercial adossé à des actifs

Au 31 décembre 2008, la banque détenait du PCAA non bancaire d'une valeur nominale de 330 millions de dollars (328 millions de dollars au 31 décembre 2007). Le PCAA non bancaire a fait l'objet d'un moratoire et d'un plan de restructuration approuvé par le tribunal qu'ont proposé les signataires de l'Accord de Montréal (le « plan »). Le PCAA non bancaire est adossé à des actifs traditionnels titrisés et à des titres adossés à des créances avec flux groupés, avec ou sans effet de levier, dont certains prêts à risque indirects consentis à des clients aux États-Unis. En date du 21 janvier 2009, la mise en œuvre du plan avait été réalisée avec succès.

En vertu du plan, le PCAA non bancaire a été remplacé par des billets à taux variables dont la durée est plus longue et les échéances se rapprochent davantage de celles des actifs sous-jacents. Ces billets qui ont été répartis dans chacun des trois véhicules d'actif cadre (le « VAC1 », le « VAC2 » et le « VAC3 »), les porteurs de billets VAC1 étant autofinancés. Le 21 janvier 2009, notre PCAA non bancaire a été échangé contre 164 millions de dollars de billets de catégorie A-1 de premier rang, 102 millions de dollars de billets de catégorie A-2 de premier rang, 18 millions de dollars de billets de catégorie B, 9 millions de dollars de billets de catégorie C, 31 millions de dollars de divers billets reflète émis par le VAC2 et 4 millions de dollars de billets reflète émis par le VAC3. Le remboursement des billets de catégories A-1 et A-2 est prévu pour janvier 2017.

Nous établissons la juste valeur de notre PCAA non bancaire au moyen d'un modèle de flux de trésorerie actualisés qui estime la juste valeur des billets. Au cours de l'exercice visé, nous avons mis à jour nos hypothèses relatives à notre modèle d'évaluation du PCAA non bancaire qui tient désormais compte de la hausse du taux d'actualisation du fait de l'élargissement des différentiels de taux, de l'ajustement en fonction des changements apportés aux cotes de crédit des nouveaux billets de catégories A-1 et A-2 et de la baisse du taux de recouvrement prévu sur les billets reflète VAC2 adossés à des actifs non admissibles. Par suite de ces mises à jour, la juste valeur estimative de notre portefeuille de PCAA non bancaire a reculé et une charge de dépréciation additionnelle de 73 millions de dollars a été constatée au cours de l'exercice 2008. La valeur comptable nette de 212 millions de dollars qui a été inscrite représentait les meilleures estimations de la direction concernant la juste valeur du PCAA non bancaire au 31 décembre 2008.

La valeur établie se fonde sur notre évaluation, en date du 31 décembre 2008, des estimations et des circonstances qui pourraient changer au cours des exercices subséquents. L'évolution de la conjoncture en termes de liquidité du marché et de taux d'intérêt constitue l'un des éléments qui pourraient avoir une incidence importante sur la juste valeur de notre PCAA non bancaire ou des billets émis ultérieurement aux termes du plan. Au 31 décembre 2008, l'effet qu'aurait une variation négative de 100 points de base sur le taux d'actualisation, correspondant à une donnée inobservable importante du modèle d'évaluation, aurait entraîné la constitution d'une autre dotation à la provision de quelque 14 millions de dollars.

Pour une analyse détaillée du plan et du calcul de la juste valeur relative à notre PCAA non bancaire, il y a lieu de se reporter à la note 3, aux pages 62 à 64.

Titres disponibles à la vente

Au 31 décembre 2008, la valeur de marché de certains de nos placements en actions privilégiées et en titres de fonds communs de placement avait subi une baisse marquée eu égard à leur coût d'origine. Par conséquent, une charge de 8 millions de dollars au titre d'une perte de valeur durable a été portée en résultats au cours de l'exercice visé à titre de perte sur les titres disponibles à la vente.

Portefeuille d'instruments dérivés

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers vérifiés.)

Le montant d'équivalent-crédit des instruments dérivés correspond au coût de remplacement actuel de ces instruments majoré d'une provision au titre des modifications futures potentielles des contrats sur taux d'intérêt et des contrats de change. De tels contrats sont conclus essentiellement dans le but de mieux répondre aux exigences des clients et de nous aider à gérer l'actif et le passif, plus particulièrement en ce qui a trait au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

Le montant d'équivalent-crédit du portefeuille d'instruments dérivés, par catégorie d'instrument, s'établit comme suit :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Contrats sur taux d'intérêt	816 \$	165 \$
Contrats de change	2 024	1 173
Autres contrats	—	37
Montant d'équivalent-crédit net	<u>2 840 \$</u>	<u>1 375 \$</u>

La note 19, aux pages 77 à 81, présente une analyse plus détaillée de nos portefeuilles d'instruments dérivés.

Risque de liquidité et risque de financement

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers vérifiés.)

Le risque de liquidité est le risque que la banque ne dispose pas des fonds nécessaires pour faire face à ses engagements lorsqu'ils deviennent exigibles ou qu'elle soit obligée d'obtenir ces fonds à un coût excessif. Ce risque découle de décalages entre les flux de trésorerie entrants et sortants. Le risque de financement, qui est une forme de risque de liquidité, découle du fait que les fonds nécessaires pour financer des positions illiquides ne peuvent être obtenus aux conditions prévues et au moment où elle en a besoin.

L'objectif de la stratégie de gestion de la liquidité et des sources de financement de la banque est de s'assurer de pouvoir faire face à tous ses engagements de financement prévisibles, y compris les retraits de dépôts, lorsqu'ils deviennent exigibles, et d'avoir accès aux marchés de gros de manière ordonnée et économique.

Lignes directrices et procédures

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers vérifiés.)

Le service de la trésorerie gère la liquidité et les sources de financement conformément aux pratiques et aux limites approuvées par l'ALCO, le conseil d'administration et par HSBC Holdings. L'ALCO fait un suivi régulier afin d'assurer le respect des lignes directrices.

Le processus de gestion de la liquidité et des sources de financement de la banque comprend notamment les tâches suivantes :

- Faire des projections des flux de trésorerie selon diverses conditions critiques et en tenant compte du niveau d'actifs liquides nécessaire dans chaque cas;
- Surveiller les ratios de liquidité s'appliquant à des éléments précis du bilan par rapport aux limites internes prescrites;
- Assurer l'accès à une variété de sources de financement et à des facilités de crédit de substitution adéquates;
- Gérer la concentration et le profil des échéances des dettes;
- Gérer les engagements éventuels en matière de liquidités en fonction de montants plafonds prédéterminés;
- Maintenir et gérer des plans de financement par emprunt;
- Surveiller la concentration des déposants afin d'éviter de se fier indûment à des déposants individuels importants et afin de disposer d'une bonne combinaison de sources de financement;
- Maintenir et gérer des plans d'urgence en matière de liquidité et de financement.

Les plans d'urgence en matière de liquidité et de financement indiquent quels sont les premiers signes de conditions critiques et ils présentent les mesures à prendre en cas de difficultés découlant de crises systémiques ou d'autres crises, tout en réduisant les effets défavorables à long terme pour l'entreprise.

Principales sources de financement

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers vérifiés.)

Une part importante du financement de la banque est assurée par les comptes courants et les dépôts dans des comptes d'épargne remboursables à vue ou à court préavis. Il est très important de pouvoir compter sur la stabilité et la croissance de ces dépôts, car ils constituent une source de financement diversifiée.

La banque s'adresse aussi aux marchés professionnels afin de conserver une présence dans les marchés monétaires locaux et d'assurer le financement optimal des actifs dont les échéances ne correspondent pas naturellement à celles des dépôts de base.

Rapport de gestion (suite)

Dans le cadre des mesures prises pour assurer le financement de gros, la banque dispose d'un certain nombre de programmes, y compris des programmes de titrisation d'actifs et d'établissement de facilités de crédit auprès de prêteurs et d'emprunteurs institutionnels canadiens d'importance. De cette manière, elle s'assure de ne pas dépendre d'une seule source de financement.

Les conditions qui ont sévi sur le marché du crédit conjuguées au ralentissement de l'économie internationale en 2008 ont donné lieu à une augmentation notable des différentiels de taux et au resserrement du crédit disponible, ce qui nous a amené à accroître nos sources de financement. Nous avons établi une nouvelle filiale à la Barbade dans le cadre d'une opération visant à mobiliser du financement à terme non garanti. Nous avons utilisé le produit de cette opération pour accroître notre liquidité dans le cadre du financement de nos activités bancaires. De plus, nous avons accru nos opérations de titrisation de titres hypothécaires assurés en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* dans le cadre du programme d'obligations hypothécaires du Canada.

Dans le cadre du processus de gestion des liquidités et du financement du Groupe HSBC à l'échelle internationale, nous avons fixé des limites à l'égard des ratios du bilan. Nous avons également défini des périodes minimales pendant lesquelles des flux de trésorerie projetés positifs doivent être maintenus, y compris des mesures d'urgence visant à faire face aux besoins de trésorerie. À cet égard, nous pouvons avoir recours aux ressources considérables du Groupe HSBC. Nous disposons actuellement d'une facilité d'emprunt de soutien de 500 millions de dollars américains auprès de notre société affiliée américaine. Nous n'avons jamais eu recours à cette facilité depuis sa mise en place, en 1997.

Les flux de trésorerie payables en vertu des passifs financiers s'établissent comme suit par date d'échéance contractuelle :

	2008			
	<i>Remboursables</i>			
	<i>à vue et échéant</i>			
	<i>à moins</i>	<i>Échéant de</i>	<i>Échéant de</i>	<i>Échéant à</i>
	<i>de 3 mois</i>	<i>3 mois à un an</i>	<i>1 an à 5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Dépôts	36 363 \$	10 804 \$	5 950 \$	4 \$
Acceptations	5 241	-	-	-
Passifs de filiales portant intérêt, autres que des dépôts	674	1 073	2 444	-
Dérivés	2 023	-	-	-
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	719	-	-	-
Titres vendus à découvert	635	-	-	-
Débitures subordonnées	19	20	152	935
Autres passifs financiers	1 713	-	-	-
	<u>47 387</u>	<u>11 897</u>	<u>8 546</u>	<u>939</u>
Engagements de prêts	24 113	12 134	237	942
	<u>71 500 \$</u>	<u>24 031 \$</u>	<u>8 783 \$</u>	<u>1 881 \$</u>

Certains soldes indiqués dans le tableau ci-dessus ne concordent pas avec les soldes indiqués au bilan consolidé, car le tableau comprend les flux de trésorerie liés au capital et aux intérêts prévus, à leur valeur non actualisée, sauf pour ce qui est des dérivés. De plus, les engagements de prêts ne sont pas comptabilisés au bilan. Les dérivés sont classés dans la catégorie « Remboursables à vue et échéant à moins de 3 mois » et non selon leur échéance contractuelle, car ils ne sont détenus habituellement que pendant de courtes périodes.

Les flux de trésorerie payables à l'égard des dépôts sont principalement remboursables, sur une base contractuelle, à vue ou à court préavis. Toutefois, dans la pratique, les soldes de dépôts à court terme demeurent stables, car les rentrées et les sorties de fonds s'équilibrent dans l'ensemble. Les dépôts remboursables à vue et échéant à moins de 3 mois comprennent des comptes d'épargne personnels et des comptes personnels et commerciaux à préavis dont le solde atteint 24 milliards de dollars.

Obligations contractuelles

Dans le cadre normal de nos affaires, nous avons des obligations contractuelles relatives au paiement de certains engagements. Les montants compris dans le financement à long terme non garanti qui figurent dans le tableau ci-dessous représentent les dépôts à terme de gros dont l'échéance initiale est de plus de un an, selon les dates de remboursement au contrat. Le tableau suivant indique en outre nos obligations relatives à des engagements qui ne sont pas inscrits aux bilans consolidés, par exemple celles découlant des contrats de location-exploitation.

Voici un résumé de nos obligations contractuelles futures par période :

	2008				<i>Total</i>
	<i>Moins de 1 an</i>	<i>De 1 à 3 ans</i>	<i>De 4 à 5 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>	
Débitures subordonnées ⁽¹⁾	– \$	– \$	– \$	843 \$	843 \$
Contrats de location-exploitation	49	77	50	55	231
Obligations aux termes d’engagements d’achat fermes	57	59	40	41	197
Financement à long terme non garanti ⁽¹⁾	2 515	3 847	484	82	6 928
Total des obligations contractuelles	2 621 \$	3 983 \$	574 \$	1 021 \$	8 199 \$

(1) *Comprennent uniquement les montants du capital.*

Les obligations aux termes d’engagements d’achat fermes comprennent les ententes à long terme conclues relativement à la fourniture de technologies et à la prestation de services de traitement de données par des sociétés membres du Groupe HSBC. Les engagements relatifs à des clients en ce qui a trait à la portion inutilisée de leurs facilités de crédit ne figurent pas dans le tableau ci-dessus. Grâce à nos méthodes de gestion des liquidités et des sources de financement qui font l’objet d’une surveillance minutieuse, nous comptons pouvoir respecter toutes nos obligations en matière de financement et tous les autres engagements auxquels nous devons faire face dans le cours normal de nos opérations malgré l’économie chancelante.

Risque de marché

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers vérifiés.)

Le risque de marché est le risque que le revenu ou la valeur des portefeuilles soit réduit par suite de fluctuations des facteurs de risque du marché, notamment les taux de change, les prix des marchandises, les taux d’intérêt, les différentiels de taux et les cours des actions.

L’objectif de la gestion du risque de marché de la banque est de gérer et de contrôler l’exposition au risque de marché afin d’optimiser le rendement.

La banque classe les éléments exposés au risque de marché en deux catégories, soit les éléments détenus à des fins de transaction et les éléments détenus à des fins autres que de transaction. Les éléments détenus à des fins de transaction comprennent les positions découlant d’activités de tenue de marché, les positions prises pour son propre compte et les autres positions désignées comme positions détenues à des fins de transaction. Les éléments détenus à des fins autres que de transaction comprennent les positions qui résultent de la gestion des taux d’intérêt sur les actifs et passifs bancaires commerciaux et de détail ainsi que les placements désignés comme étant disponibles à la vente ou détenus jusqu’à l’échéance.

Lignes directrices et procédures

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers vérifiés.)

La banque gère le risque de marché au moyen de stratégies conformes aux lignes directrices et aux limites de risque établies par l’ALCO et approuvées par le conseil d’administration. Le risque de marché est aussi géré de façon centralisée par le Groupe HSBC. Des limites relatives au risque sont établies pour chacune des opérations de négociation de la banque, en fonction de la taille et des caractéristiques financières des opérations, de la liquidité des instruments négociés, du plan d’affaires, de l’expérience des gestionnaires et des courtiers, de l’évaluation des services de vérification interne, des ressources de soutien et des systèmes informatiques déployés. Les limites relatives au risque sont établies et passées en revue au moins une fois l’an par l’ALCO.

La banque a recours à un éventail d’outils pour surveiller et limiter l’exposition au risque de marché. Ces outils comprennent notamment la valeur actualisée de un point de base et la valeur à risque (la « VaR »). Elle compare également les limites de chaque portefeuille aux limites imposées quant aux positions sur devises, aux pertes maximales, aux primes sur options payées, aux produits offerts et aux émissions.

Valeur à risque

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers vérifiés.)

La VaR est une technique statistique qui permet d’évaluer, selon un intervalle de confiance donné, les pertes que la banque pourrait subir, pendant une période définie, sur ses positions à risque si les taux et les cours du marché fluctuaient.

Les modèles de VaR utilisés sont fondés essentiellement sur la simulation historique. Ces modèles permettent d’établir des scénarios futurs plausibles à partir de données historiques portant sur les taux et cours du marché et ils tiennent compte aussi des liens réciproques entre différents marchés et taux, tels que les taux d’intérêt et les taux de change. Les modèles tiennent également compte de l’incidence des caractéristiques des options sur les montants sous-jacents exposés au risque de marché.

Rapport de gestion (suite)

Voici les caractéristiques des modèles de simulation historique utilisés :

- Les fluctuations potentielles du marché sont calculées en fonction des données des deux dernières années;
- Les taux et les prix historiques du marché sont calculés en fonction des taux de change, des prix des marchandises, des taux d'intérêt, des cours des actions et de la volatilité qui leur est associée;
- La VaR est établie avec un intervalle de confiance de 99 %;
- La VaR est calculée en supposant une période de détention de un jour.

D'un point de vue statistique, la banque ne s'attend à voir des pertes excédant la VaR que dans 1 % des cas sur une période de un an.

Bien que la VaR soit un bon indicateur du risque, on doit tenir compte des limites de ce modèle, qui sont exposées ci-dessous :

- L'utilisation de données historiques pour prévoir des événements futurs ne permet pas nécessairement d'englober tous les événements potentiels, en particulier ceux de nature extrême;
- L'utilisation d'une période de détention de un jour suppose que toutes les positions peuvent être dénouées ou couvertes en un jour, ce qui peut ne pas refléter correctement le risque de marché présent dans des périodes de grave manque de liquidités, où une période de détention de un jour pourrait être insuffisante pour dénouer ou couvrir intégralement toutes les positions;
- L'utilisation d'un intervalle de confiance de 99 % ne tient pas compte des pertes qui ne seraient pas comprises dans ce niveau de confiance;
- La VaR est calculée en fonction des positions en cours à la fermeture des bureaux et ne reflète pas nécessairement les positions en cours durant la journée;
- Il est peu probable que la VaR reflète le potentiel de pertes sur les expositions qui découlent uniquement d'importantes fluctuations des marchés.

La VaR indiquée dans le tableau et le graphique ci-dessous représente la valeur à risque globale pour les instruments détenus à des fins de transaction et les instruments non détenus à des fins de transaction. L'information présentée dans le graphique suivant ne comprend pas les résultats de la Financière HSBC car cette filiale se servait d'autres méthodes pour mesurer et gérer le risque de marché avant son acquisition. (Se reporter à la note 2, aux pages 59 à 61.)

Valeur à risque quotidienne

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers vérifiés.)



Sommaire de la valeur à risque

(Les renseignements contenus dans la présente section font partie intégrante des états financiers vérifiés.)

	2008	2007
À la fin de l'exercice	15 \$	4 \$
Moyenne	7	4
Minimum	3	2
Maximum	17 \$	5 \$

La hausse notable de la VaR en 2008 est principalement imputable à la volatilité extrême des marchés aux troisième et quatrième trimestres et à son incidence sur le calcul historique de la VaR, et non à des changements stratégiques ou à la tolérance au risque plus élevée. Les niveaux de VaR sont demeurés tout au long de 2008 dans les limites qui ont été approuvées.

Risque lié à la structure

Par risque lié à la structure on entend l'incidence des risques de taux d'intérêt et de change sur les éléments d'actif et de passif faisant partie du portefeuille bancaire, y compris les éléments figurant au bilan consolidé. Les instruments en question sont évalués au coût plus les intérêts courus (à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif); les variations des taux et des prix n'auront pas de répercussions directes sur les résultats. Toutefois, dans la mesure où les actifs et les passifs ne sont pas directement appariés en fonction des taux d'intérêt ou des taux de change, toute modification de leur composition aura des répercussions sur le bénéfice.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle essentiellement du fait que les éléments d'actif et de passif, qu'ils soient au bilan ou hors bilan, ont des dates d'échéance ou de renégociation différentes. Ces expositions au risque de taux d'intérêt ou « écarts » font l'objet d'un suivi par le TALCO et l'ALCO qui les comparent aux limites prescrites. Pour établir l'écart, on évalue l'actif et le passif en fonction des conditions de renégociation prévues par contrat et on intègre des hypothèses sur ce que feront les clients qui utilisent des produits comportant des options en matière de paiement, de remboursement ou de renégociation (par ex., les produits de dépôt remboursables et les prêts hypothécaires assortis d'une option de remboursement anticipé). L'ALCO examine régulièrement ces hypothèses, lesquelles sont fondées sur le comportement passé de la clientèle.

Nous employons une méthode prudente pour fixer des limites à l'égard des positions asymétriques. Ces limites sont établies en fonction de l'effet qu'aurait sur la valeur actualisée des flux de trésorerie nets une montée immédiate et parallèle de 0,01 % de toutes les courbes de rendement pertinentes. Nous avons également établi des limites exprimées sous forme de dollars à risque et de VaR relativement à ces positions asymétriques. Des prévisions sont effectuées relativement au revenu net d'intérêts en utilisant différents taux d'intérêt et différents scénarios de croissance des éléments du bilan afin de fournir une analyse approfondie des bénéfices à risque découlant des écarts de taux.

Plusieurs instruments liquides et instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, sont utilisés pour réduire le risque de taux d'intérêt. Les instruments dérivés servent à modifier les caractéristiques du taux d'intérêt d'instruments connexes comptabilisés au bilan et à couvrir les positions prévues lorsque les conditions du marché sont jugées avantageuses.

Dans notre gestion du risque de taux d'intérêt, nous tenons principalement compte de notre position en matière de sensibilité aux taux d'intérêt découlant de nos obligations contractuelles, laquelle est ajustée en fonction des hypothèses sur le comportement de la clientèle. Les ajustements s'appuient, entre autres, sur les hypothèses relatives au remboursement anticipé des prêts à la consommation et des prêts hypothécaires résidentiels et à la préférence des clients pour les dépôts à vue, les dépôts à préavis et les dépôts remboursables. À la lumière de ces ajustements, on évalue qu'une hausse immédiate, soutenue et parallèle de 1 % des taux d'intérêt dans toutes les devises et pour toutes les échéances entraînerait une augmentation du revenu net d'intérêts de 37 millions de dollars (augmentation de 57 millions de dollars en 2007) au cours des 12 prochains mois, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire ne soit effectuée.

Risque de change

Les positions relatives à l'actif et au passif libellés en devises autres que le dollar canadien donnent lieu à un risque de change. Pour gérer ce risque, nous achetons et vendons des devises sur les marchés au comptant et à terme, sur le marché à terme normalisé et sur le marché des options, pour le compte de nos clients et pour notre propre compte. Des limites sont établies, par devise, à l'égard du montant des positions et des pertes maximales que nous pouvons subir sur celles-ci.

Rapport de gestion (suite)

Risque de fiduciaire

Par risque de fiduciaire on entend le risque pour un établissement de ne pas pouvoir s'acquitter de ses responsabilités en agissant pour le compte d'autrui dans une relation de fiduciaire, notamment dans le cadre d'activités fiduciaires classiques (en qualité de fiduciaire, d'exécuteur testamentaire ou de liquidateur, d'administrateur successoral ou de comité) ou encore dans le cadre de la prestation de services de placement discrétionnaires ou de quelque autre relation de fiduciaire. Le risque de fiduciaire diffère de celui auquel un établissement doit faire face en agissant à titre d'intermédiaire du fait que nous effectuons des opérations ou donnons des conseils touchant les actifs de nos clients. Une relation de fiduciaire nous oblige à faire passer les objectifs du client en premier, avant nos propres intérêts, en faisant preuve de loyauté, de prudence et de transparence.

Ce risque peut être géré et maintenu à un niveau acceptable en nous assurant que nos clients ont établi leurs objectifs de placement et ont défini les mandats dans le cadre d'un processus où est mis en application le principe selon lequel il faut connaître son client et que nos employés ont suivi les bonnes procédures lorsqu'ils sont dans une relation de fiduciaire. À cela s'ajoutent des comptes rendus réguliers des secteurs d'activité à l'intention du comité responsable de la gestion du risque de fiduciaire ainsi que des révisions périodiques indépendantes menées par nos responsables de la vérification interne et de la conformité.

Risque d'exploitation

Par risque d'exploitation on entend les pertes qui pourraient survenir à cause de l'inadéquation des processus et des systèmes internes ou d'une mauvaise application de ces processus et systèmes, de l'erreur humaine ou encore d'événements extérieurs. Le risque d'exploitation comprend les fraudes, les activités non autorisées, les erreurs et le risque de règlement qui découle du volume important d'opérations courantes effectuées quotidiennement dans le cours normal des affaires. Il comprend aussi un vaste éventail de risques inhérents à la nature de nos opérations ou à des événements particuliers, qu'ils soient de nature juridique ou fiscale ou qu'ils soient liés à la réglementation, aux ressources humaines ou à la réputation.

Afin de réduire nos pertes au minimum, nous avons établi des lignes de conduite en matière de gestion du risque d'exploitation selon lesquelles chaque unité d'exploitation détermine, évalue, surveille et gère son propre risque d'exploitation. Les risques d'exploitation que ces unités auront relevés sont présentés devant le comité responsable de la gestion du risque d'exploitation, à qui revient la responsabilité de remettre en question les stratégies proposées pour cerner et contrôler ces risques et les mesures préconisées pour les circonscrire. Ce processus est passé en revue par le comité responsable de la gestion des risques, puis approuvé par le conseil d'administration.

Pour gérer le risque d'exploitation, nous appliquons des contrôles internes rigoureux, faisant l'objet d'évaluations. Les tâches sont réparties de façon appropriée, les opérations sont autorisées par des responsables indépendants et elles font l'objet d'un rapprochement et d'un suivi réguliers et systématiques. Nous avons mis sur pied une fonction vouée uniquement à la gestion proactive des mesures visant à assurer la conformité, et nos normes éthiques sont sévères. Ces processus et mesures de contrôle contribuent à circonscrire le risque qui pourrait toucher notre réputation. À ces mesures s'ajoute un programme d'examen indépendants et réguliers par le service de vérification interne.

En plus d'un processus de gestion du risque applicable à l'ensemble de l'entreprise, nous avons établi un programme de continuité des opérations et de gestion des événements. Ces mesures nous permettent de continuer à répondre aux besoins de nos clients advenant que le cours de nos affaires soit perturbé. La présence de centres de secours dans plusieurs villes d'Amérique du Nord accroît nos capacités en matière de reprise des activités dans des secteurs clés de nos opérations.

À l'instar d'autres sociétés membres du Groupe HSBC et d'autres banques canadiennes, sans oublier d'autres grandes entreprises, nous avons des plans de continuité des opérations en cas d'éventualités qui pourraient avoir des conséquences sur nos activités bancaires, comme des problèmes liés à la santé, des phénomènes météorologiques et des pannes d'électricité. Nous surveillons les questions d'actualité, puis nous révisons, vérifions et mettons à jour nos plans afin de faire face aux situations prévisibles et imprévisibles.

Analyse des résultats financiers et des opérations par groupe de clients

Nous gérons nos activités et en faisons rapport en fonction des groupes de clients définis par le Groupe HSBC.

Un résumé de la ventilation des données financières consolidées et d'autres données pour chacun de nos principaux groupes de clients sont présentés à la note 28, aux pages 91 à 92.

Services financiers aux particuliers

Parmi les développements et les réalisations de 2008, signalons les suivants :

- *Produits de dépôts et de prêts hypothécaires* – Les dépôts de base ont enregistré une croissance qui a permis de dépasser les 20 milliards de dollars. En effet, le total des dépôts a atteint 23,4 milliards de dollars, soit 4,2 milliards de dollars de plus, ou 21,9 %, pour l'exercice. Les prêts hypothécaires ont augmenté de 0,9 milliard de dollars, ou 4,8 %, pour se chiffrer à 18,9 milliards de dollars.
- *HSBC Premier* – Nous avons poursuivi l'expansion de HSBC Premier, un ensemble qui nous permet d'offrir des services bancaires uniformes dans plus de 6 000 succursales ayant un point de service HSBC Premier dans le monde. Nous avons ainsi attiré plus de 23 000 clients dont la moitié sont des nouveaux clients de la banque.
- *Fonds sous gestion* – Gestion globale d'actifs HSBC s'est vu décerner un prix « cinq étoiles » pour ses portefeuilles dont les résultats se situent dans le décile supérieur, soit le Portefeuille conservateur LifeMap^{MD} et le Portefeuille conservateur modéré LifeMap^{MD}, ainsi qu'un prix « quatre étoiles » pour ses portefeuilles dont les résultats se situent dans le quartile supérieur, soit le Fonds en actions de la HSBC, le Fonds à revenu mensuel de la HSBC, le Fonds en prêts hypothécaires de la HSBC et le Portefeuille conservateur modéré multigestionnaire LifeMap de la HSBC.
- *Services bancaires directs* – Les comptes d'épargne en direct ont dégagé des résultats intéressants en attirant plus de 106 000 clients dont les dépôts totalisaient 2,1 milliards de dollars à la fin de l'exercice. Il s'agit d'une croissance de 1,2 milliard de dollars par rapport à l'an dernier. Le chiffre d'affaires de nos canaux de distribution directs depuis le début de l'exercice, compte non tenu du compte d'épargne en direct, s'établit à 825 millions de dollars, une hausse de 21 % par rapport à l'exercice précédent. Nous avons lancé le programme Prestige InvestDirect^{MC} qui offre aux investisseurs admissibles l'accès à l'ensemble HSBC Premier et à de meilleurs taux sur les transactions.
- *Innovations touchant les produits* – Nous avons lancé au pays une série de comptes d'épargne à intérêt élevé dans le cadre de la campagne d'été sous le thème « Placements internationaux », dont ceux en livres sterling et en euros, et nous proposons pour la première fois des dépôts à terme à taux avantageux en diverses devises ainsi que des CPG marchés boursiers dans le but d'accroître les activités de dépôt et l'achalandage tout en resserrant les relations avec les clients actuels. Nous avons relancé le programme de nouveaux prêts hypothécaires qui offre aux clients admissibles des tarifs avantageux grâce à un forfait hypothécaire qui comprend une marge de crédit et une carte MasterCard^{MD} HSBC. Notre programme bancaire HSBC Passeport destiné aux nouveaux immigrants a continué de dégager d'excellents résultats avec une croissance de plus 10 % quant au nombre de nouveaux clients.
- *Autres* – Nous avons mis en œuvre une restructuration de nos secteurs d'activité, laquelle s'est traduite par une réorganisation de notre personnel à l'échelle de l'entreprise. Nous avons ainsi été en mesure d'établir l'infrastructure appropriée pour améliorer l'expérience client, offrir des services spécialisés à nos clients et mieux définir les cheminements de carrière pour nos employés. Nous avons également vendu les actifs de notre portefeuille de prêts automobile au Canada.

Données financières choisies et analyse des résultats. Le tableau suivant présente des données financières consolidées choisies et d'autres données relatives aux services financiers aux particuliers :

	2008	2007
Revenu net d'intérêts	395 \$	402 \$
Revenu autre que d'intérêts	265	269
Total des revenus	660	671
Frais autres que d'intérêts	569	536
Dotation à la provision pour créances irrécouvrables	21	24
Bénéfice avant la provision pour impôts sur les bénéfices	70	111
Provision pour impôts sur les bénéfices	19	36
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	6	7
Bénéfice net	45	68
Dividendes sur les actions privilégiées	4	4
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	41 \$	64 \$
Pourcentage du total du bénéfice net	7,6 %	11,0 %
Actif moyen	19 401 \$	19 528 \$
Pourcentage du total de l'actif moyen	26,2 %	28,6 %

Les résultats de l'exercice 2008 ont été touchés par une perte de 29 millions de dollars à la vente de notre portefeuille de prêts automobile d'une valeur de 1,5 milliard de dollars et par une charge de dépréciation de 24 millions de dollars au titre de notre PCAA non bancaire. Le bénéfice avant la provision pour impôts sur les bénéfices et la participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie pour 2007 tenait compte d'un gain de 9 millions de dollars à la vente d'actions de la Bourse de Montréal que détenait la banque et d'une charge de dépréciation de 16 millions de dollars au titre de notre PCAA non bancaire.

Rapport de gestion (suite)

Abstraction faite des éléments précités, le bénéfice avant la provision pour impôts sur les bénéfices et la participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie s'est chiffré à 123 millions de dollars, en hausse de 5 millions de dollars, ou 4 %, par rapport au montant de 118 millions de dollars dégagé en 2007.

Le revenu net d'intérêts a diminué de 7 millions de dollars, ou 2 %, passant de 402 millions de dollars en 2007 à 395 millions de dollars en 2008. Nos portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts à la consommation ont poursuivi leur croissance. Celle-ci a été atténuée par la vente de notre portefeuille de prêts automobile et par nos opérations de titrisation. L'augmentation soutenue des dépôts est attribuable pour l'essentiel au volume accru d'opérations liées à nos services bancaires directs. La marge nette d'intérêts s'est contractée eu égard à l'exercice précédent en raison de la fluctuation des taux d'intérêt et de l'environnement concurrentiel, plus particulièrement pour ce qui est des dépôts.

Exclusion faite des éléments précités, le revenu autre que d'intérêts sous-jacents a progressé de 42 millions de dollars, ou 15 %, en 2008. L'augmentation des revenus tirés des opérations de titrisation résulte des volumes et des gains accrus sur la titrisation de prêts. Les revenus tirés du programme Immigrants Investisseurs ont monté du fait de l'augmentation du nombre de clients. Les revenus tirés des opérations de change et des frais de gestion sont supérieurs à ceux de 2007 en raison de l'intensification de l'activité des clients. Ces éléments ont été neutralisés en partie par la diminution des revenus tirés des services de courtage de détail par rapport à l'exercice précédent, cette diminution étant survenue par suite du repli des marchés boursiers et de la contraction des volumes de négociation.

Les frais autres que d'intérêts ont marqué une hausse de 33 millions de dollars, ou 6 %, passant de 536 millions de dollars en 2007 à 569 millions de dollars en 2008. Cette hausse reflète principalement l'augmentation des coûts des services de soutien. Les autres frais ont augmenté de 2 % en raison de la hausse des frais de marketing, des frais de courtage inhérents au programme Immigrants Investisseurs et des coûts liés au personnel et à la croissance continue des activités. Ces éléments ont été atténués par la baisse de la rémunération variable en lien avec les revenus moindres tirés des services de courtage de détail et les résultats moins élevés dans l'ensemble par rapport à l'exercice précédent.

La dotation à la provision pour créances irrécouvrables a été inférieure à celle de 2007, du fait de la vente du portefeuille de prêts automobile et d'un changement dans le calcul des dotations, l'évaluation pour perte de valeur des prêts étant désormais effectuée régulièrement.

Services aux entreprises

Parmi les développements et les réalisations de 2008, signalons les suivants :

- *Redéfinition des segments de clientèle* – Dans le cadre de la restructuration des secteurs d'activité, les services aux entreprises ont été réorganisés et divisés en trois segments distincts : petites entreprises, moyennes entreprises et immobilier commercial. Ainsi, les clients pourront tirer profit de services plus spécialisés.
- *Première banque pour les petites et moyennes entreprises* – La HSBC a été reconnue à titre de chef de file auprès des petites et moyennes entreprises par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.
- *Produits offerts aux petites et moyennes entreprises* – Nous avons lancé le compte HSBC AvantagesAffaires, un portefeuille de services conçus pour répondre aux besoins des petites et moyennes entreprises. Pour nous, les services financiers aux entreprises canadiennes revêtent une grande importance et nous souscrivons à l'objectif du Groupe HSBC qui consiste à devenir la meilleure banque pour les petites et moyennes entreprises.

Données financières choisies et analyse des résultats. Le tableau suivant présente des données financières consolidées choisies et d'autres données relatives aux services aux entreprises :

	2008	2007
Revenu net d'intérêts	694 \$	704 \$
Revenu autre que d'intérêts	181	179
Total des revenus	875	883
Frais autres que d'intérêts	317	329
Dotation à la provision pour créances irrécouvrables	130	43
Bénéfice avant la provision pour impôts sur les bénéfices	428	511
Provision pour impôts sur les bénéfices	118	173
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	16	15
Bénéfice net	294	323
Dividendes sur les actions privilégiées	11	11
Bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires	283 \$	312 \$
Pourcentage du total du bénéfice net	49,6 %	52,5 %
Actif moyen	26 912 \$	24 232 \$
Pourcentage du total de l'actif moyen	36,4 %	35,5 %

Le bénéfice avant la provision pour impôts sur les bénéfices et la participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie s'est établi à 428 millions de dollars pour 2008, en baisse de 83 millions de dollars, ou 16 %, par rapport aux 511 millions de dollars réalisés en 2007. Les résultats de 2008 tiennent compte d'une charge de dépréciation de 25 millions de dollars au titre de notre PCAA non bancaire comparativement à 16 millions de dollars en 2007.

Le revenu net d'intérêts a diminué de 10 millions de dollars, ou 1 %, pour s'établir à 694 millions de dollars en 2008; la hausse des frais de financement résultant de la dislocation des marchés des capitaux et l'augmentation des différentiels de taux ont eu des répercussions néfastes sur nos marges nettes d'intérêts. Cette situation a toutefois été compensée par la croissance continue des volumes d'activité malgré l'économie chancelante.

Le revenu autre que d'intérêts a augmenté de 2 millions de dollars, ou 1 %, pour s'établir à 181 millions de dollars en 2008. Ce résultat découle de la croissance des commissions sur les acceptations bancaires et autres garanties financières, des revenus tirés de notre service de gestion des paiements et de la trésorerie ainsi que des commissions sur les opérations de change. Cette croissance a été atténuée en partie par une charge de dépréciation plus élevée au titre de notre PCAA non bancaire et par les gains moins élevés constatés sur les placements de nos fonds d'actions privés.

Les frais autres que d'intérêts ont diminué de 12 millions de dollars, ou 4 %, en raison essentiellement des coûts moins élevés des services centralisés de soutien. Les autres frais ont accusé une hausse de 13 millions de dollars, ou 4 %, due à l'augmentation des coûts liés au personnel, des frais de locaux et de matériel suivant la croissance continue des activités et les investissements faits dans ce secteur. Cette augmentation a été neutralisée en partie par la baisse de la rémunération variable, ce qui reflète les résultats moindres dans l'ensemble eu égard à l'exercice précédent.

La dotation à la provision pour créances irrécouvrables a augmenté pour atteindre 130 millions de dollars en raison de l'accroissement des prêts douteux et la dégradation du marché du crédit.

Services bancaires internationaux et marchés

Parmi les développements et les réalisations de 2008, signalons les suivants :

- *Croissance des revenus* – Le total des revenus s'est accru de 9 %, en grande partie grâce à l'accroissement des volumes d'opérations de change et la fluctuation des taux de change.
- *Services internationaux aux sociétés* – Nous avons tiré profit de la plateforme des services bancaires internationaux et marchés pour établir des liens avec des clients cibles dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures et des services financiers. L'approche « Joindre nos forces » nous a permis une fois de plus d'accroître de façon substantielle nos participations à titre de chef de file dans des opérations de financement par emprunt transfrontalières conclues pour des clients cibles.
- *Marchés des titres d'emprunt* – Nous avons dirigé ou codirigé huit opérations qui ont permis à des émetteurs du pays et de l'étranger de réunir au total des capitaux de 1,7 milliard de dollars en plus de participer à 95 opérations qui ont permis à des émetteurs du pays et de l'étranger de mobiliser au total des capitaux de 83 milliards de dollars.

Rapport de gestion (suite)

- *Marchés des actions* – Nous avons participé à des opérations qui ont permis de réunir près de 18 milliards de dollars.
- *Services internationaux de banque d'investissement* – Nous avons obtenu sept mandats de services-conseils en matière de fusion et acquisition dans les secteurs des services financiers, de l'énergie et de l'immobilier.
- *Gestion d'actifs* – Nous avons lancé le nouveau Fonds international changements climatiques de la HSBC dans le cadre de notre campagne Virage vert pour faire valoir l'engagement qu'a pris la HSBC à l'égard des principes de développement durable dans le monde. De plus, nous avons introduit une nouvelle série de fonds communs de placement, appelée série privilèges, comportant un placement initial de 100 000 \$, ce qui a généré un chiffre d'affaires totalisant 391 millions de dollars.

Données financières choisies et analyse des résultats. Le tableau suivant présente des données financières consolidées choisies et d'autres données relatives aux services bancaires internationaux et marchés :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Revenu net d'intérêts	78 \$	116 \$
Revenu autre que d'intérêts	333	260
Total des revenus	411	376
Frais autres que d'intérêts	122	132
Bénéfice avant la provision pour impôts sur les bénéfices	289	244
Provision pour impôts sur les bénéfices	82	83
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	4	4
Bénéfice net	203	157
Dividendes sur les actions privilégiées	3	3
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	200 \$	154 \$
Pourcentage du total du bénéfice net	34,2 %	25,5 %
Actif moyen	22 759 \$	19 513 \$
Pourcentage du total de l'actif moyen	30,8 %	28,6 %

Le bénéfice avant la provision pour impôts sur les bénéfices et la participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie s'est établi à 289 millions de dollars pour 2008, comparativement à 244 millions de dollars en 2007, en hausse de 45 millions de dollars, ou 18 %. Ce résultat comprend les charges de dépréciation au titre de notre PCAA non bancaire de 24 millions de dollars en 2008 et de 15 millions de dollars en 2007.

Le revenu net d'intérêts a diminué de 38 millions de dollars, ou 33 %, en 2008, pour s'établir à 78 millions de dollars, reflétant le resserrement de nos marges nettes d'intérêts et la dégradation des marchés des capitaux. La chute des taux d'intérêt et l'élargissement des différentiels de taux ont donné lieu à une hausse du coût de financement et du coût des liquidités, ce qui a eu pour effet de comprimer les marges d'intérêts.

Le revenu autre que d'intérêts s'est élevé à 333 millions de dollars, soit une progression de 73 millions de dollars, ou 28 %. La volatilité du cours du change entre le dollar canadien et le dollar américain et l'augmentation des différentiels de taux, qui ont eu une incidence sur la valeur comptable de certains titres de créance comptabilisés à la juste valeur, ont entraîné une hausse des revenus tirés des opérations de négociation, qui sont plus élevés qu'en 2007. Les revenus tirés des opérations de change et un gain de 9 millions de dollars relatif à une opération visant à réunir du financement à terme non garanti ont contribué aux résultats de 2008. Ces éléments ont été atténués par une diminution des revenus tirés des services internationaux de banque d'investissement du fait de la piètre conjoncture et d'une charge de dépréciation plus élevée au titre de notre PCAA non bancaire et, à l'exercice précédent, d'un gain de 16 millions de dollars à la vente d'actions de la Bourse de Montréal que nous détenions.

Les frais autres que d'intérêts ont totalisé 122 millions de dollars, en baisse de 10 millions de dollars. Cette baisse, qui découle d'une rémunération variable et d'impôts sur le capital moins élevés, a été neutralisée en partie par une hausse des frais de marketing en raison des initiatives entreprises en matière d'image de marque.

Crédit à la consommation

Parmi les développements et les réalisations de 2008, signalons les suivants :

- *Mesures de réduction du risque* – En raison du ralentissement économique, nous avons resserré nos critères en termes de sélection des risques à l'égard de l'ensemble de nos produits. Cela se traduit notamment par une diminution des ratios de prêts à la valeur pour les prêts hypothécaires de premier et de deuxième rang. Le nombre de succursales de la Financière HSBC a été ramené de 109 à 93 afin d'aligner notre capacité à la demande prévue et à la réduction des risques de crédit. De plus, nous avons procédé à la fermeture de notre réseau de ventes centralisées par lequel nous offrons directement les prêts non garantis et les prêts immobiliers à nos clients partout au Canada.

- *Compression des coûts* – En 2008, nous avons continué à instaurer d’importantes mesures de compression des coûts. Parmi ces mesures citons la centralisation de la fonction de coût et le recours fréquent aux sociétés affiliées du Groupe HSBC en Amérique du Nord et à l’échelle internationale pour nous offrir divers services de soutien, notamment en ce qui a trait aux fonctions du service à la clientèle, du recouvrement, de la conformité et de la comptabilité.
- *Gestion des risques et contrôles améliorés* – Nous avons élaboré des modèles évolués de gestion des risques qui incluent la plus-value et la moins-value du prix des maisons. Grâce à l’amélioration de nos processus, qui s’est notamment traduite par l’embauche de nouveaux employés et par l’élaboration d’un nouveau scénario d’appel, nous avons accru notre taux de recouvrement. Le scénario d’appel nous permet de procéder à des changements rapides lorsque surviennent certains événements dans le secteur où nous exerçons nos activités.
- *Innovation des produits* – Nous avons lancé des produits assortis d’une tarification en fonction des risques, les besoins des clients et les situations étant analysés en fonction de divers facteurs. Nous offrons maintenant des produits à des taux différents afin d’atteindre des clients dont la cote de solvabilité est presque équivalente à celle des clients de premier ordre. Nous sommes donc en mesure d’attirer un plus grand nombre de ces clients qu’auparavant. Nous avons réussi à lancer de nouveaux programmes de récompenses innovateurs pour MasterCard. Les clients ont ainsi la possibilité d’échanger des points de récompense contre un crédit affecté à leur prêt hypothécaire ou à leur compte d’épargne en direct de la HSBC.

Données financières choisies et analyse des résultats. Le tableau suivant présente des données financières consolidées choisies et d’autres données relatives au crédit à la consommation :

	2008	2007
Revenu net d’intérêts	477 \$	496 \$
Revenu autre que d’intérêts	58	73
Total des revenus	535	569
Frais autres que d’intérêts	222	274
Dotations à la provision pour créances irrécouvrables	228	172
Bénéfice avant la provision pour impôts sur les bénéfices	85	123
Provision pour impôts sur les bénéfices	34	55
Bénéfice net	51	68
Dividendes sur les actions privilégiées	2	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	49 \$	68 \$
Pourcentage du total du bénéfice net	8,6 %	11,0 %
Actif moyen	4 880 \$	4 921 \$
Pourcentage du total de l’actif moyen	6,6 %	7,3 %

Le bénéfice avant impôts s’est établi à 85 millions de dollars pour 2008, comparativement à 123 millions de dollars en 2007.

Le revenu net d’intérêts a diminué de 19 millions de dollars, ou 4 %, en 2008, pour s’établir à 477 millions de dollars contre 496 millions de dollars à l’exercice précédent. En juillet 2008, nous nous sommes retirés des activités de prêts automobile à des clients dont la cote de solvabilité n’est pas de premier ordre en vendant notre portefeuille existant, ce qui a entraîné une diminution du revenu net d’intérêts en 2008 eu égard à 2007. De plus, en raison des mesures de resserrement du crédit que nous avons appliquées au quatrième trimestre de 2007 et en 2008, nos volumes de prêts ont diminué dans notre principal secteur. Les créances ont baissé d’environ 1 milliard de dollars en raison notamment de la vente de nos activités de prêts automobile, ce qui s’est traduit par une diminution du revenu net d’intérêts en 2008 par rapport à 2007.

Le revenu autre que d’intérêts a reculé de 15 millions de dollars, ou 21 %, en 2008 alors qu’il se chiffrait à 73 millions de dollars en 2007. Abstraction faite de la perte à la vente de notre portefeuille de prêts automobile et de la perte sur les revenus tirés des commissions suivant la vente au premier trimestre de 2008 de nos activités de courtage hypothécaire, le revenu autre que d’intérêts a été stable par rapport à l’exercice précédent.

Si l’on exclut les charges uniques de restructuration et autres inscrites en 2008 et en 2007, les frais autres que d’intérêts ont diminué de 38 millions de dollars, ou 15 %, en raison de la baisse des coûts du personnel, des incitatifs à la vente et des volumes d’affaires. Les frais de marketing ont baissé étant donné que nous avons lancé un moins grand nombre de campagnes de marketing en 2008 en raison de nos mesures de contrôle du crédit.

La dotation à la provision pour créances irrécouvrables a augmenté de 56 millions de dollars, ou 33 %, en 2008, en raison des montants plus élevés qui ont été passés en charges, situation imputable au vieillissement du portefeuille, au ralentissement économique et à la baisse des prix dans le secteur immobilier. Nous avons également accru nos provisions discrétionnaires et statistiques car le taux de défaillance avait augmenté au 31 décembre 2008.

États financiers consolidés

Table des matières

45	Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
46	Rapport des vérificateurs

États financiers consolidés

47	Bilans consolidés
48	États consolidés des résultats
49	États consolidés de la variation des capitaux propres
49	États consolidés du résultat étendu
50	États consolidés des flux de trésorerie

Notes afférentes aux états financiers consolidés

51	Note 1	Conventions comptables
59	Note 2	Regroupement d'entreprises
62	Note 3	Valeurs mobilières
65	Note 4	Prêts
66	Note 5	Titrisation des prêts
67	Note 6	Terrains, immeubles et matériel
67	Note 7	Autres éléments d'actif
68	Note 8	Dépôts
68	Note 9	Passifs des filiales portant intérêt, autres que les dépôts
68	Note 10	Autres éléments de passif
68	Note 11	Participation sans contrôle dans la fiducie et une filiale
69	Note 12	Déventures subordonnées
70	Note 13	Capital-actions
71	Note 14	Entités à détenteurs de droits variables
72	Note 15	Principales filiales
72	Note 16	Gestion des risques
72	Note 17	Classement des instruments financiers
75	Note 18	Juste valeur des instruments financiers
77	Note 19	Instruments dérivés
82	Note 20	Position en matière de sensibilité aux taux d'intérêt
84	Note 21	Actifs financiers donnés en garantie et garanties acceptées
84	Note 22	Actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation
85	Note 23	Bénéfice d'exploitation net
85	Note 24	Rémunération à base d'actions
86	Note 25	Avantages sociaux futurs
89	Note 26	Impôts sur les bénéfices
89	Note 27	Gestion du capital
91	Note 28	Informations sectorielles
93	Note 29	Opérations entre apparentés
93	Note 30	Garanties, engagements et passif éventuel

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La responsabilité de la présentation et de la préparation des états financiers consolidés annuels, du rapport de gestion et de toute autre information figurant dans le rapport annuel incombe à la direction de la Banque HSBC Canada (la « banque »). Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les montants qui y figurent et ceux qui figurent dans le rapport de gestion sont fondés sur des jugements éclairés et des estimations sur les effets escomptés des événements et des opérations actuels, tout en tenant compte du principe de l'importance relative.

Responsable de la fiabilité de l'information financière, la direction de la banque compte, pour l'assurer, sur des contrôles internes intégrés de la comptabilité, de l'exploitation et des systèmes. Parmi les moyens de contrôle auxquels la banque a recours, citons la structure organisationnelle, qui permet la séparation efficace des responsabilités et la délégation de pouvoirs et qui favorise l'obligation morale des employés; la communication écrite des lignes de conduite et des façons de procéder en matière de déontologie; le recrutement judicieux des employés et leur formation; et la mise à jour régulière et l'application des procédés comptables et administratifs nécessaires pour assurer un contrôle interne adéquat des opérations, des éléments d'actif et des registres comptables. De plus, la banque maintient un programme continue de vérification interne complet de chacune de ses sphères d'activité. Ces moyens de contrôle sont conçus de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à la fiabilité des registres comptables aux fins de la préparation des états financiers consolidés et une assurance que les éléments d'actif sont correctement comptabilisés. Ils permettent par ailleurs d'assurer la protection des éléments d'actif contre une utilisation ou une vente non autorisée et de faire en sorte que la banque respecte toutes les exigences en matière de réglementation.

Au moins une fois par année, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF ») fait les examens et les enquêtes qu'il juge nécessaires pour s'assurer que la banque respecte les dispositions de la *Loi sur les banques* concernant les droits et les intérêts des déposants et des créanciers de la banque, et que sa situation financière est solide.

Le conseil d'administration de la banque surveille les membres de la direction relativement à leurs responsabilités à l'égard des informations financières par l'entremise d'un comité de vérification composé d'administrateurs qui ne sont ni des dirigeants ni des employés de la banque. Les membres du comité de vérification passent en revue les états financiers consolidés et les rapports de gestion intermédiaires et annuels de la banque et recommandent leur approbation par le conseil d'administration. Les autres responsabilités clés du comité de vérification comprennent la surveillance du système de contrôle interne de la banque, la surveillance en matière de conformité aux exigences législatives et réglementaires, l'étude de la nomination des vérificateurs mandatés par les actionnaires et l'examen des compétences, de l'indépendance et de l'exécution du travail des vérificateurs mandatés par les actionnaires et des vérificateurs internes.

Nous, le chef de la direction et le chef des finances de la banque, avons attesté de l'efficacité des contrôles internes de la banque à l'égard de l'information financière présentée au 31 décembre 2008, conformément au règlement 52-109 (*Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*) adopté par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les vérificateurs mandatés par les actionnaires, le vérificateur en chef de la banque et le BSIF ont libre accès au conseil d'administration et aux comités de ce dernier pour s'entretenir avec eux de la vérification, de l'information financière et des autres questions s'y rapportant.



Lindsay Gordon
Président et chef de la direction



Graham A. McIsaac, FCA
Chef des finances

Vancouver, Canada
Le 16 février 2009

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de la Banque HSBC Canada

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Banque HSBC Canada aux 31 décembre 2008 et 2007, ainsi que les états consolidés des résultats, de la variation des capitaux propres, du résultat étendu et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque HSBC Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque HSBC Canada aux 31 décembre 2008 et 2007, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Vancouver, Canada

Le 16 février 2009

Bilans consolidés

Aux 31 décembre (en millions de dollars)

	2008	2007 ⁽¹⁾
Actif		
Liquidités		
Encaisse et dépôts ne portant pas intérêt à la Banque du Canada et à d'autres banques	434 \$	554 \$
Dépôts auprès d'établissements financiers réglementés	1 421	3 120
	<u>1 855</u>	<u>3 674</u>
Valeurs mobilières (note 3)		
Titres disponibles à la vente	9 683	5 704
Titres détenus à des fins de transaction	1 079	1 227
Autres	56	60
	<u>10 818</u>	<u>6 991</u>
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	<u>6 682</u>	<u>6 122</u>
Prêts (note 4)		
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	23 067	21 322
Prêts hypothécaires résidentiels	11 869	12 920
Prêts à la consommation	4 029	5 041
Autres prêts à la consommation	5 296	4 826
Provision pour créances irrécouvrables	(615)	(514)
	<u>43 646</u>	<u>43 595</u>
Autres		
Engagements de clients au titre d'acceptations	5 209	5 727
Instruments dérivés (note 19)	2 448	623
Terrains, immeubles et matériel (note 6)	180	172
Autres éléments d'actif (note 7)	1 211	1 226
	<u>9 048</u>	<u>7 748</u>
	<u>72 049 \$</u>	<u>68 130 \$</u>
Passif et capitaux propres		
Dépôts (note 8)		
Établissements financiers réglementés	1 264 \$	1 535 \$
Particuliers	21 064	18 292
Entreprises et administrations publiques	29 634	29 051
	<u>51 962</u>	<u>48 878</u>
Autres		
Acceptations	5 209	5 727
Passifs des filiales portant intérêt, autres que les dépôts (note 9)	4 164	5 182
Instruments dérivés (note 19)	2 023	660
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	715	320
Titres vendus à découvert	631	623
Autres éléments de passif (note 10)	1 974	1 897
Participation sans contrôle dans la fiducie et une filiale (note 11)	430	430
	<u>15 146</u>	<u>14 839</u>
Débiteures subordonnées (note 12)	<u>788</u>	<u>801</u>
Capitaux propres		
Capital-actions (note 13)		
Actions privilégiées	696	350
Actions ordinaires	1 225	1 293
Surplus d'apport	-	232
Bénéfices non répartis	1 950	1 736
Cumul des autres éléments du résultat étendu	282	1
	<u>4 153</u>	<u>3 612</u>
	<u>72 049 \$</u>	<u>68 130 \$</u>

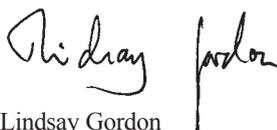
(1) Chiffres retraités pour tenir compte de l'acquisition de la Société financière HSBC Limitée (se reporter à la note 2).

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

Approuvé au nom du conseil d'administration,



Robert W. Martin
Administrateur



Lindsay Gordon
Président et chef de la direction

États consolidés des résultats

Pour les exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars, à l'exception des montants par action)

	2008	2007 ⁽¹⁾
Revenu d'intérêts		
Prêts	3 016 \$	3 234 \$
Valeurs mobilières	288	285
Dépôts auprès d'établissements financiers réglementés	94	242
	<u>3 398</u>	<u>3 761</u>
Frais d'intérêts		
Dépôts	1 520	1 791
Passifs des filiales portant intérêt, autres que les dépôts	195	213
Débentures subordonnées	39	39
	<u>1 754</u>	<u>2 043</u>
Revenu net d'intérêts	<u>1 644</u>	<u>1 718</u>
Revenu autre que d'intérêts		
Frais de gestion – services de dépôt et de paiement	112	100
Commissions sur les facilités de crédit	124	116
Commissions sur les marchés financiers	88	109
Revenus tirés de la gestion de placements	130	131
Revenus de change	49	44
Revenus tirés des services de commerce international	24	23
Revenus de négociation	209	112
Pertes sur des titres disponibles à la vente (note 3c)	(68)	(13)
Gains sur les autres titres	2	11
Revenus de titrisation	87	42
Autres	80	106
	<u>837</u>	<u>781</u>
Total des revenus	<u>2 481</u>	<u>2 499</u>
Frais autres que d'intérêts		
Salaires et avantages sociaux	644	687
Locaux et matériel, amortissement compris	165	153
Autres	421	431
	<u>1 230</u>	<u>1 271</u>
Bénéfice d'exploitation net avant la dotation à la provision pour créances irrécouvrables	<u>1 251</u>	<u>1 228</u>
Dotation à la provision pour créances irrécouvrables (note 4)	379	239
Bénéfice avant la provision pour impôts sur les bénéfices et la participation		
sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	872	989
Provision pour impôts sur les bénéfices (note 26)	253	347
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	26	26
Bénéfice net	<u>593 \$</u>	<u>616 \$</u>
Dividendes sur les actions privilégiées (note 13)	20	18
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	<u>573 \$</u>	<u>598 \$</u>
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	524 042	517 599
Bénéfice de base par action ordinaire	1,09 \$	1,16 \$

(1) Chiffres retraités pour tenir compte de l'acquisition de la Société financière HSBC Limitée (se reporter à la note 2).

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

États consolidés de la variation des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars)

	2008	2007 ⁽¹⁾
Actions privilégiées (note 13)		
Solde au début de l'exercice	350 \$	350 \$
Actions émises	346	–
Solde à la fin de l'exercice	696	350
Actions ordinaires (note 13)		
Solde au début de l'exercice	1 293	1 193
Actions émises	–	100
Restructuration du capital (note 2)	(68)	–
Solde à la fin de l'exercice	1 225	1 293
Surplus d'apport		
Solde au début de l'exercice	232	224
Rémunération à base d'actions (note 24)	7	8
Restructuration du capital (note 2)	(239)	–
Solde à la fin de l'exercice	–	232
Bénéfices non répartis		
Solde au début de l'exercice	1 736	1 448
Bénéfice net	593	616
Dividendes sur les actions privilégiées (note 13)	(20)	(18)
Dividendes sur les actions ordinaires (note 13)	(320)	(310)
Restructuration du capital (note 2)	(39)	–
Solde à la fin de l'exercice	1 950	1 736
Cumul des autres éléments du résultat étendu		
Solde au début de l'exercice	1	4
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente	84	(5)
Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie	197	2
Solde à la fin de l'exercice ⁽²⁾	282	1
Total des capitaux propres	4 153 \$	3 612 \$

(1) Chiffres retraités pour tenir compte de l'acquisition de la Société financière HSBC Limitée (se reporter à la note 2).

(2) Comprend des gains non réalisés sur les titres disponibles à la vente de 85 millions de dollars (1 million de dollars en 2007) et des gains non réalisés sur les couvertures des flux de trésorerie de 197 millions de dollars (néant en 2007).

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

États consolidés du résultat étendu

Pour les exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars)

	2008	2007 ⁽¹⁾
Bénéfice net	593 \$	616 \$
Autres éléments du résultat étendu sur les titres disponibles à la vente		
Gains nets non réalisés sur les variations de la juste valeur (déduction faite des impôts sur les bénéfices de 34 \$ et de 1 \$)	70	2
Reclassement des gains et des pertes réalisés au bénéfice (déduction faite des impôts sur les bénéfices de 6 \$ et de (2)\$)	14	(7)
	84	(5)
Autres éléments du résultat étendu liés aux couvertures de flux de trésorerie		
Gains non réalisés sur les variations de la juste valeur (déduction faite des impôts sur les bénéfices de 94 \$ et de 1 \$)	197	2
Résultat étendu de l'exercice	874 \$	613 \$

(1) Chiffres retraités pour tenir compte de l'acquisition de la Société financière HSBC Limitée (se reporter à la note 2).

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars)

	2008	2007 ⁽¹⁾
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Bénéfice net	593 \$	616 \$
Ajustements au bénéfice net pour déterminer les liquidités nettes provenant des activités d'exploitation		
Amortissement	46	46
Dotation à la provision pour créances irrécouvrables (note 4)	379	239
Provision pour pertes de valeur des titres disponibles à la vente	69	39
Impôts futurs (note 26)	54	21
Intérêts courus nets à recevoir et à payer	13	77
Titres de négociation	148	(65)
Divers, montant net	(90)	286
	1 212	1 259
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement		
Dépôts reçus	3 084	4 704
Passifs des filiales portant intérêt, autres que les dépôts	(1 018)	481
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	395	158
Produit de l'émission de débentures subordonnées	–	400
Remboursement de débentures subordonnées	–	(125)
Produit de l'émission d'actions ordinaires (note 13)	–	100
Dividendes payés (note 13)	(388)	(278)
	2 073	5 440
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement		
Prêts, à l'exception des prêts titrisés	(4 955)	(8 066)
Produit de la titrisation de prêts (note 5)	4 286	2 394
Produits de la vente de prêts	1 850	32
Prêts achetés de conduits de titrisation	(1 062)	–
Titres détenus à des fins autres que de transaction ayant fait l'objet d'un achat	(12 428)	(8 095)
Titres détenus à des fins autres que de transaction ayant fait l'objet d'une vente	1 483	15
Titres détenus à des fins autres que de transaction arrivés à échéance	6 334	7 374
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	(560)	(1 362)
Variation nette des dépôts hors exploitation auprès d'établissements financiers réglementés	1 711	1 221
Acquisition de terrains, d'immeubles et de matériel	(52)	(66)
	(3 393)	(6 553)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(108)	146
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	528	382
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	420 \$	528 \$
Composition		
Encaisse et dépôts ne portant pas intérêt à la Banque du Canada et à d'autres banques	434 \$	554 \$
Moins les dépôts hors exploitation auprès d'autres banques ⁽²⁾	(14)	(26)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	420 \$	528 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Intérêts versés au cours de l'exercice	1 779 \$	2 024 \$
Impôts sur les bénéfices payés au cours de l'exercice	364 \$	409 \$

(1) Chiffres retraités pour tenir compte de l'acquisition de la Société financière HSBC Limitée (se reporter à la note 2).

(2) Les dépôts hors exploitation sont composés de liquidités soumises à des restrictions au titre du recours relatif aux opérations de titrisation.

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Aux 31 décembre 2008 et 2007 (tous les montants des tableaux sont exprimés en millions de dollars, à moins d'indication contraire)

La Banque HSBC Canada (la « banque ») est une filiale de la HSBC Holdings plc (la « société mère »). Dans les présents états financiers consolidés, le Groupe HSBC représente la société mère et ses filiales.

Le 30 novembre 2008, la banque a acquis de HSBC Finance Corporation, une société affiliée américaine, la totalité du capital-actions avec droit de vote de la Société financière HSBC Limitée (la « Financière HSBC »), la société de portefeuille canadienne responsable des opérations de HSBC Finance Corporation dans le secteur des prêts à la consommation au Canada. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de la continuité des intérêts communs et, par conséquent, les présents états financiers consolidés et les notes y afférentes ont été retraités pour tenir compte de la situation financière, des résultats d'exploitation et des variations des flux de trésorerie de la Financière HSBC pour toutes les périodes. Il y a lieu de se reporter à la note 2, Regroupement d'entreprises, pour obtenir de plus amples détails à ce sujet.

1 Conventions comptables

Les présents états financiers consolidés ont été établis selon l'article 308(4) de la *Loi sur les banques*, qui stipule que, sauf spécification contraire du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF »), les états financiers consolidés doivent être préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Les principales conventions comptables utilisées pour préparer ces états financiers consolidés sont conformes, à tous les égards importants, aux PCGR. Elles respectent également les exigences de comptabilisation du BSIF.

a Consolidation

La banque mène ses activités par l'entremise d'une variété de structures, notamment des filiales. Les éléments d'actif et de passif ainsi que les revenus et les dépenses de ses filiales sont comptabilisés dans ses états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes réciproques importants ont été éliminés.

b Utilisation d'estimations et d'hypothèses

Pour dresser ses états financiers consolidés, la banque doit faire des estimations et poser des hypothèses, lesquelles ont des répercussions sur le montant des éléments d'actif et de passif et du bénéfice net ainsi que sur d'autres éléments présentés dans les états financiers. Parmi les plus importants éléments d'actif et de passif pour lesquels elle doit faire des estimations, on retrouve l'établissement des provisions pour créances irrécouvrables, les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les pertes de valeur durables des titres disponibles à la vente, les opérations de titrisation, les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, les impôts sur les bénéfices et les écarts d'acquisition et autres actifs incorporels. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations et d'autres estimations, ce qui aurait une incidence sur les états financiers consolidés de la banque.

c Liquidités

Les dépôts auprès d'établissements financiers réglementés sont inscrits au coût après amortissement, à l'exception de certains instruments désignés comme étant disponibles à la vente ou comme étant détenus à des fins de transaction. Le revenu d'intérêts provenant des dépôts portant intérêt est inscrit selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

d Instruments financiers

Tous les instruments financiers, à quelques exceptions près, sont classés dans l'une des catégories suivantes : instruments détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, instruments détenus à des fins de transaction, instruments disponibles à la vente ou autres passifs financiers. Tous les instruments financiers doivent être comptabilisés à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Les justes valeurs des instruments financiers pour lesquels il existe des marchés actifs sont établies en fonction du cours acheteur des actifs financiers et du cours vendeur des passifs financiers. Dans le cas d'instruments dérivés ou d'autres instruments financiers pour lesquels il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est établie selon des techniques d'évaluation faisant référence aux données du marché observables, notamment l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, les modèles d'évaluation du prix des options et d'autres techniques d'évaluation régulièrement utilisées par les intervenants sur le marché.

Les instruments financiers désignés comme instruments détenus à des fins de transaction sont achetés pour être revendus, et ce, généralement à court terme. Après la comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers détenus à des fins de transaction sont inscrits à la juste valeur. Les gains et les pertes réalisés sur la cession ainsi que les gains et les pertes non réalisés découlant des fluctuations du marché sont comptabilisés comme revenus de négociation. Les dividendes et les intérêts gagnés ainsi que les intérêts engagés sont respectivement inscrits comme revenu ou frais d'intérêts.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

1 Conventions comptables (suite)

d Instruments financiers (suite)

Les normes permettent également que tout instrument financier soit désigné à titre d'instrument détenu à des fins de transaction au moment de la comptabilisation initiale (« l'option de la juste valeur »). Le recours à cette option nécessite que la juste valeur de ces instruments puisse être calculée de manière fiable. Les instruments financiers inscrits à la juste valeur aux termes de l'option de la juste valeur sont comptabilisés de la même manière que les autres instruments financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction. Le BSIF impose des restrictions quant à l'utilisation de l'option de la juste valeur qui font en sorte que son utilisation est permise lorsqu'elle réduit de manière importante les disparités découlant de l'évaluation d'un instrument financier ou de la constatation des gains et des pertes qui y sont rattachés sur des bases différentes ou lorsque l'instrument financier appartient à un groupe d'instruments financiers qui sont gérés selon la méthode de la juste valeur selon la stratégie de gestion des risques ou la stratégie de placement de la banque ou lorsqu'il s'agit d'un dérivé intégré qui n'est pas étroitement lié au contrat hôte. En outre, le BSIF a mis en place des restrictions quant aux prêts et aux créances de la clientèle de détail auxquels peut s'appliquer l'option de la juste valeur.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou qui ne sont pas classés comme prêts et créances, comme étant détenus jusqu'à leur échéance, comme étant détenus à des fins de transaction ou comme étant inscrits à la juste valeur. Les instruments financiers classés et désignés comme étant disponibles à la vente sont comptabilisés à leur juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu jusqu'à leur vente, moment où le gain ou la perte cumulé sera reclassé aux résultats. Les gains et les pertes réalisés à la vente, déterminés selon la méthode du coût moyen, ainsi que les réductions de valeur visant à refléter les pertes de valeur durables sont inclus dans le revenu autre que d'intérêts. Le revenu d'intérêts et les dividendes découlant des instruments financiers désignés comme étant disponibles à la vente sont inclus dans le revenu d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, autres que les prêts et créances, que l'entité a l'intention bien arrêtée et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Les instruments financiers désignés comme étant détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et les créances ainsi que les autres passifs financiers autres que ceux désignés ou classés comme étant détenus à des fins de transaction sont évalués au coût après amortissement calculé à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dotations aux provisions pour les pertes de valeur durables des actifs désignés comme étant disponibles à la vente ou détenus jusqu'à leur échéance sont passées en charges.

Le coût après amortissement d'un actif ou d'un passif financier est le montant auquel est évalué l'actif ou le passif financier lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en capital, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant à l'échéance, et diminué de toute réduction pour dépréciation.

Les coûts de transaction sont des coûts différentiels directement attribuables à l'acquisition, à l'émission ou à la sortie d'un actif ou d'un passif financier. Les coûts de transaction liés aux titres de négociation ou à ceux désignés comme étant détenus à des fins de transaction sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux titres disponibles à la vente et aux titres détenus jusqu'à leur échéance ainsi qu'aux prêts et aux créances sont généralement capitalisés pour être ensuite amortis sur la durée prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La méthode du taux d'intérêt effectif est employée pour attribuer le revenu ou les frais d'intérêts relatifs aux instruments financiers évalués au coût après amortissement, y compris l'amortissement des coûts et des frais de transaction de même que l'accroissement des primes ou des escomptes sur la durée prévue de l'instrument concerné. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les sorties et les rentrées de trésorerie futures estimatives sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier. Le taux d'intérêt effectif est établi lors de la comptabilisation initiale de l'actif ou du passif financier et n'est pas révisé par la suite.

e Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières, sauf exception, ont été désignées comme étant détenues à des fins de transaction ou comme étant disponibles à la vente. Les valeurs mobilières sont comptabilisées à la date de transaction.

1 Conventions comptables (suite)

e Valeurs mobilières (suite)

Les titres de placement détenus à des fins autres que de transaction sont désignés comme étant disponibles à la vente, à l'exception des placements à titre de banque d'affaires qui sont comptabilisés à la juste valeur et d'un placement désigné comme étant détenu jusqu'à son échéance. Puisque leur valeur ne peut être établie de manière fiable, les titres de participation qui n'ont pas de valeur marchande établie sur les marchés actifs sont comptabilisés au coût. Les gains et les pertes réalisés à la vente, déterminés selon la méthode du coût moyen, ainsi que les réductions de valeur visant à refléter les pertes de valeur durables sont inclus dans le revenu autre que d'intérêts. Le revenu d'intérêts et les dividendes provenant de ces valeurs mobilières sont inclus dans le revenu d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

f Prêts

L'évaluation initiale des prêts, y compris les contrats de location-financement, est faite à leur juste valeur et les évaluations subséquentes sont faites au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de tout revenu non gagné et de toute provision établie pour les créances irrécouvrables.

Le revenu d'intérêts est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf pour les prêts douteux. Le revenu d'intérêts tiré des créances sur cartes de crédit classées comme étant douteuses continue à être comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice et fait l'objet d'une provision pour créances irrécouvrables. Les prêts sont considérés comme douteux lorsque, de l'avis de la direction, il n'y a aucune assurance raisonnable que la totalité du capital ou des intérêts ne soit finalement recouvrée. Lorsqu'un paiement (capital et intérêts) est, d'après le contrat, plus de 90 jours en retard, le prêt sera classé comme douteux, à moins que le prêt ne soit garanti et que l'on s'attende à ce que les tentatives de recouvrement se traduisent par un remboursement du prêt ou qu'elles fassent en sorte que le prêt cesse d'être considéré comme douteux dans les 180 jours suivant le premier jour de retard du paiement, selon les dispositions du contrat. Un prêt est classé comme douteux dans toutes les circonstances où un paiement exigible aux termes du contrat accuse un retard de 180 jours, sauf si le prêt est garanti ou assuré par le gouvernement fédéral ou provincial, auquel cas il est classé comme douteux après un retard de 365 jours, selon les dispositions du contrat.

Les prêts douteux sont inscrits à leur montant de réalisation estimatif. Ce montant est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt effectif des prêts. Lorsque les montants et l'échéancier des flux de trésorerie futurs ne peuvent être estimés de façon fiable, les montants de réalisation sont établis à la juste valeur de toute garantie sous-jacente aux prêts, déduction faite des coûts prévus de réalisation. Lorsqu'il s'agit d'un prêt douteux, la comptabilisation de l'intérêt, conformément aux conditions de la convention de prêt initiale, cesse, à moins qu'il ne s'agisse de créances sur cartes de crédit. Le revenu d'intérêts n'est constaté que lorsque toutes les provisions pour créances irrécouvrables ont été contrepassées.

g Provision pour créances irrécouvrables

La banque maintient un compte de provisions pour créances irrécouvrables dont le solde est jugé suffisant par la direction pour absorber toutes les pertes relatives au crédit correspondant aux postes au bilan et hors bilan, y compris les dépôts auprès d'autres établissements financiers réglementés, les prêts, les acceptations, les instruments dérivés et les autres passifs éventuels liés à des instruments de crédit comme les lettres de crédit et les garanties.

L'évaluation du montant des provisions pour créances irrécouvrables est subjective en soi puisque les estimations effectuées sont susceptibles d'être modifiées de façon considérable, notamment quant au montant et à l'échelonnement des flux de trésorerie futurs prévus et des pertes subies sur les prêts qui n'ont pas été désignés individuellement comme étant douteux.

La provision pour créances irrécouvrables consiste en des provisions spécifiques et en une provision générale, lesquelles sont passées en revue régulièrement. La provision pour créances irrécouvrables est utilisée pour ramener la valeur brute d'un actif à sa valeur comptable nette.

Les provisions spécifiques sont comptabilisées sur une base individuelle pour les prêts pour lesquels la banque estime que la possibilité de recouvrement ultime de la totalité ou d'une partie du capital ou des intérêts est douteuse, afin de réduire la valeur comptable des créances douteuses à leur montant estimatif de réalisation. Le montant estimatif de réalisation est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt effectif inhérent aux prêts à la date de la perte de valeur. La juste valeur des garanties à l'égard d'un prêt, déduction faite des coûts prévus de réalisation, ou le prix de marché observable peut servir à évaluer le montant estimatif de réalisation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

1 Conventions comptables (suite)

g *Provision pour créances irrécouvrables (suite)*

La provision générale constitue la meilleure estimation faite par la banque des pertes subies dans le portefeuille pour les actifs qui n'ont pas été désignés individuellement comme étant douteux. Les paramètres de crédit des prêts aux entreprises et aux administrations publiques comprennent la probabilité de défaut, la perte en cas de défaut et l'exposition en cas de défaut pour chacun des clients; ces paramètres sont établis au moyen du système de notations interne de la banque aux fins du calcul de la provision générale. La direction peut modifier ces paramètres pour certains, voire l'ensemble des emprunteurs lorsque les paramètres du système de notations ne reflètent pas toutes les pertes subies. Pour faire cet ajustement discrétionnaire, il est nécessaire d'utiliser un cadre de référence reconnu et des indicateurs internes et externes de la qualité du crédit.

Pour les prêts à la consommation, les prêts hypothécaires résidentiels et les cartes de crédit, les pertes prévues sont estimées selon une analyse des tendances passées au chapitre des pertes et des radiations.

Le niveau de la provision générale est réévalué chaque trimestre et peut varier par suite de changements dans le volume, la composition et le profil de risque des portefeuilles; d'une analyse des nouvelles tendances en matière de probabilité et d'importance des pertes ainsi que des facteurs liés à l'exposition en cas de défaut; et d'une évaluation de la direction quant aux facteurs ayant pu avoir une incidence sur l'état actuel du portefeuille. Le solde de la provision générale est également analysé par rapport à l'actif pondéré en fonction des risques et aux données du secteur applicables.

La dotation à la provision pour créances irrécouvrables est imputée aux résultats et comprend les montants radiés au cours de l'exercice, déduction faite des montants recouvrés sur les radiations effectuées au cours des exercices précédents, et les modifications aux provisions.

h *Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat*

Lorsque les titres sont vendus en vertu de conventions de rachat à un prix déterminé, ils demeurent inscrits aux bilans consolidés à titre de prêts et d'emprunts garantis et la contrepartie reçue est comptabilisée comme un passif. Inversement, les titres achetés en vertu de conventions de revente ne sont pas inscrits aux bilans consolidés et la contrepartie payée est comptabilisée comme un actif. Le revenu d'intérêts sur les valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente et les frais d'intérêts sur les valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat sont inscrits selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

i *Obligations relatives aux titres vendus à découvert*

L'obligation pour la banque de livrer des titres qu'elle ne possédait pas au moment de la vente est inscrite à sa juste valeur. Les ajustements de la juste valeur ainsi que des gains et des pertes à la vente sont inscrits comme revenus de négociation à l'état consolidé des résultats.

j *Terrains, immeubles et matériel*

Les terrains sont comptabilisés au prix coûtant. Les immeubles, les améliorations locatives et le matériel sont comptabilisés au prix coûtant diminué de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'élément d'actif, de la façon suivante : immeubles – 20 à 40 ans, matériel – 3 à 5 ans, logiciels mis au point à l'interne – 3 à 5 ans et améliorations locatives – la durée du bail ou la durée de vie utile estimative, selon la moins élevée des deux. Les gains et les pertes sur les cessions sont inscrits dans le revenu autre que d'intérêts au cours de l'exercice où la cession a lieu.

k *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels*

Les écarts d'acquisition, qui correspondent à l'excédent du coût d'acquisition de filiales sur la juste valeur de l'actif net acquis, ne font pas l'objet d'amortissement et sont inscrits dans les autres éléments d'actif.

Les autres actifs incorporels définis et mesurables de façon fiable résultant de l'acquisition de filiales sont également inscrits dans les autres éléments d'actif. Les actifs incorporels qui ont une durée de vie définie sont amortis sur leur durée de vie utile estimative, d'une durée maximale de 15 ans, sauf lorsqu'une réduction de valeur est nécessaire pour refléter une dépréciation.

1 Conventions comptables (suite)

k *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels (suite)*

Les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels sont passés en revue au moins une fois l'an, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation, afin d'évaluer s'il y a effectivement eu une dépréciation et de s'assurer que leur juste valeur est plus grande ou égale à leur valeur comptable. Tout excédent de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est passé en charges au cours de la période pendant laquelle la dépréciation a été déterminée.

l *Engagements de clients au titre d'acceptations*

Les acceptations représentent une forme de dette à court terme négociable que les clients contractent et que la banque garantit en échange de commissions. La banque prévoit que la plupart des acceptations seront réglées simultanément au moment du remboursement par les clients. Le risque auquel elle est exposée au titre des acceptations est comptabilisé comme un passif. Son recours contre des clients est comptabilisé comme un élément d'actif compensatoire équivalent. Les commissions gagnées sont comptabilisées au poste Commissions sur les facilités de crédit, sous la rubrique Revenu autre que d'intérêts.

m *Impôts sur les bénéfices*

La méthode du report variable est utilisée pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Conformément à cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction des écarts temporaires (soit la différence entre la valeur des actifs et des passifs à des fins fiscales et à des fins comptables ainsi que toutes les pertes d'exploitation et tous les crédits d'impôt reportés en avant applicables) et ils sont calculés au taux d'imposition qui serait en vigueur, ou pratiquement en vigueur, au moment de la réalisation des actifs ou du règlement des passifs. L'incidence d'une modification du taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts futurs est portée aux résultats de l'exercice qui englobe la date à compter de laquelle la modification est en vigueur ou pratiquement en vigueur. Une provision pour moins-value est prévue pour les actifs d'impôts futurs s'il est plus improbable que probable qu'ils se réalisent. Les charges ou les recouvrements d'impôts correspondent à la somme des provisions pour impôts exigibles de l'exercice et de la différence entre le solde d'ouverture et le solde de fermeture des actifs et des passifs d'impôts futurs, ajustés pour tous les montants inclus dans les autres éléments du résultat étendu.

Les actifs d'impôts futurs nets sont inclus dans le poste Autres éléments d'actif dans les bilans consolidés.

n *Avantages sociaux futurs*

La banque comptabilise ses obligations au titre des régimes d'avantages sociaux des employés (notamment les régimes de retraite et les régimes d'avantages complémentaires de retraite) et les coûts connexes, déduction faite de l'actif des régimes. Les régimes de retraite incluent des régimes à prestations déterminées et des régimes à cotisations déterminées. Les régimes de prestations et d'avantages postérieurs au départ à la retraite comportent des ententes de retraite complémentaires aux termes desquelles des prestations de retraite s'ajoutent à celles prévues dans les régimes en vigueur ainsi que des ententes relatives aux avantages complémentaires de retraite qui offrent certains avantages complémentaires de retraite additionnels. Les régimes de retraite sont capitalisés au moyen des cotisations effectuées par la banque ou par ses employés, alors que les ententes de retraite complémentaires ne font l'objet d'aucune capitalisation.

Les coûts liés aux régimes d'avantages sociaux sont calculés selon l'évaluation actuarielle en utilisant la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et les hypothèses les plus probables faites par les membres de la direction quant au rendement des placements, à la progression des salaires, à l'âge de départ à la retraite des salariés et aux coûts prévus des soins de santé.

Pour déterminer le rendement prévu des actifs des régimes de retraite, les actifs ont été évalués à leur juste valeur.

Les gains ou les pertes actuariels nets supérieurs à 10 % du montant le plus élevé entre celui des obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif du régime de retraite sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des employés admissibles au régime en cause.

Les coûts des services passés découlant des modifications apportées au régime sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des employés à la date de modification.

Lorsqu'un événement donne lieu à un règlement et à une compression de régime de retraite, la compression est comptabilisée avant le règlement.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

1 Conventions comptables (suite)

n *Avantages sociaux futurs (suite)*

L'actif transitoire provenant d'une modification aux conventions comptables au cours d'années antérieures est amorti sur le nombre d'années de service futures des employés actifs.

o *Conversion des devises*

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et les dépenses libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de chaque opération. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés à la conversion de devises sont inclus dans le revenu autre que d'intérêts et présentés dans les états consolidés des résultats, à l'exception des gains et des pertes de change non réalisés sur des titres disponibles à la vente, qui sont inclus dans les autres éléments du résultat étendu et présentés dans les états du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient réalisés et inclus dans le revenu autre que d'intérêts.

p *Instruments dérivés et couvertures*

Les instruments dérivés sont des contrats dont la valeur dépend d'éléments d'actif, de taux d'intérêt ou d'indices de référence sous-jacents, tels des taux d'intérêt ou des taux de change. Dans le cours normal de son exploitation, la banque effectue des opérations portant sur des instruments dérivés comme des contrats à terme normalisés, des contrats à terme de gré à gré, des swaps et des options, lesquels peuvent porter sur des taux d'intérêt, des taux de change ou des titres de participation. Ces contrats sont négociés sur les bourses réglementées (contrats à terme normalisés et options) ou sont négociés hors cote (contrats à terme de gré à gré, swaps et options). Ces opérations sont utilisées à des fins de négociation, mais également à des fins de couverture des positions exposées aux fluctuations des taux d'intérêt et de change dans le cadre du programme de gestion des risques. Les activités de négociation sont menées pour répondre aux besoins des clients ainsi que pour le compte de la banque, afin d'obtenir des revenus de négociation, et portent sur tout contrat non admissible à la comptabilité de couverture.

Les instruments dérivés détenus à des fins autres que de couverture sont comptabilisés à la valeur de marché et les gains ou les pertes nets qui en résultent sont portés au revenu autre que d'intérêts pour la période en cours; les actifs et passifs s'y rapportant sont portés aux bilans consolidés.

Le chapitre 3865 du *Manuel de l'ICCA* (l'« Institut Canadien des Comptables Agréés »), « Couvertures », précise quand la comptabilité de couverture est permise et comment elle doit être appliquée aux états financiers.

La banque documente de façon formelle la relation entre tous les instruments de couverture et les éléments couverts de même que l'objectif et la stratégie de gestion du risque qui ont conduit à l'établissement d'une relation. Cela implique qu'elle associe chaque instrument dérivé à un actif ou à un passif déterminé, ou à un engagement ferme défini ou à une opération prévue. Elle évalue également de façon formelle, au moment de la mise en place de la couverture, rétrospectivement et prospectivement, sur une base continue, si les instruments dérivés utilisés à des fins de couverture parviennent à compenser efficacement les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie attribués aux risques couverts.

Les intérêts courus à recevoir et les gains reportés sont comptabilisés dans les autres éléments d'actif et les intérêts courus à payer et les pertes reportées, dans les autres éléments de passif. Les revenus ou les frais d'intérêts et les gains ou les pertes amortis sont comptabilisés dans le revenu d'intérêts ou dans les frais d'intérêts, selon le cas.

Les gains ou les pertes de change sur la conversion des instruments financiers dérivés libellés en devises utilisés pour couvrir les éléments exposés au risque de change sont constatés dans les autres éléments d'actif ou de passif et comptabilisés au titre de revenu autre que d'intérêts, déduction faite des frais. Ils viennent contrebalancer les pertes et les gains comptabilisés relativement aux éléments exposés au risque de change sous-jacents.

Les gains ou les pertes, réalisés ou non, associés à des instruments dérivés qui ont été résiliés ou qui ont cessé d'être efficaces avant leur échéance sont reportés et comptabilisés aux résultats dans la période au cours de laquelle l'opération sous-jacente faisant l'objet d'une couverture est comptabilisée aux états consolidés des résultats. Si un élément couvert désigné comme tel est vendu ou arrive à expiration ou à échéance avant l'instrument dérivé qui lui est associé, il faut cesser d'appliquer la comptabilité de couverture et tout gain ou toute perte réalisé ou non réalisé lié à l'instrument dérivé est comptabilisé aux résultats.

1 Conventions comptables (suite)

p Instruments dérivés et couvertures (suite)

Les couvertures sont désignées comme étant des couvertures de la juste valeur ou des couvertures de flux de trésorerie. Les couvertures de la juste valeur sont utilisées pour gérer l'incidence, sur le revenu, des variations de la juste valeur des actifs et des passifs à taux fixe découlant des modifications des taux d'intérêt. Dans le cas d'une relation de couverture de la juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée selon les gains ou les pertes attribuables au risque couvert, les montants étant inscrits dans le revenu de négociation. Dans la mesure où la relation de couverture est efficace, les variations de la juste valeur de l'élément couvert sont contrebalancées par les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture, habituellement un dérivé, dont les variations de la juste valeur sont également comptabilisées dans le revenu de négociation.

Les couvertures de flux de trésorerie sont utilisées pour gérer l'incidence, sur le revenu, des variations des taux d'intérêt sur les actifs et les passifs à taux variable. Dans le cas d'une relation de couverture des flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur du dérivé de couverture est constatée dans les autres éléments du résultat étendu, la tranche inefficace étant, quant à elle, constatée dans les revenus de négociation. Les montants constatés dans les autres éléments du résultat étendu seront reclassés dans le bénéfice net au cours des périodes où le bénéfice net subit les répercussions de la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert.

q Actifs en fiducie sous administration

Les actifs en fiducie sous administration sont comptabilisés séparément des éléments d'actif et ne figurent pas dans les bilans consolidés.

r Titrisation des prêts

La banque vend périodiquement des groupes de prêts à divers conduits de titrisation. Les cessions de prêts sont constatées à titre de ventes pourvu que le contrôle des prêts transférés ait été cédé et que la contrepartie autre que les droits de bénéficiaire liés aux prêts transférés ait été reçue. S'ils sont comptabilisés comme des ventes, les prêts sont retirés des bilans consolidés et les gains ou les pertes découlant de ces opérations sont inscrits dans le revenu autre que d'intérêts, selon la valeur comptable des prêts visés par la cession, laquelle est répartie entre les prêts cédés et les droits conservés, en fonction de leur juste valeur à la date de la cession. Un gain ou une perte sur la vente est comptabilisé lorsque les actifs titrisés sont transférés.

La juste valeur des prêts vendus, des droits conservés et des obligations relatives aux droits de recours est établie en fonction des cours des marchés, le cas échéant, en fonction de modèles d'évaluation tenant compte des estimations les plus probables des responsables de la banque quant aux hypothèses clés, comme les pertes prévues, les taux de remboursement par anticipation et les taux d'actualisation proportionnels aux risques, ou en fonction de la vente d'éléments d'actif similaires.

Les droits conservés sont comptabilisés comme étant disponibles à la vente et sont inclus dans les autres éléments d'actif à leur juste valeur. Ils font l'objet de tests périodiques relatifs à la perte de valeur durable. Les valeurs comptables sont ramenées à la baisse pour refléter toute perte de valeur, l'ajustement étant constaté dans le revenu autre que d'intérêts. Lorsque la banque continue d'assumer la gestion des prêts vendus, un passif ou un actif de gestion est constaté et amorti sur la durée du service. Lorsqu'elle fournit des services se rapportant aux éléments d'actif vendus, le revenu gagné est inscrit dans le revenu autre que d'intérêts, à mesure que les services sont rendus.

s Rémunération à base d'actions

La banque offre à certains employés clés une rémunération sous forme d'attributions à base d'actions de sa société mère. En outre, les employés admissibles peuvent participer au programme d'épargne et de participation par achat d'actions. La banque comptabilise ses régimes de rémunération à base d'actions selon la méthode de comptabilisation à la juste valeur aux termes de laquelle les coûts relatifs à la rémunération sont évalués à la juste valeur à la date de l'attribution et sont constatés à titre de charge de rémunération sur la période d'acquisition des attributions et, le cas échéant, à titre de surplus d'apport.

t Sociétés de placement

Les placements dans des sociétés de placement sont comptabilisés à la juste valeur dans les cas où ils auraient autrement été consolidés ou comptabilisés à la valeur de consolidation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

1 Conventions comptables (suite)

u Entités à détenteurs de droits variables

Les entités à détenteurs de droits variables (« EDDV ») sont consolidées lorsque la banque en est le principal bénéficiaire. Une entité est considérée comme une EDDV lorsqu'au moins l'une des deux conditions suivantes est volontairement remplie : a) le montant total des investissements en instruments de capitaux propres à risque n'est pas suffisant pour permettre à la banque de financer ses activités sans un soutien subordonné additionnel fourni par une autre partie ou b) collectivement, les détenteurs des investissements en instruments de capitaux propres à risque ne réunissent pas certaines caractéristiques essentielles d'une participation financière conférant le contrôle. Le principal bénéficiaire est l'entreprise qui assume ou reçoit la majorité des pertes et des rendements résiduels des EDDV, ou les deux.

v Modifications aux conventions comptables

i) Informations à fournir concernant le capital

La banque a adopté, à compter du 1^{er} janvier 2008, les recommandations du chapitre 1535 du *Manuel de l'ICCA*, « Informations à fournir concernant le capital », qui établit les normes relatives aux informations à fournir quant aux objectifs, aux politiques et aux procédures de gestion du capital des entités, aux données quantitatives concernant ce que l'entité considère être du capital, à la conformité ou non de l'entité aux exigences en matière de capital et aux conséquences découlant de la non-conformité de l'entité à ces exigences. Ces informations sont présentées à la note 27.

ii) Instruments financiers – informations à fournir et présentation

La banque a adopté, à compter du 1^{er} janvier 2008, les recommandations du chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et du chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation ». Ces chapitres établissent de manière détaillée les exigences quant aux informations à fournir concernant les instruments financiers et à leur présentation. Les normes révisent les exigences actuelles sur les informations à fournir exposées dans le chapitre 3861 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », et mettent l'accent sur les informations à fournir à propos des risques liés aux instruments financiers et sur la manière dont ces risques sont gérés.

Comme le permettent les recommandations du chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, certaines des informations à fournir figurent dans les rubriques situées aux pages 23 à 38 du rapport de gestion, aux endroits indiqués, qui font partie intégrante des états financiers consolidés.

iii) Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Des modifications ont été apportées au chapitre 3855 « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », et au chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », du *Manuel de l'ICCA*. Aux termes de ces modifications, entrées en vigueur le 1^{er} juillet 2008, il est maintenant possible, dans de rares cas, de reclasser des instruments financiers hors de la catégorie des instruments détenus à des fins de transaction. La banque n'a reclassé aucun de ses instruments financiers à la suite de ces modifications.

w Modifications comptables et présentation futures

i) Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2009, le chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » remplacera le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » et le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Le chapitre 3064 définit un actif incorporel et établit des normes de comptabilisation applicables aux actifs développés à l'interne.

Bien que la banque adopte cette norme en 2009, elle ne s'attend pas à ce qu'elle ait une incidence importante sur sa situation financière ni sur ses résultats d'exploitation.

ii) Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

Le 20 janvier 2009, l'ICCA a publié l'abrégé CPN 173, *Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers*, selon lequel le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie devraient être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des instruments dérivés. Le traitement comptable préconisé dans le CPN 173 doit être appliqué rétrospectivement, sans retraitement des états financiers. La banque évalue présentement l'incidence de l'adoption de cet abrégé.

2 Regroupement d'entreprises

Avec prise d'effet le 30 novembre 2008, la banque a acquis de HSBC Finance Corporation, une société affiliée américaine, la totalité du capital-actions avec droit de vote de la Financière HSBC, la société de portefeuille canadienne responsable des opérations de HSBC Finance Corporation dans le secteur des prêts à la consommation au Canada. Le coût d'acquisition global s'est élevé à 346 millions de dollars, somme obtenue par l'émission d'actions privilégiées de catégorie 2, série B, dont la juste valeur s'est chiffrée à 346 millions de dollars (se reporter à la note 13).

L'acquisition représente un transfert de capitaux propres entre des entités sous contrôle commun. Par conséquent, il a été comptabilisé selon la méthode de la continuité des intérêts communs à la valeur comptable nette de l'actif net transféré inscrite dans les comptes de la Financière HSBC.

Par suite de l'acquisition, les états financiers consolidés et les notes afférentes présentés pour toutes les périodes ont, sauf indication contraire, été retraités pour inclure la situation financière et les résultats d'exploitation de la Financière HSBC. La situation financière et les résultats d'exploitation de la Financière HSBC ont été ajustés pour qu'ils soient conformes aux conventions comptables adoptées par la banque.

Le tableau suivant présente la valeur comptable de l'actif acquis et du passif pris en charge à la date de l'acquisition :

Total de l'actif acquis	4 383 \$
Total du passif pris en charge	4 037
Actif net acquis	<u>346 \$</u>

Bien que des actions privilégiées aient été émises en contrepartie des actions ordinaires émises par la Financière HSBC auparavant détenues par une autre société du Groupe HSBC, il n'y a eu aucun nouvel apport en capitaux propres. Par conséquent, les nouvelles actions privilégiées, dont la juste valeur s'est établie à 346 millions de dollars à l'émission, ont été comptabilisées à titre de restructuration des capitaux propres cumulés de la Banque HSBC Canada et de la Financière HSBC comme suit :

Actions ordinaires annulées de la Financière HSBC	68 \$
Montant comptabilisé dans le surplus d'apport	239
Montant comptabilisé dans les bénéfices non répartis	39
	<u>346 \$</u>

L'acquisition a eu l'incidence suivante sur les soldes d'ouverture des capitaux propres présentés antérieurement :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Actions ordinaires		
Solde présenté antérieurement	1 225 \$	1 125 \$
Actions ordinaires de la Financière HSBC	68	68
Chiffres retraités	<u>1 293 \$</u>	<u>1 193 \$</u>
Surplus d'apport		
Solde présenté antérieurement	206 \$	202 \$
Surplus d'apport de la Financière HSBC	26	22
Chiffres retraités	<u>232 \$</u>	<u>224 \$</u>
Bénéfices non répartis		
Solde présenté antérieurement	1 462 \$	1 192 \$
Bénéfices non répartis de la Financière HSBC	274	256
Chiffres retraités	<u>1 736 \$</u>	<u>1 448 \$</u>
Cumul des autres éléments du résultat étendu		
Solde présenté antérieurement	5 \$	7 \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu de la Financière HSBC	(4)	(3)
Chiffres retraités	<u>1 \$</u>	<u>4 \$</u>

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

2 Regroupement d'entreprises (suite)

L'acquisition a eu l'incidence suivante sur les bilans consolidés et les états consolidés des résultats de la banque :

Bilans consolidés

	2008		Total
	<i>Pro forma, compte non tenu de la Financière HSBC⁽¹⁾</i>	<i>Incidence de l'acquisition de la Financière HSBC</i>	
Actif			
Liquidités	1 815 \$	40 \$	1 855 \$
Valeurs mobilières	10 772	46	10 818
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	6 682	–	6 682
Prêts	39 812	3 834	43 646
Autres éléments d'actif	8 909	139	9 048
	67 990 \$	4 059 \$	72 049 \$
Passif et capitaux propres			
Dépôts	51 961	1	51 962
Autres éléments de passif	11 435	3 711	15 146
Débitures subordonnées	788	–	788
Capitaux propres	3 806	347	4 153
	67 990 \$	4 059 \$	72 049 \$

(1) Représente les groupes de clients suivants : les services financiers aux particuliers, les services aux entreprises et les services bancaires internationaux et marchés. Ne tient pas compte du crédit à la consommation.

États consolidés des résultats

	2008		Total
	<i>Pro forma, compte non tenu de la Financière HSBC⁽¹⁾</i>	<i>Incidence de l'acquisition de la Financière HSBC</i>	
Revenu net d'intérêts	1 168 \$	476 \$	1 644 \$
Revenu autre que d'intérêts	778	59	837
Total des revenus	1 946	535	2 481
Frais autres que d'intérêts	1 008	222	1 230
Bénéfice d'exploitation net avant la dotation à la provision pour créances irrécouvrables	938	313	1 251
Dotation à la provision pour créances irrécouvrables	151	228	379
Bénéfice avant la provision pour impôts sur les bénéfices et la participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	787	85	872
Provision pour impôts sur les bénéfices	219	34	253
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	26	–	26
Bénéfice net	542 \$	51 \$	593 \$

(1) Représente les groupes de clients suivants : les services financiers aux particuliers, les services aux entreprises et les services bancaires internationaux et marchés. Ne tient pas compte du crédit à la consommation.

2 Regroupement d'entreprises (suite)

Bilans consolidés

	2007		
	<i>Chiffres présentés antérieurement</i>	<i>Incidence de l'acquisition de la Financière HSBC</i>	<i>Chiffres retraités</i>
Actif			
Liquidités	3 573 \$	101 \$	3 674 \$
Valeurs mobilières	6 926	65	6 991
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	6 122	–	6 122
Prêts	38 715	4 880	43 595
Autres éléments d'actif	7 595	153	7 748
	<u>62 931 \$</u>	<u>5 199 \$</u>	<u>68 130 \$</u>
Passif et capitaux propres			
Dépôts	48 877	1	48 878
Autres éléments de passif	10 005	4 834	14 839
Déventures subordonnées	801	–	801
Capitaux propres	3 248	364	3 612
	<u>62 931 \$</u>	<u>5 199 \$</u>	<u>68 130 \$</u>

États consolidés des résultats

	2007		
	<i>Chiffres présentés antérieurement</i>	<i>Incidence de l'acquisition de la Financière HSBC</i>	<i>Chiffres retraités</i>
Revenu net d'intérêts	1 222 \$	496 \$	1 718 \$
Revenu autre que d'intérêts	708	73	781
Total des revenus	1 930	569	2 499
Frais autres que d'intérêts	997	274	1 271
Bénéfice d'exploitation net avant la dotation à la provision pour créances irrécouvrables	933	295	1 228
Dotation à la provision pour créances irrécouvrables	67	172	239
Bénéfice avant la provision pour impôts sur les bénéfices et la participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	866	123	989
Provision pour impôts sur les bénéfices	292	55	347
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	26	–	26
Bénéfice net	<u>548 \$</u>	<u>68 \$</u>	<u>616 \$</u>

3 Valeurs mobilières (suite)

a *Analyse des valeurs mobilières (suite)*

Les autres titres (non présentés dans le tableau ci-dessus) qui ne sont pas désignés comme étant disponibles à la vente ou détenus à des fins de transaction comprennent des obligations d'un gouvernement provincial de 12 millions de dollars (8 millions de dollars en 2007), libellées en devises et classées comme étant détenues jusqu'à leur échéance, des placements à titre de banque d'affaires comptabilisés à leur juste valeur de 42 millions de dollars (49 millions de dollars en 2007) et des placements en titres de participation de 2 millions de dollars (3 millions de dollars en 2007) qui confèrent à la banque une influence notable, comptabilisés à la valeur de consolidation.

La valeur comptable totale des valeurs mobilières comprend des montants libellés en devises autres que le dollar canadien de 103 millions de dollars (exprimés en dollars canadiens) (90 millions de dollars en 2007).

Les titres disponibles à la vente émis ou garantis par le gouvernement du Canada comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires que la banque a conservés à l'égard de prêts hypothécaires titrisés d'un montant de 874 millions de dollars (1 391 millions de dollars en 2007) (se reporter à la note 5).

b *Papier commercial adossé à des actifs non bancaire canadien*

Au 31 décembre 2008, la banque détenait du papier commercial adossé à des actifs non bancaire canadien (« PCAA non bancaire ») d'une valeur nominale de 330 millions de dollars (328 millions de dollars au 31 décembre 2007). Le PCAA non bancaire a fait l'objet d'un moratoire et d'un plan de restructuration approuvé par le tribunal qu'ont proposé les signataires de l'Accord de Montréal (le « plan »). Le PCAA non bancaire est adossé à des actifs traditionnels titrisés et à des titres adossés à des créances avec flux groupés, avec ou sans effet de levier, dont certains prêts à risque indirects consentis à des clients aux États-Unis.

Plan de restructuration

Le plan de restructuration a été déposé le 17 mars 2008 auprès de la Cour de justice de l'Ontario par le Comité pancanadien des investisseurs en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* du Canada. On y proposait d'échanger les billets représentant le PCAA non bancaire contre des billets à taux variable à plus long terme conçus pour que leur échéance corresponde plus étroitement à celle du groupe d'actifs sous-jacents.

Le plan a été approuvé le 25 avril 2008 par les porteurs de billets et, le 5 juin 2008, la Cour supérieure de justice de l'Ontario l'a sanctionné. Divers appels ont ensuite été déposés, et rejetés, après quoi une entente finale a été conclue le 24 décembre 2008. Après le 31 décembre 2008, la Cour supérieure de l'Ontario a accordé une ordonnance de mise en œuvre et, le 21 janvier 2009, le plan a été mis en œuvre.

Conformément au plan, le PCAA non bancaire a été remplacé par des billets à taux variable à plus long terme conçus pour que leur échéance corresponde plus étroitement à celle du groupe d'actifs sous-jacents. Les actifs ont été répartis entre trois véhicules d'actifs cadres (le « VAC1 », le « VAC2 » ou le « VAC3 »). Le VAC1 et le VAC2 comprennent les séries de PCAA non bancaire soutenu en tout ou en partie par des actifs synthétiques (en grande partie des titres adossés à des créances avec flux groupés). La plupart de ces séries étaient mises en commun ou soutenues par des facilités de financement de marge (autofinancées dans le cas des porteurs de billets VAC1) offertes par certaines institutions financières et porteurs de billets ainsi que par une facilité de financement de premier rang offerte par le gouvernement du Canada et certains gouvernements provinciaux. Les facilités de financement de marge et la facilité de financement de premier rang serviront à financer les appels de marge dans le cas où la garantie serait insuffisante pour soutenir les titres adossés à des créances avec flux groupés avec effet de levier. Les actifs qui sont exposés aux prêts hypothécaires à risque élevé des États-Unis ou qui n'ont pas ajusté leurs déclencheurs de garantie ont été jugés comme étant inadmissibles aux fins de regroupement (les « actifs inadmissibles ») et ne bénéficieront pas des facilités de financement. Le VAC3 comprend les séries de PCAA adossé uniquement à des actifs de titrisation traditionnels ou à des actifs inadmissibles.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

3 Valeurs mobilières (suite)

b *Papier commercial adossé à des actifs non bancaire canadien (suite)*

La banque s'attendait, au 31 décembre 2008, à recevoir 164 millions de dollars en billets de catégorie A-1, 102 millions de dollars en billets de catégorie A-2, 18 millions de dollars en billets de catégorie B et 9 millions de dollars en billets de catégorie C adossés au groupe d'actifs inclus dans le VAC2, 31 millions de dollars en divers billets reflète adossés aux actifs inadmissibles inclus dans le VAC2 ainsi que 4 millions de dollars en billets reflète liés aux actifs traditionnels émis par le VAC3. Le PCAA non bancaire de la banque a été échangé contre ces nouveaux billets après le 31 décembre 2008, lors de la mise en œuvre du plan. Les billets de catégories A-1, A-2, B et C sont émis dans le cadre d'une structure comprenant des billets de premier rang et des billets subordonnés relativement aux actifs groupés. Les billets de catégorie A-1 sont prioritaires aux billets de catégorie A-2 qui sont, à leur tour, de rang supérieur aux billets de catégorie B et de catégorie C. Les billets de catégories A-1 et A-2 donnent droit à un coupon trimestriel de 50 points de base de moins que le taux des acceptations bancaires. Les billets subordonnés de catégorie B et de catégorie C, qui sont émis sous forme de billets à coupon zéro, ne donneront droit à des intérêts et au remboursement du capital que lorsque les billets de catégorie A-1 et de catégorie A-2 auront été acquittés en totalité. Les billets reflète seront remboursés à même les flux de trésorerie des actifs sous-jacents. Tous ces billets restructurés devraient être remboursés en quasi-totalité ou venir à échéance au plus tard en janvier 2017.

Juste valeur

La banque a déterminé la juste valeur du PCAA non bancaire selon un modèle d'actualisation des flux de trésorerie qui permet d'estimer la juste valeur des billets.

Les hypothèses sous-jacentes au modèle ont été mises à jour en fonction des modalités prévues du plan au cours de l'exercice à l'étude, ce qui a entraîné la comptabilisation d'une moins-value additionnelle de 73 millions de dollars. Une tranche de 11 millions de dollars a été enregistrée en réduction des revenus de négociation et une tranche de 62 millions de dollars a été inscrite à titre de perte sur les titres disponibles à la vente. La valeur comptable du PCAA non bancaire de la banque au 31 décembre 2008, déduction faite des provisions, s'est établie à 212 millions de dollars, desquels 31 millions de dollars sont classés comme étant détenus à des fins de transaction et 181 millions de dollars comme étant disponibles à la vente. La valeur comptable nette inscrite pour le PCAA non bancaire représente la meilleure estimation de leur juste valeur au 31 décembre 2008 par la direction. Au 31 décembre 2007, la valeur comptable du PCAA non bancaire se chiffrait à 283 millions de dollars.

Les principales hypothèses utilisées par la direction pour évaluer le PCAA non bancaire au cours des périodes antérieures incluaient la probabilité que le plan soit mis en œuvre. Au moment de mettre à jour ses hypothèses pour l'exercice 2008, la direction a utilisé les taux d'intérêt nominaux, les cotes de crédit et les dates d'échéance prévues pour les catégories d'actifs sous-jacents en fonction des modalités prévues présentées dans le plan et a revu ses hypothèses relatives aux taux d'actualisation. Le taux d'actualisation a été établi en fonction du taux d'intérêt d'un certain nombre de titres adossés à des créances ayant des caractéristiques similaires, mais non identiques, quant à la durée et au risque. Au 31 décembre 2008, une variation négative de 100 points de base du taux d'actualisation, donnée importante non observable du modèle d'évaluation, aurait entraîné une provision supplémentaire d'environ 14 millions de dollars.

L'évaluation de la banque se fonde sur celle qu'elle avait faite, au 31 décembre 2008, des estimations et des circonstances qui pourraient changer au cours des périodes subséquentes. Les éléments qui ont une incidence importante sur la juste valeur du PCAA non bancaire et des billets émis ultérieurement par suite du plan incluent d'autres changements des conditions économiques, notamment la liquidité du marché et les taux d'intérêt.

c *Gains nets (pertes nettes) sur les titres disponibles à la vente*

	2008	2007
Gains réalisés	1 \$	26 \$
Pertes réalisées et pertes de valeur durables	(69)	(39)
Pertes nettes sur les titres disponibles à la vente	<u>(68) \$</u>	<u>(13) \$</u>

En plus de la perte de 62 millions de dollars relative au PCAA non bancaire dont il est question ci-dessus, à la note 3b, quelques-uns des titres disponibles à la vente, notamment les actions privilégiées et les placements de fonds communs de placement, ont été désignés comme ayant subi une perte de valeur durable au 31 décembre 2008. Par conséquent, une moins-value de 8 millions de dollars a été constatée dans le revenu autre que d'intérêts en 2008 (néant en 2007).

4 Prêts

a L'encours des prêts, déduction faite du revenu non gagné et des provisions pour créances irrécouvrables, se répartit comme suit :

	2008				
	Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts à la consommation	Autres prêts à la consommation	Total
Montant brut à la fin de l'exercice	23 067 \$	11 869 \$	4 029 \$	5 296 \$	44 261 \$
Provision spécifique au début de l'exercice	68	1	–	15	84
Dotation à la provision pour créances irrécouvrables ⁽¹⁾	130	–	–	–	130
Recouvrements	2	–	–	–	2
Radiations	(39)	–	–	–	(39)
Virements	–	–	–	(15)	(15)
Provision spécifique à la fin de l'exercice	161	1	–	–	162
Provision générale au début de l'exercice ⁽²⁾	234	1	161	34	430
Dotation à la provision pour créances irrécouvrables ⁽¹⁾	–	–	228	21	249
Radiations, déduction faite des recouvrements	–	–	(195)	(46)	(241)
Virements	–	–	–	15	15
Provision générale à la fin de l'exercice ⁽²⁾	234	1	194	24	453
Total des provisions ⁽²⁾	395	2	194	24	615
Montant net à la fin de l'exercice	22 672 \$	11 867 \$	3 835 \$	5 272 \$	43 646 \$
	2007				
	Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts à la consommation	Autres prêts à la consommation	Total
Montant brut à la fin de l'exercice	21 322 \$	12 920 \$	5 041 \$	4 826 \$	44 109 \$
Provision spécifique au début de l'exercice	47	1	–	10	58
Dotation à la provision pour créances irrécouvrables ⁽¹⁾	42	–	–	25	67
Recouvrements	3	–	–	2	5
Radiations	(24)	–	–	(22)	(46)
Provision spécifique à la fin de l'exercice	68	1	–	15	84
Provision générale au début de l'exercice ⁽²⁾	234	1	146	34	415
Dotation à la provision pour créances irrécouvrables ⁽¹⁾	–	–	172	–	172
Radiations, déduction faite des recouvrements	–	–	(157)	–	(157)
Provision générale à la fin de l'exercice ⁽²⁾	234	1	161	34	430
Total des provisions ⁽²⁾	302	2	161	49	514
Montant net à la fin de l'exercice	21 020 \$	12 918 \$	4 880 \$	4 777 \$	43 595 \$

(1) La dotation à la provision pour créances irrécouvrables totale pour 2008 s'est chiffrée à 379 millions de dollars (239 millions de dollars en 2007).

(2) Comprend la provision générale pour les clients qui peuvent utiliser des facilités au moyen d'emprunts ou d'acceptations directs.

Le total net des prêts comprend un montant libellé en dollars américains de 2 540 millions de dollars (exprimés en dollars canadiens) (1 160 millions de dollars en 2007) et un montant libellé en d'autres devises de 29 millions de dollars (exprimés en dollars canadiens) (68 millions de dollars en 2007). Des prêts hypothécaires résidentiels assurés en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, s'élevant à 924 millions de dollars (897 millions de dollars en 2007), et des prêts hypothécaires assurés par un assureur privé ayant la cote « AA », se chiffrant à 577 millions de dollars (747 millions de dollars en 2007), sont compris dans les prêts hypothécaires résidentiels.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

4 Prêts (suite)

b Le total des prêts douteux bruts et les provisions spécifiques s'y rapportant se répartissent comme suit :

	Montant brut des prêts douteux		Provisions spécifiques		Déduction faite des provisions spécifiques	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	688 \$	226 \$	161 \$	68 \$	527 \$	158 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	37	22	1	1	36	21
Prêts à la consommation	181	148	–	–	181	148
Autres prêts à la consommation	26	24	–	15	26	9
Total	932 \$	420 \$	162 \$	84 \$	770 \$	336 \$

5 Titrisation des prêts

a Les activités de titrisation pour l'exercice se répartissent comme suit :

	2008			2007		
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts à la consommation à terme	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts à la consommation à terme	Total
Nouvelles activités de titrisation						
Prêts titrisés et vendus	4 304 \$	– \$	4 304 \$	2 304 \$	107 \$	2 411 \$
Produit net en espèces reçu	4 286	–	4 286	2 289	105	2 394
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	120	–	120	48	5	53
Passif de gestion conservé	25	–	25	13	–	13
Gain à la vente avant impôts	76	–	76	20	1	21
Hypothèses clés au moment de la vente						
Taux de remboursement par anticipation	18,98 %	–		25,02 %	26,82 %	
Marge excédentaire	1,27 %	–		1,11 %	4,06 %	
Créances irrécouvrables prévues	0,00 %	–		0,01 %	0,63 %	
Taux d'actualisation	4,32 %	–		5,41 %	8,36 %	

Les revenus de gestion et les autres revenus tirés des actifs titrisés se sont établis à 14 millions de dollars pour l'exercice (13 millions de dollars en 2007). Les prêts à la consommation titrisés ont donné lieu à des créances irrécouvrables de 2 millions de dollars (2 millions de dollars en 2007) pour la même période.

b L'encours des prêts titrisés vendus à des tiers non apparentés et retirés des bilans consolidés se répartit comme suit :

	2008	2007
Prêts hypothécaires résidentiels		
Ordinaires	1 417 \$	2 005 \$
Titres adossés à des créances immobilières ⁽¹⁾	4 827	1 794
	6 244	3 799
Prêts à la consommation		
Marges de crédit personnelles	–	1 200
Prêts à terme	–	226
	–	1 426
	6 244 \$	5 225 \$

(1) Exclut des prêts hypothécaires assurés de 874 millions de dollars (1 391 millions de dollars en 2007) qui ont été titrisés et conservés par la banque. Ces actifs sont classés comme titres disponibles à la vente (se reporter à la note 3).

5 Titrisation des prêts (suite)

b L'encours des prêts titrisés vendus à des tiers non apparentés et retirés du bilan consolidé se répartit comme suit : (suite)

Dans le cadre de la restructuration par l'industrie de certains conduits émetteurs de PCAA non bancaire visés par l'Accord de Montréal, la banque a acheté, en 2008, des prêts personnels d'environ 900 millions de dollars auparavant titrisés et vendus à certains de ces conduits. En outre, la banque a exercé une option visant l'achat d'environ 162 millions de dollars en prêts personnels qui avaient été titrisés et vendus. Aucun gain important ni aucune perte importante n'a été constaté par suite de ces opérations. Les actifs achetés sont constatés et comptabilisés à titre de prêts et créances.

c Sensibilité des hypothèses

Le tableau qui suit présente les hypothèses économiques clés qui ont servi à établir la juste valeur des droits conservés en date du 31 décembre. Ces hypothèses représentent la moyenne pondérée de tous les actifs à la fin de l'exercice. Dans les faits, des variations peuvent survenir dans plusieurs hypothèses clés simultanément. La variation d'un facteur donné peut entraîner la variation d'un autre facteur. L'incidence d'une hausse de 10 % et de 20 % de ces hypothèses est négligeable.

	Prêts hypothécaires résidentiels		Marges de crédit personnelles		Prêts à la consommation à terme	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Juste valeur des droits conservés	137 \$	48 \$	– \$	8 \$	– \$	8 \$
Taux d'actualisation	4,02 %	5,24 %	–	6,30 %	–	8,29 %
Taux de remboursement par anticipation	18,92 %	22,47 %	–	100,00 %	–	29,00 %
Créances irrécouvrables prévues	0,01 %	0,01 %	–	0,19 %	–	0,63 %

6 Terrains, immeubles et matériel

	2008			2007
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	2 \$	– \$	2 \$	2 \$
Immeubles	20	6	14	15
Mobilier et matériel	112	71	41	43
Matériel informatique et logiciels	89	35	54	46
Améliorations locatives	138	69	69	66
Total	361 \$	181 \$	180 \$	172 \$

L'amortissement pour l'exercice 2008 s'est élevé à 44 millions de dollars (41 millions de dollars en 2007).

7 Autres éléments d'actif

	2008	2007
Intérêts courus à recevoir	177 \$	215 \$
Autres éléments d'actif portant intérêt	175	224
Sommes à recevoir des clients, des courtiers et des chambres de compensation	306	236
Impôts futurs, montant net (note 26)	32	86
Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels, montant net	16	24
Actif des régimes de retraite (note 25)	78	66
Débiteurs et autres sommes à recevoir	427	375
Total	1 211 \$	1 226 \$

L'amortissement des actifs incorporels s'est élevé à 2 millions de dollars pour l'exercice 2008 (5 millions de dollars en 2007). Aucune perte de valeur n'a été inscrite en 2008. Une réduction des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels de 10 millions de dollars a été subie en 2007 en prévision de la vente d'une société par la Financière HSBC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

8 Dépôts

	2008			
	<i>Établissements financiers réglementés</i>	<i>Particuliers</i>	<i>Entreprises et administrations publiques</i>	<i>Total</i>
	À vue	649 \$	– \$	2 659 \$
À préavis	–	7 173	9 921	17 094
À échéance fixe	615	13 891	17 054	31 560
Total	<u>1 264 \$</u>	<u>21 064 \$</u>	<u>29 634 \$</u>	<u>51 962 \$</u>

	2007			
	<i>Établissements financiers réglementés</i>	<i>Particuliers</i>	<i>Entreprises et administrations publiques</i>	<i>Total</i>
	À vue	368 \$	– \$	2 552 \$
À préavis	–	5 055	9 081	14 136
À échéance fixe	1 167	13 237	17 418	31 822
Total	<u>1 535 \$</u>	<u>18 292 \$</u>	<u>29 051 \$</u>	<u>48 878 \$</u>

Les dépôts libellés en dollars américains totalisent 9 954 millions de dollars (exprimés en dollars canadiens) (8 461 millions de dollars en 2007) et ceux libellés en d'autres devises se chiffrent à 1 396 millions de dollars (exprimés en dollars canadiens) (2 079 millions de dollars en 2007). Certains dépôts ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction (se reporter à la note 17).

9 Passifs des filiales portant intérêt, autres que les dépôts

	2008	2007
Compte de courtage	671 \$	527 \$
Papier commercial	–	661
Billets à moyen terme	3 493	3 994
	<u>4 164 \$</u>	<u>5 182 \$</u>

Les frais d'intérêts sur les billets à moyen terme se sont élevés à 177 millions de dollars en 2008 (176 millions de dollars en 2007). Le taux d'intérêt moyen pondéré était de 4,14 % en 2008 (4,41 % en 2007). Les billets à moyen terme sont garantis par HSBC Finance Corporation, l'ancienne société mère de la Financière HSBC.

10 Autres éléments de passif

	2008	2007
Intérêts courus à payer	387 \$	412 \$
Prêts hypothécaires vendus avec recours (note 22)	591	436
Sommes à payer à des clients, à des courtiers et à des chambres de compensation	288	301
Obligations découlant des régimes de retraite (note 25)	25	22
Obligations au titre des avantages sociaux futurs (note 25)	88	79
Crédeurs et autres sommes à payer	595	647
Total	<u>1 974 \$</u>	<u>1 897 \$</u>

11 Participation sans contrôle dans la fiducie et une filiale

	2008	2007
Fiducie d'actifs HSBC Canada	400 \$	400 \$
Société hypothécaire HSBC (Canada)	30	30
	<u>430 \$</u>	<u>430 \$</u>

11 Participation sans contrôle dans la fiducie et une filiale (suite)

a Fiducie d'actifs HSBC Canada

La Fiducie d'actifs HSBC Canada (la « Fiducie ») est une fiducie à capital fixe qui a été établie par la Société de fiducie HSBC (Canada), filiale en propriété exclusive de la banque, en sa qualité de fiduciaire. La Fiducie a pour objectif de détenir des titres admissibles qui produiront un revenu net qui sera distribué aux détenteurs de titres émis par la fiducie (« HSBC HaTS^{MC} »). L'actif de la Fiducie est constitué, principalement, d'un droit de participation indivis dans des blocs de prêts hypothécaires de premier rang assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et par Genworth Financial Mortgage Insurance Company Canada, accordés par la banque, et de dépôts de la Fiducie détenus auprès de la banque.

À moins que la banque n'omette de déclarer un dividende sur ses actions privilégiées, la Fiducie effectuera une distribution semestrielle en espèces non cumulative aux détenteurs de HSBC HaTS^{MC}. La banque a stipulé que si la Fiducie omet de payer en totalité le rendement indiqué pour les HSBC HaTS^{MC}, elle ne déclarerait aucun dividende sur ses actions, à moins que la Fiducie ne paie le rendement indiqué (note 13).

	2008		2007	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Fiducie d'actifs HSBC Canada				
HSBC HaTS ^{MC} – Série 2010 ⁽¹⁾	200 000	200 \$	200 000	200 \$
– Série 2015 ⁽²⁾	200 000	200	200 000	200
		400 \$		400 \$

(1) Chaque part de série 2010 a été émise au prix de 1 000 \$ la part pour procurer un rendement annuel effectif de 7,78 % jusqu'au 31 décembre 2010 et un rendement correspondant au taux des acceptations bancaires à six mois, majoré de 2,37 % par la suite. Les parts ne peuvent être rachetées au gré des détenteurs. La Fiducie peut racheter les parts à chaque date de distribution sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires.

(2) Chaque part de série 2015 a été émise au prix de 1 000 \$ la part pour procurer un rendement annuel effectif de 5,149 % jusqu'au 30 juin 2015 et un rendement correspondant au taux des acceptations bancaires à six mois, majoré de 1,50 % par la suite. Les parts ne peuvent être rachetées au gré des détenteurs. La Fiducie peut racheter les parts le 30 juin 2010 et à chaque date de distribution par la suite, sous réserve du paiement d'une prime dans certaines circonstances et de l'obtention des autorisations réglementaires.

b Société hypothécaire HSBC (Canada)

Le Groupe HSBC détient la totalité des actions privilégiées perpétuelles de catégorie B, d'une valeur de 30 millions de dollars, qui ont été émises par la Société hypothécaire HSBC (Canada), filiale en propriété exclusive. Aucun dividende n'a été payé ni n'était à payer relativement à ces actions privilégiées perpétuelles pour 2008 et 2007. Des dividendes peuvent être déclarés par les administrateurs de la Société hypothécaire HSBC (Canada).

12 Débentures subordonnées

Les débentures subordonnées, qui ne sont pas garanties et dont le droit de paiement est subordonné aux revendications des déposants et de certains autres créanciers, sont les suivantes :

Taux d'intérêt (%)	Année d'échéance	Montant en devises	2008	2007
Émises à des sociétés du Groupe HSBC				
4,822 ⁽¹⁾	2094	85 \$US	110 \$	87 \$
Émises à des tiers				
4,39 ⁽²⁾	2015		100	100
4,94 ⁽³⁾	2021		200	200
4,80 ⁽⁴⁾	2022		338	374
Au taux des acceptations bancaires à 30 jours majoré de 0,50 %	2083		40	40
			678 \$	714 \$
Total			788 \$	801 \$

(1) Le taux d'intérêt est établi à 4,822 % jusqu'en juillet 2010. Les frais d'intérêts ont atteint 4 millions de dollars pour l'exercice (4 millions de dollars en 2007). Ces débentures font partie d'une relation de couverture de la juste valeur qui est ajustée pour tenir compte de la juste valeur du risque couvert.

(2) Le taux d'intérêt est établi à 4,39 % jusqu'en janvier 2010 et sera ensuite redressé pour correspondre au taux moyen des acceptations bancaires à 90 jours, majoré de 1,00 %.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

12 Débentures subordonnées (suite)

- (3) Le taux d'intérêt est établi à 4,94 % jusqu'en mars 2016 et sera ensuite redressé pour correspondre au taux moyen des acceptations bancaires à 90 jours, majoré de 1,00 %.
- (4) Débentures subordonnées émises en avril 2007 pour 400 millions de dollars. Le taux d'intérêt est établi à 4,80 % jusqu'en avril 2017 et, par la suite, sera établi à un taux annuel correspondant au taux moyen des acceptations bancaires à 90 jours, majoré de 1,00 %. Ces débentures sont désignées comme étant détenues à des fins de transaction aux termes de l'option de la juste valeur.

13 Capital-actions

Autorisé

Actions privilégiées – nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie 1, émises en une ou plusieurs séries, et nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie 2, émises en une ou plusieurs séries. La banque peut, de temps à autre, diviser en séries distinctes des actions privilégiées de catégorie 1 non émises et établir le nombre d'actions pour chaque série, de même que les droits, les privilèges, les restrictions et les conditions s'y rapportant.

Actions ordinaires – 993 677 000 actions.

Émis et entièrement libéré

	2008		2007	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions privilégiées, catégorie 1				
Série C ⁽¹⁾	7 000 000	175 \$	7 000 000	175 \$
Série D ⁽²⁾	7 000 000	175	7 000 000	175
Actions privilégiées, catégorie 2				
Série B ⁽³⁾	86 450 000	346	–	–
		696		350
Actions ordinaires				
Banque HSBC Canada ⁽⁴⁾	498 668 000	1 225	498 668 000	1 225
Société financière HSBC Limitée ⁽⁵⁾	–	–	27 681 210	68
		1 225 \$		1 293 \$

- (1) Les actions ne comportent pas de droit de vote, elles sont rachetables, et le dividende n'est pas cumulatif. Chaque action offre un rendement de 5,10 %, payable trimestriellement, lorsque le dividende est déclaré. Des dividendes de 9 millions de dollars ont été déclarés et payés en 2008 et en 2007. La banque ne pourra racheter les actions avant le 30 juin 2010. Sous réserve des autorisations des organismes de réglementation, à partir du 30 juin 2010, la banque pourra racheter les actions, en totalité ou en partie, contre un montant en espèces, majoré d'une prime décroissante jusqu'au 30 juin 2014 et, par la suite, à la valeur nominale. Dans chacun des cas, tout dividende déclaré et impayé sera payé à l'égard de ces actions à la date fixée pour le rachat.

La banque pourra également, à tout moment, mais seulement avec l'autorisation préalable des organismes de réglementation, aviser les actionnaires qu'ils ont le droit, à leur gré, de convertir leurs actions en actions privilégiées de catégorie 1 d'une nouvelle série à raison de une action pour une.

- (2) Les actions ne comportent pas de droit de vote, elles sont rachetables, et le dividende n'est pas cumulatif. Chaque action offre un rendement de 5,00 %, payable trimestriellement, lorsque le dividende est déclaré. Des dividendes de 9 millions de dollars ont été déclarés et payés en 2008 et en 2007.

La banque ne pourra racheter les actions avant le 31 décembre 2010. Sous réserve des autorisations des organismes de réglementation, à partir du 31 décembre 2010, la banque pourra racheter les actions, en totalité ou en partie, contre un montant en espèces, majoré d'une prime décroissante jusqu'au 31 décembre 2014 et, par la suite, à la valeur nominale. Dans chacun des cas, tout dividende déclaré et impayé sera payé à l'égard de ces actions à la date fixée pour le rachat.

La banque pourra également, à tout moment, mais seulement avec l'autorisation préalable des organismes de réglementation, aviser les actionnaires qu'ils ont le droit, à leur gré, de convertir leurs actions en actions privilégiées de catégorie 1 d'une nouvelle série à raison de une action pour une.

- (3) Les actions comportent un droit de vote et le dividende n'est pas cumulatif. En 2008, la banque a émis, à l'intention de HSBC Finance Corporation, société affiliée américaine, 86 450 000 actions dont la juste valeur s'est chiffrée à 346 millions de dollars, en contrepartie des actions ordinaires de la Financière HSBC (se reporter à la note 2). En 2008, des dividendes de 2 millions de dollars ont été déclarés, et payés le 15 janvier 2009. Chaque action offre un rendement de 7,75 %, payable trimestriellement, lorsque le dividende est déclaré. Les actionnaires ont droit à un vote pour chaque action qu'ils détiennent.

- (4) Au cours de l'exercice 2008, des dividendes de 270 millions de dollars (260 millions de dollars en 2007) ont été déclarés et payés. Au cours de l'exercice 2007, 10 millions d'actions ordinaires ont été émises contre un montant en espèces de 10 \$ l'action.

- (5) Au cours de l'exercice 2008, des dividendes de 50 millions de dollars ont été déclarés et payés. En 2007, des dividendes de 50 millions de dollars ont été déclarés, puis payés en 2008. Les actions ordinaires de la Financière HSBC ont été annulées lors de la restructuration du capital (se reporter à la note 2). Le nombre d'actions ordinaires de la Financière HSBC a été retraité pour rendre compte de la moyenne pondérée d'actions en circulation de chacune des parties au regroupement d'entreprises (se reporter à la note 2)

13 Capital-actions (suite)

Restriction à la déclaration d'un dividende

La banque a stipulé que si la Fiducie omet de payer en totalité le rendement indiqué pour les HSBC HaTS^{MC}, elle ne déclarerait aucun dividende sur ses actions, à moins que la Fiducie ne paie le rendement indiqué (se reporter à la note 11).

14 Entités à détenteurs de droits variables

a Le tableau suivant fournit des renseignements sur les EDDV dans lesquelles la banque détenait des droits variables importants, dont une EDDV qu'elle avait incluse dans la consolidation en vertu de la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15 (la « NOC-15 ») :

	2008		2007	
	Total des éléments d'actif	Risque de perte maximal	Total des éléments d'actif	Risque de perte maximal
EDDV non consolidées				
Véhicules de titrisation administrés par la banque ⁽¹⁾	475 \$	322 \$	877 \$	798 \$
Véhicules de titrisation administrés par d'autres ⁽²⁾	4 676	24	12 066	66
Fonds de placement ⁽³⁾	42	2	13	1
EDDV consolidées				
Entité de financement spécial ⁽⁴⁾	700	–	700	–

(1) Le risque de perte maximal résultant des droits variables importants dans ces EDDV est lié principalement aux participations de la banque dans du papier commercial adossé à des actifs émis par ces EDDV, à la juste valeur des instruments dérivés et à l'offre relative au rehaussement de crédit et aux concours de trésorerie. Les bilans consolidés incluent 150 millions de dollars (356 millions de dollars en 2007) en papier commercial adossé à des actifs émis par cette EDDV. En 2007, un montant additionnel de 300 millions de dollars en papier commercial a été inclus dans le bilan d'une société affiliée non consolidée de la banque.

(2) Le risque de perte maximal consiste principalement en dépôts distincts effectués au titre de protection de premier niveau et de droits que la banque a conservés dans des opérations de titrisation où elle a vendu des prêts. Ce risque a été pris en compte dans les bilans consolidés.

(3) Le risque de perte maximal consiste principalement en capital de départ pour des fonds communs de placement et des fonds de placement.

(4) La banque a émis un type de capital innovateur de catégorie 1 en vertu d'une fiducie de capital (se reporter à la note 11). Cette fiducie est une EDDV, mais puisque la banque est considérée comme le principal bénéficiaire, elle continue de consolider cette EDDV dans ses bilans consolidés.

b Véhicules de titrisation administrés par la banque

Fonds multicédants

La banque agit à titre d'agent de services financiers pour un programme de fonds multicédants de papier commercial adossé à des actifs (« fonds multicédants ») et offre également, en tant que principal courtier en valeurs mobilières de ce fonds, une facilité de rehaussement de crédit se rapportant à l'ensemble du programme, des facilités de swap, des concours de trésorerie et des services de placement de valeurs mobilières. De temps à autre, la banque, à titre de principal courtier en valeurs mobilières, peut détenir du papier commercial adossé à des actifs émis par le fonds, qui sera classé comme titre détenu à des fins de transaction. En outre, la banque reçoit une commission qui est constatée comme un revenu lorsqu'elle est reçue.

Le fonds multicédants offre aux clients de la banque des sources de financement de rechange par la titrisation de leurs actifs. Les clients vendent des actifs financiers au fonds et celui-ci finance l'achat de ces actifs financiers par l'émission de papier commercial adossé à des actifs à court terme auprès des investisseurs. Chaque client continue à gérer les actifs financiers qu'il a vendus au fonds multicédants et absorbe les pertes de premier niveau relatives à ces actifs. La banque n'a aucun droit sur les actifs, puisqu'ils sont détenus par le fonds multicédants.

En 2007, la banque a converti ses concours de trésorerie, offerts au fonds multicédants en cas de perturbation générale du marché, en concours de trésorerie pouvant être prélevés par le fonds multicédants en autant qu'au moment du prélèvement, le fonds multicédants réussisse certains tests conçus pour s'assurer que ces concours de trésorerie ne fourniront pas de rehaussement du crédit. Il y a lieu de se reporter à la note 30, Garanties, engagements et passif éventuel, pour obtenir de plus amples renseignements sur les concours de trésorerie et la facilité de crédit se rapportant à l'ensemble du programme.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

14 Entités à détenteurs de droits variables (suite)

b Véhicules de titrisation administrés par la banque (suite)

Fonds multicédants (suite)

Au cours de l'exercice 2008, une nouvelle convention d'engagement d'achat s'appliquant à l'ensemble du programme de titres subordonnés (la « SPWE ») a été établie par la HSBC Bank plc, société affiliée britannique, pour remplacer les billets de capital liés aux pertes de premier niveau émis à un seul tiers non apparenté. Les billets de capital ont été entièrement remboursés et ne sont plus en circulation; ils ont été complètement remplacés par la SPWE en 2008. La SPWE doit couvrir la majorité des pertes prévues découlant du fonds multicédants. Le 31 décembre 2008, la limite autorisée de la SPWE a dépassé les pertes prévues liées au fonds multicédants et, conséquemment, la banque n'est plus le principal bénéficiaire et n'est pas tenue de consolider le fonds multicédants aux termes de la NOC-15.

c Véhicules de titrisation administrés par d'autres

La banque détient des droits variables dans des fonds multicédants de papier commercial adossés à des actifs administrés par des tiers, principalement sous forme de concours de trésorerie fournis à ces fonds. Toutefois, comme la banque n'est pas bénéficiaire, elle ne consolide pas ces fonds multicédants aux termes de la NOC-15.

15 Principales filiales

Principales filiales	Siège social	Capitaux propres
Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc.	Toronto (Ontario)	378 \$
HSBC Bridgetown Investments (Barbados), LLC	St. Michael, Barbade	354
Société financière HSBC Limitée	Toronto (Ontario)	348
Société hypothécaire HSBC (Canada)	Vancouver (Colombie-Britannique)	121
Société de capital HSBC (Canada) Inc.	Vancouver (Colombie-Britannique)	70
Société de fiducie HSBC (Canada)	Vancouver (Colombie-Britannique)	55
Société de Trust Household HSBC	Toronto (Ontario)	38
Gestion globale d'actifs HSBC (Canada) Limitée [anciennement, Investissements HSBC (Canada) Limitée]	Vancouver (Colombie-Britannique)	12
Société de prêts HSBC (Canada)	Vancouver (Colombie-Britannique)	11
Fonds d'investissement HSBC (Canada) Inc.	Vancouver (Colombie-Britannique)	5

16 Gestion des risques

Les politiques et les procédures de gestion des risques de la banque se trouvent dans le rapport de gestion. Les sections de la rubrique Gestion des risques qui portent sur les instruments financiers, notamment sur le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité, situées aux pages 23 à 38 du rapport de gestion, aux endroits indiqués, font partie intégrante des états financiers consolidés.

17 Classement des instruments financiers

a La valeur comptable des actifs financiers selon leur classement s'établit comme suit :

	2008					
	Détenus à des fins de transaction	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Éléments de couverture	Autres ⁽¹⁾	Total
Liquidités	64 \$	– \$	1 791 \$	– \$	– \$	1 855 \$
Valeurs mobilières	1 079	9 683	–	–	56	10 818
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	–	–	6 682	–	–	6 682
Prêts ⁽²⁾	–	–	43 646	–	–	43 646
Engagements de clients au titre d'acceptations	–	–	5 209	–	–	5 209
Instruments dérivés	1 996	–	–	452	–	2 448
Terrains, immeubles, matériel et autres actifs	–	–	1 042	–	349	1 391
Total	3 139 \$	9 683 \$	58 370 \$	452 \$	405 \$	72 049 \$

17 Classement des instruments financiers (suite)

a La valeur comptable des actifs financiers selon leur classement s'établit comme suit : (suite)

2007						
	Détenus à des fins de transaction	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Éléments de couverture	Autres ⁽¹⁾	Total
Liquidités	878 \$	175 \$	2 621 \$	– \$	– \$	3 674 \$
Valeurs mobilières	1 227	5 704	–	–	60	6 991
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	–	–	6 122	–	–	6 122
Prêts ⁽²⁾	–	–	43 595	–	–	43 595
Engagements de clients au titre d'acceptations	–	–	5 727	–	–	5 727
Instruments dérivés	584	–	–	39	–	623
Terrains, immeubles, matériel et autres actifs	–	–	997	–	401	1 398
Total	2 689 \$	5 879 \$	59 062 \$	39 \$	461 \$	68 130 \$

(1) La catégorie *Autres* comprend des éléments qui ne correspondent pas à la définition d'un instrument financier; des instruments financiers qui ne sont pas visés par le chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA et des titres détenus jusqu'à leur échéance de 12 millions de dollars (8 millions de dollars en 2007).

(2) Déduction faite de la provision pour créances irrécouvrables.

b La valeur comptable des passifs financiers selon leur classement s'établit comme suit :

2008						
	Détenus à des fins de transaction	Désignés comme détenus à des fins de transaction ⁽¹⁾	Passifs financiers au coût après amortissement	Éléments de couverture	Autres ⁽²⁾	Total
Dépôts	23 \$	557 \$	51 382 \$	– \$	– \$	51 962 \$
Acceptations	–	–	5 209	–	–	5 209
Passifs des filiales portant intérêt, autres que les dépôts	–	672	3 361	–	131	4 164
Instruments dérivés	1 859	–	–	164	–	2 023
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	–	–	715	–	–	715
Titres vendus à découvert	631	–	–	–	–	631
Capitaux propres et autres passifs	–	–	1 718	–	4 409	6 127
Participation sans contrôle dans la fiducie et une filiale	–	–	–	–	430	430
Débiteures subordonnées	–	338	340	–	110	788
Total	2 513 \$	1 567 \$	62 725 \$	164 \$	5 080 \$	72 049 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

17 Classement des instruments financiers (suite)

b La valeur comptable des passifs financiers selon leur classement s'établit comme suit : (suite)

	2007					
	Détenus à des fins de transaction	Désignés comme détenus à des fins de transaction ⁽¹⁾	Passifs financiers au coût après amortissement	Éléments de couverture	Autres ⁽²⁾	Total
Dépôts	456 \$	982 \$	47 440 \$	– \$	– \$	48 878 \$
Acceptations	–	–	5 727	–	–	5 727
Passifs des filiales portant intérêt, autres que les dépôts	–	863	4 193	–	126	5 182
Instruments dérivés	617	–	–	43	–	660
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	–	–	320	–	–	320
Titres vendus à découvert	623	–	–	–	–	623
Capitaux propres et autres passifs	–	–	1 750	–	3 759	5 509
Participation sans contrôle dans la fiducie et une filiale	–	–	–	–	430	430
Débitures subordonnées	–	374	340	–	87	801
Total	1 696 \$	2 219 \$	59 770 \$	43 \$	4 402 \$	68 130 \$

(1) Instruments financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

(2) La catégorie Autres comprend les débitures subordonnées et les passifs des filiales portant intérêt, autres que les dépôts dans le cadre d'une relation de couverture de la juste valeur qui est ajustée pour tenir compte de la juste valeur du risque couvert, des éléments qui ne correspondent pas à la définition d'un instrument financier et des instruments financiers qui ne sont pas visés par le chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA.

c Le tableau suivant présente des renseignements additionnels sur les passifs financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur :

	2008			
	Montant contractuel à payer à l'échéance	Juste valeur	Gain cumulatif lié à la juste valeur	Gain cumulatif lié à la juste valeur attribuable au risque de crédit
Dépôts	692 \$	557 \$	135 \$	6 \$
Passifs des filiales portant intérêt, autres que les dépôts	675	672	3	24
Débitures subordonnées	400	338	62	126
Total	1 767 \$	1 567 \$	200 \$	156 \$

17 Classement des instruments financiers (suite)

- c Le tableau suivant présente des renseignements additionnels sur les passifs financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur : (suite)

	2007			Gain cumulatif lié à la juste valeur attribuable au risque de crédit
	Montant contractuel à payer à l'échéance	Juste valeur	(Perte cumulative) gain cumulatif lié(e) à la juste valeur	
Dépôts	966 \$	982 \$	(16) \$	– \$
Passifs des filiales portant intérêt, autres que les dépôts	875	863	12	6
Débitures subordonnées	400	374	26	20
	<u>2 241 \$</u>	<u>2 219 \$</u>	<u>22 \$</u>	<u>26 \$</u>

L'ajustement cumulatif lié à la juste valeur attribuable au risque de crédit a été calculé en établissant l'ajustement cumulatif total lié à la juste valeur et en éliminant la juste valeur attribuable au risque de marché.

18 Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant estimatif pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif réglé, entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

a Méthode utilisée pour déterminer la juste valeur

La juste valeur est déterminée selon la hiérarchie suivante :

- i) Cours du marché – cours du marché d'instruments financiers identiques sur des marchés actifs.
- ii) Technique d'évaluation s'appuyant sur des données observables – cours du marché d'instruments financiers similaires sur des marchés actifs ou cours du marché d'instruments identiques ou similaires sur des marchés inactifs ou instruments financiers évalués au moyen de modèles dans lesquels toutes les données importantes sont observables.
- iii) Technique d'évaluation s'appuyant sur des données non observables importantes – instruments financiers évalués au moyen de modèles où une ou plusieurs données importantes ne sont pas observables.

L'existence de cours du marché publiés sur un marché actif constitue la meilleure indication de la juste valeur. Si le marché d'un instrument financier n'est pas actif, il faut appliquer une technique d'évaluation. La plupart des techniques d'évaluation ne tiennent compte que des données de marché observables et, ainsi, la fiabilité de l'évaluation de la juste valeur est élevée. Toutefois, certains instruments financiers sont évalués au moyen de techniques qui s'appuient sur une ou plusieurs données de marché importantes non observables. Dans le cas de ces instruments, la juste valeur calculée est davantage fondée sur des jugements. Dans ce contexte, le terme « non observable » signifie qu'il existe peu ou pas de données de marché disponibles à partir desquelles il est possible de déterminer le niveau auquel une opération pourrait vraisemblablement s'effectuer dans des conditions de pleine concurrence, mais il ne signifie généralement pas qu'il n'existe absolument aucune donnée de marché à partir de laquelle s'appuyer pour déterminer la juste valeur (il est par exemple possible d'avoir recours à des données historiques). De plus, l'évaluation du niveau à utiliser dans la hiérarchie de la juste valeur se fonde sur le niveau le plus bas auquel se situent les données importantes par rapport à la juste valeur de l'instrument financier. Par conséquent, le niveau d'incertitude entourant la détermination des données non observables donnera généralement lieu à une incertitude de l'évaluation qui sera moins importante que la juste valeur elle-même.

Les modèles d'évaluation utilisés lorsque les cours du marché ne sont pas disponibles intègrent certaines hypothèses qui, selon la banque, seraient utilisées par un intervenant sur le marché pour établir la juste valeur. Lorsque la banque est d'avis qu'il existe des considérations additionnelles qui ne sont pas incluses dans le modèle d'évaluation, des ajustements appropriés peuvent être apportés.

Les coûts de transaction ne sont pas inclus dans le calcul de la juste valeur. Les frais de montage, comme les commissions de courtage, sont inclus dans les charges d'exploitation. Les coûts futurs au titre de l'administration du portefeuille des instruments dérivés hors cote de la banque ne sont pas non plus inclus dans la juste valeur, mais ils sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

18 Juste valeur des instruments financiers (suite)

b Analyse de la détermination de la juste valeur

Les bons du Trésor, les titres de participation, les obligations d'État, les actions privilégiées et le passif financier en position vendeur dans des obligations d'État sont évalués au moyen des cours du marché. Le PCAA non bancaire, certains titres adossés à des créances hypothécaires, certaines obligations structurées et leurs swaps de taux d'intérêt de couverture compensatoires correspondants sont évalués au moyen d'une technique fondée sur des données de marché importantes non observables. Tous les autres instruments financiers sont évalués au moyen d'une technique fondée sur des données observables.

c Incidence du remplacement d'hypothèses importantes liées aux données non observables par d'autres hypothèses raisonnablement possibles

Dans certaines circonstances, la juste valeur des instruments financiers est mesurée au moyen de modèles d'évaluation qui intègrent des hypothèses n'étant pas appuyées par des prix provenant de transactions actuellement observables sur le marché pour le même instrument et ne se fondant pas sur des données de marché observables. Un sommaire des hypothèses importantes utilisées pour évaluer le PCAA non bancaire ainsi que leur incidence sur la juste valeur en appliquant des hypothèses raisonnablement possibles est présenté à la note 3b.

d Analyse des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur

Le tableau ci-après fournit une analyse de la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés. En ce qui concerne les autres instruments financiers qui ne sont pas présentés ci-dessous, ils sont comptabilisés à la juste valeur ou leur valeur comptable est une approximation raisonnable de leur juste valeur compte tenu de la nature à court terme de ces instruments ou d'autres raisons. Par conséquent, certains des montants ne concorderont pas avec les soldes présentés dans les bilans consolidés.

	2008		
	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
Prêts	43 646 \$	43 802 \$	156 \$
Dépôts	51 382	51 842	460
Passifs des filiales portant intérêt, autres que les dépôts	3 361	3 333	(28)
Débitures subordonnées	340	312	(28)
	2007		
	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
Prêts	43 595 \$	43 485 \$	(110) \$
Dépôts	47 440	47 453	13
Passifs des filiales portant intérêt, autres que les dépôts	4 193	4 164	(29)
Débitures subordonnées	340	321	(19)

e Méthodes et hypothèses utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur

L'établissement de la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur les marchés financiers repose sur des hypothèses qui comportent une bonne part de subjectivité. La juste valeur des instruments financiers a été estimée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

- Dans le cas des liquidités, des acceptations, des valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente, des autres éléments d'actif, des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et des autres éléments de passif, la juste valeur est présumée correspondre à leur valeur comptable compte tenu de la nature à court terme de ces instruments.

18 Juste valeur des instruments financiers (suite)

- e *Méthodes et hypothèses utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur (suite)*
- La juste valeur des valeurs mobilières est établie à partir des cours lorsqu'ils sont disponibles. Dans le cas contraire, la juste valeur est établie en tenant compte des cours de titres semblables sur les marchés ou en recourant à d'autres modèles d'évaluation.
 - Dans le cas des prêts à taux variable, les ajustements éventuels des variations de différentiel de taux ne sont pas pris en compte lors de l'estimation de la juste valeur. Par conséquent, la juste valeur est présumée correspondre à la valeur comptable.
 - Dans le cas des dépôts à vue et à taux variable, la juste valeur est présumée correspondre à leur valeur comptable. La juste valeur des dépôts à taux fixe est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie aux taux du marché pour des dépôts de même durée et d'un niveau de risque semblable. Certains dépôts sont classés comme étant détenus à des fins de transaction ou sont désignés comme étant détenus à des fins de transaction aux termes de l'option de la juste valeur.
 - La juste valeur des débetures est établie en fonction des prix prévalant sur les marchés pour des titres d'emprunt comportant une durée et un risque de crédit semblables. La valeur comptable de certains dépôts est ajustée parce qu'ils sont désignés comme étant détenus à des fins de transaction aux termes de l'option de la juste valeur ou font l'objet d'une relation de couverture de la juste valeur.

19 Instruments dérivés

Dans le cours normal de ses activités, la banque effectue des opérations portant sur des instruments dérivés comme les contrats de change, les swaps de taux d'intérêt, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les contrats à terme normalisés sur des instruments financiers dont les montants nominaux de référence ne figurent pas dans les bilans consolidés. Les instruments dérivés sont des contrats dont la valeur dépend d'éléments d'actif, de taux d'intérêt ou d'indices de référence sous-jacents, tels des taux d'intérêt ou des taux de change. De tels contrats sont utilisés à des fins de négociation et de gestion de l'actif et du passif. Les activités de négociation comprennent les opérations exécutées au nom de la banque ou en celui de ses clients (« négociation »). La banque a recours aux instruments dérivés de gestion de l'actif et du passif dans le but de gérer les risques liés aux fluctuations de taux d'intérêt et des taux de change; ces instruments dérivés peuvent inclure certaines positions de couverture non admissibles à la comptabilité de couverture formelle. Au besoin, les opérations de négociation se rapportant aux clients peuvent servir dans le cadre du programme de gestion de l'actif et du passif.

Pour qu'un instrument dérivé soit considéré comme une couverture, il faut que la relation de couverture soit désignée comme telle et documentée de façon formelle dès sa mise en place et que soient indiqués l'objectif et la stratégie de gestion des risques associés à la couverture, la ou les positions à risque qui sont couvertes ainsi que la méthode d'appréciation de l'efficacité de la relation de couverture. De plus, les fluctuations de la juste valeur des instruments dérivés doivent être très efficaces à compenser les fluctuations de la juste valeur des éléments au bilan ou des flux de trésorerie futurs. L'efficacité des relations de couverture est évaluée dès leur mise en place et de façon continue par la suite, de façon rétrospective et prospective, au moyen de mesures statistiques quantitatives de corrélation. Les conventions comptables portant sur les dérivés sont exposées à la note 1p. Si un instrument dérivé qui n'est pas destiné à la négociation est désigné comme élément de couverture et que son utilisation est efficace, le traitement comptable existant, tel qu'il est décrit à la note 1p, continuera à s'appliquer.

La banque se conforme avec rigueur à ses façons de procéder et lignes de conduite normalisées en matière de gestion des risques. Des limites relatives aux risques sont établies pour chaque portefeuille d'instruments dérivés en tenant compte du produit, de la devise, de la renégociation des taux d'intérêt et de la volatilité du marché. Toutes les limites sont vérifiées quotidiennement. Les instruments dérivés sont soumis au risque de marché et au risque de crédit. Le risque de marché se traduit par une fluctuation de la juste valeur des instruments dérivés à la suite de modifications des taux d'intérêt ou des taux de change et des fluctuations des marchés boursiers. Le risque de marché est géré de façon consolidée. Pour les instruments dérivés, le risque de crédit ne correspond pas au montant nominal de référence, comme c'est le cas pour les éléments d'actif inscrits dans les bilans consolidés. Le risque de crédit correspond principalement au coût de remplacement d'un contrat ayant une valeur marchande positive majoré d'une valeur estimative pour tenir compte des risques de fluctuation future. Le risque de crédit relatif aux instruments dérivés est géré selon les lignes de conduite établies à cet égard.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

19 Instruments dérivés (suite)

a L'analyse du portefeuille des instruments dérivés et du risque de crédit qui s'y rapporte s'établit comme suit :

	2008			
	Montant nominal ⁽¹⁾	Juste valeur	Montant d'équivalent-crédit ⁽²⁾	Solde pondéré en fonction des risques ⁽³⁾
Contrats sur taux d'intérêt				
Contrats à terme normalisés	990 \$	– \$	3 \$	– \$
Swaps	26 501	805	813	350
Garanties de taux plafond	20	–	–	–
	<u>27 511</u>	<u>805</u>	<u>816</u>	<u>350</u>
Contrats de change				
Opérations au comptant	776	2	9	1
Contrats à terme de gré à gré	32 176	1 163	1 476	339
Contrats à terme normalisés	1	–	–	–
Swaps et options	8 144	478	539	186
	<u>41 097</u>	<u>1 643</u>	<u>2 024</u>	<u>526</u>
Autres instruments dérivés				
Instruments dérivés de crédit	249	–	–	–
Contrats sur titres de participation	79	–	–	–
	<u>328</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>
Total	<u>68 936 \$</u>	<u>2 448 \$</u>	<u>2 840 \$</u>	<u>876 \$</u>
	2007			
	Montant nominal ⁽¹⁾	Juste valeur	Montant d'équivalent-crédit ⁽²⁾	Solde pondéré en fonction des risques ⁽³⁾
Contrats sur taux d'intérêt				
Contrats à terme normalisés	609 \$	– \$	– \$	– \$
Swaps	21 479	67	165	48
Garanties de taux plafond	20	–	–	–
	<u>22 108</u>	<u>67</u>	<u>165</u>	<u>48</u>
Contrats de change				
Opérations au comptant	529	1	1	–
Contrats à terme de gré à gré	35 175	355	762	233
Contrats à terme normalisés	1	–	–	–
Swaps et options	6 702	199	410	154
	<u>42 407</u>	<u>555</u>	<u>1 173</u>	<u>387</u>
Autres instruments dérivés				
Instruments dérivés de crédit	290	–	35	7
Contrats sur titres de participation	56	1	2	1
	<u>346</u>	<u>1</u>	<u>37</u>	<u>8</u>
Total	<u>64 861 \$</u>	<u>623 \$</u>	<u>1 375 \$</u>	<u>443 \$</u>

(1) Les montants nominaux correspondent aux montants utilisés pour calculer les flux de trésorerie devant être échangés. Ils ne représentent pas le risque de crédit ou de marché associé à ces instruments, mais sont plutôt une mesure des opérations en cours.

(2) Le montant d'équivalent-crédit correspond au coût de remplacement actuel majoré du montant du risque de crédit associé aux modifications éventuelles des taux de change et d'intérêt. Le risque de crédit futur est calculé au moyen d'une formule prescrite dans les lignes directrices en matière de suffisance du capital émises par le BSIF.

(3) Le solde pondéré en fonction des risques s'entend du montant du capital exigé pour maintenir les activités au chapitre des instruments dérivés. Il est déterminé en pondérant le risque lié aux montants d'équivalent-crédit en fonction de la solvabilité de la contrepartie, au moyen des facteurs prescrits dans les lignes directrices en matière de suffisance du capital émises par le BSIF.

Les contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt et sur devises sont négociés sur les bourses réglementées. Tous les autres sont des contrats hors cote.

19 Instruments dérivés (suite)

b Les tableaux suivants illustrent les montants nominaux pour les durées restantes avant l'échéance des instruments dérivés constituant le portefeuille de la banque :

	2008								Total
	Négociation				Gestion de l'actif et du passif (« GAP »)				
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total – négociation	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total – GAP	
Contrats sur taux d'intérêt									
Contrats à terme normalisés	990 \$	– \$	– \$	990 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	990 \$
Swaps	2 911	4 150	2 662	9 723	3 740	12 438	600	16 778	26 501
Garanties de taux plafond	20	–	–	20	–	–	–	–	20
	<u>3 921</u>	<u>4 150</u>	<u>2 662</u>	<u>10 733</u>	<u>3 740</u>	<u>12 438</u>	<u>600</u>	<u>16 778</u>	<u>27 511</u>
Contrats de change									
Opérations au comptant	376	–	–	376	400	–	–	400	776
Contrats à terme de gré à gré	22 173	927	–	23 100	8 506	570	–	9 076	32 176
Contrats à terme normalisés	1	–	–	1	–	–	–	–	1
Swaps et options	3 703	2 531	1 446	7 680	9	455	–	464	8 144
	<u>26 253</u>	<u>3 458</u>	<u>1 446</u>	<u>31 157</u>	<u>8 915</u>	<u>1 025</u>	<u>–</u>	<u>9 940</u>	<u>41 097</u>
Autres instruments dérivés									
Instruments dérivés de crédit	249	–	–	249	–	–	–	–	249
Contrats sur titres de participation	79	–	–	79	–	–	–	–	79
	<u>328</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>328</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>328</u>
Total	<u>30 502 \$</u>	<u>7 608 \$</u>	<u>4 108 \$</u>	<u>42 218 \$</u>	<u>12 655 \$</u>	<u>13 463 \$</u>	<u>600 \$</u>	<u>26 718 \$</u>	<u>68 936 \$</u>

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

19 Instruments dérivés (suite)

- b Les tableaux suivants illustrent les montants nominaux pour les durées restantes avant l'échéance des instruments dérivés constituant le portefeuille de la banque : (suite)

	2007								Total
	Négociation				Gestion de l'actif et du passif (« GAP »)				
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total – négociation	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total – GAP	
Contrats sur									
taux d'intérêt									
Contrats à terme normalisés	609 \$	– \$	– \$	609 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	609 \$
Swaps	3 190	7 383	1 358	11 931	5 500	3 448	600	9 548	21 479
Garanties de taux plafond	–	20	–	20	–	–	–	–	20
	<u>3 799</u>	<u>7 403</u>	<u>1 358</u>	<u>12 560</u>	<u>5 500</u>	<u>3 448</u>	<u>600</u>	<u>9 548</u>	<u>22 108</u>
Contrats de change									
Opérations au comptant	354	–	–	354	175	–	–	175	529
Contrats à terme de gré à gré	25 235	1 258	–	26 493	8 547	135	–	8 682	35 175
Contrats à terme normalisés	1	–	–	1	–	–	–	–	1
Swaps et options	3 566	1 218	1 911	6 695	–	7	–	7	6 702
	<u>29 156</u>	<u>2 476</u>	<u>1 911</u>	<u>33 543</u>	<u>8 722</u>	<u>142</u>	<u>–</u>	<u>8 864</u>	<u>42 407</u>
Autres instruments dérivés									
Instruments dérivés de crédit	–	290	–	290	–	–	–	–	290
Contrats sur titres de participation	56	–	–	56	–	–	–	–	56
	<u>56</u>	<u>290</u>	<u>–</u>	<u>346</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>346</u>
Total	<u>33 011 \$</u>	<u>10 169 \$</u>	<u>3 269 \$</u>	<u>46 449 \$</u>	<u>14 222 \$</u>	<u>3 590 \$</u>	<u>600 \$</u>	<u>18 412 \$</u>	<u>64 861 \$</u>

Opérations sur instruments dérivés avec d'autres sociétés du Groupe HSBC

Les tableaux ci-dessus comprennent un certain nombre d'opérations sur instruments dérivés avec d'autres sociétés du Groupe HSBC effectuées dans le cours normal des affaires aux conditions du marché. Au 31 décembre 2008, ces tableaux incluaient des montants nominaux de 6 334 millions de dollars (4 532 millions de dollars en 2007) relatifs aux contrats sur taux d'intérêt, de 13 154 millions de dollars (11 137 millions de dollars en 2007) relatifs aux contrats de change et de 288 millions de dollars (318 millions de dollars en 2007) relatifs aux autres instruments dérivés.

19 Instruments dérivés (suite)

- c Les tableaux suivants illustrent la juste valeur du portefeuille des instruments dérivés de la banque. Ces instruments dérivés sont classés selon qu'ils sont dans une position favorable, ou à recevoir, ou dans une position défavorable, ou à payer. Leur juste valeur est déterminée au cours du marché, s'il existe :

	2008						Total net
	Négociation			Gestion de l'actif et du passif			
	Position favorable	Position défavorable	Position nette	Position favorable	Position défavorable	Position nette	
Contrats sur taux d'intérêt							
Swaps	229 \$	(242) \$	(13) \$	576 \$	(251) \$	325 \$	312 \$
Contrats de change							
Opérations au comptant	2	(2)	–	–	–	–	–
Contrats à terme de gré à gré	857	(834)	23	306	(100)	206	229
Swaps et options	452	(446)	6	26	(26)	–	6
	<u>1 311</u>	<u>(1 282)</u>	<u>29</u>	<u>332</u>	<u>(126)</u>	<u>206</u>	<u>235</u>
Autres instruments dérivés							
Instruments dérivés de crédit	–	(122)	(122)	–	–	–	(122)
Total	<u>1 540 \$</u>	<u>(1 646) \$</u>	<u>(106) \$</u>	<u>908 \$</u>	<u>(377) \$</u>	<u>531 \$</u>	<u>425 \$</u>
	2007						
	Négociation			Gestion de l'actif et du passif			
	Position favorable	Position défavorable	Position nette	Position favorable	Position défavorable	Position nette	Total net
Contrats sur taux d'intérêt							
Swaps	60 \$	(45) \$	15 \$	7 \$	(19) \$	(12) \$	3 \$
Contrats de change							
Opérations au comptant	–	(3)	(3)	1	–	1	(2)
Contrats à terme de gré à gré	308	(281)	27	47	(107)	(60)	(33)
Swaps et options	199	(194)	5	–	–	–	5
	<u>507</u>	<u>(478)</u>	<u>29</u>	<u>48</u>	<u>(107)</u>	<u>(59)</u>	<u>(30)</u>
Autres instruments dérivés							
Instruments dérivés de crédit	–	(10)	(10)	–	–	–	(10)
Contrats sur titres de participation	1	(1)	–	–	–	–	–
	<u>1</u>	<u>(11)</u>	<u>(10)</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>(10)</u>
Total	<u>568 \$</u>	<u>(534) \$</u>	<u>34 \$</u>	<u>55 \$</u>	<u>(126) \$</u>	<u>(71) \$</u>	<u>(37) \$</u>

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

20 Position en matière de sensibilité aux taux d'intérêt

La position de la banque en matière de sensibilité aux taux d'intérêt est indiquée dans le tableau qui suit, en fonction des dates de modification contractuelles des taux des éléments d'actif et de passif :

	2008									Total
	Taux variable	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	Taux d'intérêt réel (%)	De 1 à 5 ans	Taux d'intérêt réel (%)	Plus de 5 ans	Taux d'intérêt réel (%)	Insensibles aux taux d'intérêt	
Liquidités	52 \$	1 041 \$	– \$	2,2	273 \$	3,3	– \$	–	489 \$	1 855 \$
Valeurs mobilières	1 029	3 747	2 806	2,0	3 236	3,4	–	–	–	10 818
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	–	6 682	–	1,5	–	–	–	–	–	6 682
Prêts	29 461	1 918	3 150	4,3	8 734	8,0	136	4,4	247	43 646
Acceptations	–	–	–	–	–	–	–	–	5 209	5 209
Autres éléments d'actif	175	–	–	2,4	–	–	–	–	3 664	3 839
Total des éléments d'actif	30 717	13 388	5 956		12 243		136		9 609	72 049
Dépôts	14 095	15 458	10 548	2,0	5 554	4,2	–	–	6 307	51 962
Acceptations	–	–	–	–	–	–	–	–	5 209	5 209
Passifs des filiales portant intérêt, autres que les dépôts	669	845	650	2,7	2 000	4,4	–	–	–	4 164
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	–	715	–	1,5	–	–	–	–	–	715
Autres éléments de passif	633	–	–	1,5	–	–	–	–	3 995	4 628
Participation sans contrôle dans des filiales	–	–	–	–	200	7,8	200	5,1	30	430
Dette subordonnée	–	40	–	2,0	210	4,4	538	5,4	–	788
Capitaux propres	–	–	–	–	350	5,1	–	–	3 803	4 153
Total des éléments de passif et des capitaux propres	15 397	17 058	11 198		8 314		738		19 344	72 049
Montant au bilan sensible aux variations de taux d'intérêt	15 320	(3 670)	(5 242)		3 929		(602)		(9 735)	–
Positions hors bilan	–	(5 455)	1 147		3 708		600		–	–
Montant global sensible aux variations de taux d'intérêt	15 320 \$	(9 125) \$	(4 095) \$		7 637 \$		(2) \$		(9 735) \$	– \$

20 Position en matière de sensibilité aux taux d'intérêt (suite)

La position de la banque en matière de sensibilité aux taux d'intérêt est indiquée dans le tableau qui suit, en fonction des dates de modification contractuelles des taux des éléments d'actif et de passif :

	2007 ⁽¹⁾									
	Taux variable	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	Taux d'intérêt réel (%)	De 1 à 5 ans	Taux d'intérêt réel (%)	Plus de 5 ans	Taux d'intérêt réel (%)	Insensibles aux taux d'intérêt	Total
Liquidités	878 \$	2 135 \$	50 \$	4,9	-\$	-	-\$	-	510 \$	3 573 \$
Valeurs mobilières	1 245	3 971	1 469	4,0	186	3,7	19	4,0	36	6 926
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	-	6 122	-	4,3	-	-	-	-	-	6 122
Prêts	25 335	1 245	3 284	6,0	8 794	5,6	141	6,7	(84)	38 715
Acceptations	-	-	-	-	-	-	-	-	5 727	5 727
Autres éléments d'actif	224	-	-	5,6	-	-	-	-	1 644	1 868
Total des éléments d'actif	<u>27 682</u>	<u>13 473</u>	<u>4 803</u>		<u>8 980</u>		<u>160</u>		<u>7 833</u>	<u>62 931</u>
Dépôts	11 497	18 758	9 828	3,6	3 234	4,5	-	-	5 560	48 877
Acceptations	-	-	-	-	-	-	-	-	5 727	5 727
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	-	320	-	4,3	-	-	-	-	-	320
Autres éléments de passif	1 151	-	-	3,3	-	-	-	-	2 377	3 528
Participation sans contrôle dans des filiales	-	-	-	-	200	7,8	200	5,1	30	430
Dette subordonnée	-	40	-	5,1	187	4,5	574	5,1	-	801
Capitaux propres	-	-	-	-	350	5,1	-	-	2 898	3 248
Total des éléments de passif et des capitaux propres	<u>12 648</u>	<u>19 118</u>	<u>9 828</u>		<u>3 971</u>		<u>774</u>		<u>16 592</u>	<u>62 931</u>
Montant au bilan sensible aux variations de taux d'intérêt	15 034	(5 645)	(5 025)		5 009		(614)		(8 759)	-
Positions hors bilan	-	(3 580)	1 664		1 316		600		-	-
Montant global sensible aux variations de taux d'intérêt	<u>15 034 \$</u>	<u>(9 225) \$</u>	<u>(3 361) \$</u>		<u>6 325 \$</u>		<u>(14) \$</u>		<u>(8 759) \$</u>	<u>- \$</u>

(1) Les chiffres de 2007 relatifs à la sensibilité aux taux d'intérêt n'ont pas été retraités pour tenir compte de l'acquisition de la Société financière HSBC Limitée du fait qu'il n'a pas été jugé nécessaire de le faire (note 2).

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

21 Actifs financiers donnés en garantie et garanties acceptées

a Actifs donnés en garantie des passifs

	2008	2007
Valeurs mobilières	226 \$	3 419 \$
Prêts	4 630	3 457
Autres	–	3
	<u>4 856 \$</u>	<u>6 879 \$</u>

Dans le cours normal de ses activités, la banque donne en garantie des actifs inscrits à ses bilans consolidés pour garantir ses passifs détenus auprès de la Banque du Canada, des systèmes de compensation et de règlement et des dépositaires. En outre, elle a donné des actifs en garantie relativement à des emprunts, à des prêts de titres et à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat.

Ces opérations sont conclues selon des modalités usuelles pour les institutions financières qui donnent des actifs en garantie aux parties susmentionnées et des conventions standards de prêt et de rachat de titres.

b Garanties acceptées

La juste valeur des actifs acceptés en garantie que la banque est autorisée à vendre ou à redonner en garantie en l'absence de défaut se chiffre à 7 334 millions de dollars (6 700 millions de dollars en 2007). La juste valeur de toute garantie ayant été vendue ou redonnée en garantie est de 570 millions de dollars (516 millions de dollars en 2007). La banque est tenue de remettre des titres équivalents.

Ces opérations sont conclues selon des modalités usuelles pour les institutions financières qui donnent des actifs en garantie aux parties susmentionnées et des conventions standards d'emprunt et de revente de titres.

22 Actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation

a Prêts hypothécaires vendus avec recours

La banque a accepté de racheter tout prêt hypothécaire acquis auprès d'elle par le Fonds en prêts hypothécaires de la HSBC pour lequel un paiement du capital et des intérêts aurait plus de 90 jours de retard. Le montant total des prêts hypothécaires vendus avec recours au 31 décembre 2008 s'établissait à 591 millions de dollars (436 millions de dollars en 2007) et est inclus dans les Autres éléments de passif.

b Prêts de titres

La banque a prêté des titres qu'elle a convenu de racheter sur avis du client. Le client a accepté de lui remettre les titres prêtés lorsqu'elle en ferait la demande selon des modalités usuelles des conventions de prêts de titres standards. Le montant total des prêts de titres au 31 décembre 2008 s'établissait à 82 millions de dollars (119 millions de dollars en 2007) et est inclus dans les autres éléments de passif.

c Conventions de rachat

La banque a prêté des titres qu'elle avait convenu de racheter à une date ultérieure précise selon des modalités usuelles des conventions de rachat standards. Au 31 décembre 2008, le total des titres qu'elle a convenu de racheter à une date ultérieure précise s'établissait à 715 millions de dollars (320 millions de dollars en 2007) et fait l'objet d'une présentation distincte aux bilans consolidés.

23 Bénéfice d'exploitation net

Le bénéfice d'exploitation net est présenté compte tenu des produits, des charges, des gains et des pertes suivants :

	2008	2007
Revenus		
Intérêts gagnés sur des instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction	3 326 \$	3 636 \$
Commissions gagnées sur des instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction, exclusion faite des commissions incluses dans les calculs du taux d'intérêt effectif sur ce type d'instruments financiers	147	136
Commissions gagnées relativement à des activités de fiducie et à des activités analogues dans le cadre desquelles la banque détient des actifs ou en investit au nom de ses clients	133	135
Frais		
Frais d'intérêts sur des instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction	1 642 \$	1 911 \$
Commissions sur des instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction, exclusion faite des commissions incluses dans les calculs du taux d'intérêt effectif sur ce type d'instruments financiers	24	18
Commissions relatives à des activités de fiducie et à des activités analogues dans le cadre desquelles la banque détient des actifs ou en investit au nom de ses clients	11	12
Gains (pertes) constatés		
Prêts titrisés vendus à des tiers	76 \$	21 \$
Instruments financiers détenus à des fins de transaction ⁽¹⁾	177	83
Passifs financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction ⁽¹⁾	100	36
Éléments de couverture ⁽¹⁾		
Inefficacité		
Couvertures de flux de trésorerie	20	(1)
Couvertures de la juste valeur	(2)	(4)
Couvertures économiques ^{(1),(2)}	(86)	(2)

(1) *Inclus dans le revenu de négociation.*

(2) *Gains (pertes) sur les dérivés de couverture qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture en vertu des PCGR.*

24 Rémunération à base d'actions

Des options ont été attribuées à certains employés de la banque en vertu du programme d'options d'achat d'actions de la HSBC Holdings (le « programme d'options d'achat d'actions du Groupe ») jusqu'à ce qu'il soit résilié en 2005 et du programme d'épargne et de participation par achat d'actions de la HSBC (le « programme d'épargne et de participation par achat d'actions »). Au lieu d'options attribuées aux termes du programme d'options d'achat d'actions du Groupe, les employés admissibles reçoivent désormais des actions ordinaires de la société mère, actions qui font l'objet de certaines conditions quant à leur acquisition (les « primes en actions »). Étant donné que les actions et l'engagement de contribution ont été attribués directement par la société mère, l'écriture compensatoire correspondante à la charge de rémunération correspond à une augmentation du surplus d'apport, qui représente un apport de capital de la société mère. Comme les actions et les primes sont constituées d'actions ordinaires de la société mère cotées à la Bourse de Londres, les renseignements relatifs aux actions présentés ci-dessous en dollars canadiens ont été convertis à partir de montants en livres sterling au cours en vigueur à la date d'émission des options ou à la date du paiement des achats d'actions.

a *Le tableau ci-dessous renferme des informations sur chaque programme :*

	2008	2007
Programme d'épargne et de participation par achat d'actions (période d'acquisition des droits de 1 an, 3 ans ou 5 ans)		
Nombre total d'options attribuées	1 304 122	1 193 276
Juste valeur d'une option attribuée (en \$ par action)	3,67–4,43 \$	4,54–4,95 \$
Total de la charge de rémunération constatée	4 \$	3 \$
Principales hypothèses ayant servi à calculer la juste valeur		
Taux d'intérêt sans risque	4,50 %	5,50 %
Durée prévue (en années)	1–5	1–5
Volatilité prévue	25,00 %	17,00 %
Primes en actions		
Total de la charge de rémunération constatée	28 \$	25 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

24 Rémunération à base d'actions (suite)

b Programme d'épargne et de participation par achat d'actions

Le programme d'épargne et de participation par achat d'actions permet aux employés admissibles d'économiser un montant maximal équivalant à 250 \$ par mois et d'utiliser ces économies pour acquérir des actions. Les options peuvent être exercées dans un délai de six mois suivant le premier, le troisième ou le cinquième anniversaire du contrat d'épargne sous réserve des conditions établies au moment où les options ont été consenties. Le prix d'exercice a été fixé à un prix correspondant au prix du marché à la date où l'option a été consentie, diminué de 20 %.

c Primes en actions

La banque offre une récompense à certains de ses employés sous forme d'actions avec restrictions de la société mère, lesquelles sont soumises ou non à des conditions relatives au rendement. De façon générale, les droits relatifs aux actions avec restrictions liées au rendement sont acquis trois ans après la date de leur attribution, pour autant que certaines cibles aient été atteintes en matière de rendement. Les actions avec restrictions non liées au rendement sont attribuées aux employés admissibles en fonction du maintien en poste, soit généralement après la période d'acquisition des droits de 31 mois. Les actions avec restrictions sont acquises sur le marché libre et détenues en fiducie au nom des employés jusqu'à la fin de la période d'acquisition de droits. Le coût associé aux actions achetées est comptabilisé comme une charge de rémunération sur la période d'acquisition.

25 Avantages sociaux futurs

La banque offre un certain nombre de régimes de retraite à prestations déterminées et de régimes à cotisations déterminées, procurant des prestations de retraite, des avantages complémentaires à la retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite aux employés admissibles.

La banque évalue son obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes pour les besoins comptables tous les 30 septembre, sauf pour les régimes de prestations des employés de la Financière HSBC pour lesquels la date d'évaluation tombe le 31 décembre de chaque année.

Le tableau ci-dessous renferme des informations sur les régimes de retraite à prestations déterminées de la banque :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires	
	2008	2007	2008	2007
Obligation au titre des prestations constituées				
Solde au début de l'exercice	423 \$	418 \$	121 \$	115 \$
Transfert au régime à cotisations déterminées	–	(3)	–	–
Coût des services rendus au cours de l'exercice	14	16	5	5
Intérêts débiteurs	23	22	6	6
Prestations versées	(21)	(19)	(3)	(3)
Gain actuariel	(75)	(12)	(24)	(2)
Cotisations des employés	1	1	–	–
Solde à la fin de l'exercice	365 \$	423 \$	105 \$	121 \$
Actif des régimes				
Juste valeur au début de l'exercice	378 \$	354 \$	– \$	– \$
Transfert au régime à cotisations déterminées	–	(3)	–	–
Rendement réel de l'actif des régimes	(57)	31	–	–
Cotisations de la banque	12	14	3	3
Cotisations des employés	1	1	–	–
Prestations versées	(20)	(19)	(3)	(3)
Juste valeur à la fin de l'exercice	314 \$	378 \$	– \$	– \$
Situation de capitalisation				
Situation de capitalisation – déficit	(51) \$	(45) \$	(105) \$	(121) \$
Cotisations de la banque après la date de l'évaluation	1	1	–	–
Perte actuarielle nette non amortie	124	123	31	57
Coûts des services passés non amortis	9	11	(18)	(19)
(Actif) obligation transitoire non amorti	(26)	(31)	4	4
Actif (passif) au titre des prestations constituées	57	59	(88)	(79)
Provision pour moins-value	(4)	(15)	–	–
Actif (passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value	53 \$	44 \$	(88) \$	(79) \$

25 Avantages sociaux futurs (suite)

L'actif (le passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value, est inclus comme suit dans les bilans consolidés :

	<i>Prestations de retraite</i>		<i>Avantages complémentaires</i>	
	2008	2007	2008	2007
Autres éléments d'actif (note 7)	78 \$	66 \$	– \$	– \$
Autres éléments de passif (note 10)	(25)	(22)	(88)	(79)
Total	53 \$	44 \$	(88) \$	(79) \$

Le 1^{er} décembre 2004, la banque a modifié ses ententes d'avantages complémentaires de retraite. Les employés qui ont pris leur retraite entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 décembre 2007 avaient le choix de participer au régime actuel ou à un nouveau programme flexible. À compter du 1^{er} janvier 2008, les employés qui prendront leur retraite participeront tous au nouveau programme.

Les montants suivants relatifs aux régimes de retraite dont l'obligation au titre des prestations constituées dépasse la juste valeur de l'actif sont compris dans l'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice :

	2008	2007
Obligation au titre des prestations constituées	261 \$	302 \$
Juste valeur de l'actif des régimes	191	227
Situation de capitalisation – déficit à la date de l'évaluation	70	75
Cotisations de la banque après la date de l'évaluation	1	1
Situation de capitalisation – déficit pour et à la fin de l'exercice	69 \$	74 \$

L'actif des régimes de retraite est réparti de la façon suivante :

	<i>Pourcentage de l'actif des régimes (%)</i>	
	2008	2007
Titres de participation	63 %	69 %
Titres de créance	36	30
Autres	1	1
Total	100 %	100 %

La charge au titre des avantages sociaux futurs est la suivante :

	<i>Prestations de retraite</i>		<i>Avantages complémentaires</i>	
	2008	2007	2008	2007
Coût des services	14 \$	16 \$	5 \$	5 \$
Intérêts débiteurs	23	22	6	6
Rendement réel de l'actif des régimes	57	(32)	–	–
Gain actuariel sur l'obligation au titre des prestations constituées	(75)	(12)	(24)	(2)
Coûts survenus au cours de l'exercice	19	(6)	(13)	9
Différence entre les coûts survenus au cours de l'exercice et les coûts comptabilisés au cours de l'exercice relativement à ce qui suit				
– Rendement réel et prévu de l'actif des régimes	(84)	8	–	–
– Gain actuariel	80	20	26	4
– Modifications	1	(1)	(2)	(2)
– Amortissement de (l'actif) l'obligation transitoire	(3)	(3)	1	1
Charge nette comptabilisée au titre des régimes avant la variation de la provision pour moins-value	13	18	12	12
(Diminution) augmentation de la provision pour moins-value	(11)	11	–	–
Charge nette comptabilisée au titre des régimes	2	29	12	12
Charge comptabilisée au titre du régime à cotisations déterminées	17	16	–	–
Total de la charge	19 \$	45 \$	12 \$	12 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

25 Avantages sociaux futurs (suite)

Les paiements totaux en espèces pour 2008 aux fins des avantages sociaux futurs, qui comprennent le montant en espèces que la banque a cotisé à ses régimes de retraite capitalisés, les paiements en espèces effectués directement aux bénéficiaires aux fins des ententes de retraite non capitalisées et les paiements à des tiers relativement aux ententes d'avantages complémentaires de retraite ont atteint 32 millions de dollars (32 millions de dollars en 2007).

Les évaluations actuarielles relatives aux régimes de retraite de la banque sont effectuées au moins tous les trois ans. La dernière évaluation des principaux régimes de retraite de la banque a été menée le 31 décembre 2006; la date de la prochaine évaluation est le 31 décembre 2009. Les dernières évaluations pour les autres régimes d'avantages de la banque ont été menées le 31 décembre 2005 et le 1^{er} janvier 2006; les dates des prochaines évaluations sont respectivement le 31 décembre 2008 et le 1^{er} janvier 2009.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer l'obligation de la banque au titre des prestations constituées et déterminer sa charge nette au titre des régimes sont les suivantes :

	<i>Prestations de retraite</i>		<i>Avantages complémentaires</i>	
	2008	2007	2008	2007
Obligation au titre des prestations constituées				
Taux d'actualisation (%)	6,50 – 7,00	5,25 – 5,50	6,50 – 7,00	5,25 – 5,50
Taux de croissance de la rémunération (%)	3,80 – 4,00	3,80 – 4,00	3,80 – 4,00	3,80 – 4,00
Charge nette au titre des régimes				
Taux d'actualisation (%)	5,25 – 5,50	5,25	5,25 – 5,50	5,25
Taux de rendement à long terme prévu de l'actif des régimes (%)	7,00 – 7,50	7,00 – 7,50	–	–
Taux de croissance de la rémunération (%)	3,80 – 4,00	3,30 – 4,00	3,80 – 4,00	3,30 – 4,00

Aux fins des calculs pour 2008, il a été supposé que le taux de croissance tendanciel des coûts des soins de santé s'établissait entre 8,20 % et 9,00 %, taux qui diminuerait pour s'établir à un taux se situant entre 4,90 % et 5,00 % en 2012 et qui se maintiendrait par la suite (entre 9,00 % et 9,50 % en 2007, diminuant à un taux se situant entre 4,90 % et 5,00 % en 2012 pour se maintenir par la suite).

La durée estimative du reste de la carrière active des employés admissibles aux régimes de retraite est de 15 ans. Elle est de 19 ans pour les employés admissibles à l'entente d'avantages complémentaires de retraite.

Sensibilité des hypothèses

Le tableau qui suit présente la sensibilité de l'obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice 2008 et de la charge nette au titre des avantages pour 2008 aux variations des principales hypothèses actuarielles. La sensibilité de chaque variable clé a été calculée indépendamment des variations des autres variables clés.

	<i>Prestations de retraite</i>		<i>Avantages complémentaires</i>	
	<i>Obligation au titre des prestations constituées</i>	<i>Charge au titre des avantages</i>	<i>Obligation au titre des prestations constituées</i>	<i>Charge au titre des avantages</i>
Taux de rendement prévu de l'actif des régimes (%)	–	6,75 – 7,00	–	–
Effet d'une hausse de 1 %	– \$	(4) \$	– \$	– \$
Effet d'une baisse de 1 %	– \$	4 \$	– \$	– \$
Taux d'actualisation (%)	6,50 – 7,00	5,25 – 5,50	6,50 – 7,00	5,25 – 5,50
Effet d'une hausse de 1 %	(53) \$	(3) \$	(16) \$	(1) \$
Effet d'une baisse de 1 %	64 \$	4 \$	20 \$	2 \$
Taux de croissance de la rémunération (%)	3,80 – 4,00	3,80 – 4,00	3,80 – 4,00	3,80 – 4,00
Effet d'une hausse de 0,25 %	6 \$	1 \$	–	–
Effet d'une baisse de 0,25 %	(6) \$	(1) \$	–	–
Taux de croissance tendanciel présumé du coût global des soins de santé (%)	–	–	8,20 – 9,00	9,00 – 9,50 ⁽¹⁾
Effet d'une hausse de 1 %	– \$	– \$	10 \$	2 \$
Effet d'une baisse de 1 %	– \$	– \$	(8) \$	(1) \$

(1) Aux fins des calculs, il a été supposé que le taux de croissance tendanciel des coûts des soins de santé s'établissait entre 8,20 % et 9,00 % en 2008, taux qui diminuerait pour s'établir à un taux se situant entre 4,90 % et 5,00 % en 2012 et par la suite.

26 Impôts sur les bénéfices

a Les composantes de la provision pour impôts sur les bénéfices figurent comme suit dans les états consolidés des résultats :

	2008	2007
Impôts exigibles		
palier fédéral	118 \$	213 \$
palier provincial	81	113
	<u>199</u>	<u>326</u>
Impôts futurs		
palier fédéral	33	13
palier provincial	21	8
	<u>54</u>	<u>21</u>
Total de la provision pour impôts sur les bénéfices	<u>253 \$</u>	<u>347 \$</u>

b Le taux utilisé pour calculer la provision pour impôts sur les bénéfices qui figure dans les états consolidés des résultats est différent du taux d'imposition combiné de l'impôt fédéral et provincial pour les raisons suivantes :

	2008 (%)	2007 (%)
Taux combiné de l'impôt fédéral et provincial sur les bénéfices	32,7	34,8
Ajustements résultant de ce qui suit :		
Ajustement pour revenu exonéré d'impôt	(0,3)	(1,2)
Modifications du taux d'imposition pratiquement en vigueur	0,1	1,4
Autres, montant net	(2,6)	1,0
Taux d'imposition réel	<u>29,9</u>	<u>36,0</u>

c Les composantes de l'actif d'impôts futurs net inclus dans les autres éléments d'actif (note 7) comprennent ce qui suit :

	2008	2007
Actifs d'impôts futurs		
Provisions pour créances irrécouvrables	87 \$	86 \$
Autres déductions disponibles	64	87
Immeubles et matériel	-	2
Autres	27	13
	<u>178</u>	<u>188</u>
Passifs d'impôts futurs		
Contrats de location	69	34
Charges reportées	45	42
Éléments liés aux titrisations	29	15
Autres	3	11
	<u>146</u>	<u>102</u>
Actif d'impôts futurs net	<u>32 \$</u>	<u>86 \$</u>

27 Gestion du capital

a Objectifs, lignes directrices et processus

Les objectifs de gestion du capital de la banque sont les suivants : créer de la valeur pour l'actionnaire, tout en finançant les activités commerciales, y compris l'actif et les positions à risque; fournir des garanties raisonnables aux déposants et dépasser les exigences réglementaires pertinentes ainsi que les cibles à long terme établies à l'interne.

Les lignes directrices principales et connexes de la banque en matière de gestion du capital définissent le processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres au moyen duquel la direction examine le profil de risque de la banque, tant pour ce qui est du capital réglementaire que du capital économique, et s'assure que le niveau de capital :

- permet de maintenir le profil de risque et de respecter les engagements en cours;
- excède d'une marge convenue les exigences formelles de la banque en matière de capital réglementaire minimal;
- peut résister à un déclin important de l'économie;
- demeure aligné sur ses objectifs stratégiques et ses objectifs d'exploitation ainsi que sur les attentes des actionnaires et des agences de notation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

27 Gestion du capital (suite)

a Objectifs, lignes directrices et processus (suite)

L'approche de la banque comprend l'utilisation de cibles et de paramètres financiers et d'évaluation du risque appropriés pour évaluer la suffisance du capital en fonction de la situation actuelle de la banque et selon différents scénarios possibles. De plus, afin de maintenir la structure du capital la plus économique possible, la banque rachète ou émet des instruments de capitaux, selon le cas.

b Capital géré et règlements touchant les ratios de capital

Le capital total englobe à la fois le capital de catégorie 1 et le capital de catégorie 2. Le capital de catégorie 1 est le capital permanent d'une banque. Il se compose des actions ordinaires, des actions privilégiées à dividende non cumulatif admissibles, des instruments de capitaux propres innovateurs admissibles, du surplus d'apport et des bénéfices non répartis et tient compte de certains ajustements. Le capital de catégorie 2 se compose des débetures subordonnées et tient compte de certains ajustements. Le pourcentage de capital de catégorie 2 par rapport au capital total admissible aux fins du calcul de la suffisance de capital est soumis à des restrictions.

Le BSIF considère qu'une institution financière a des réserves de capital suffisantes si elle maintient un ratio de capital de catégorie 1 de 7 % (en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques) et un ratio de capital réglementaire total de 10 %. La banque a maintenu des ratios qui ont dépassé ces exigences en 2008 et en 2007.

En plus des ratios de capital réglementaire, les banques doivent réussir le test du coefficient actif/capital. Le coefficient actif/capital est calculé en divisant le total de l'actif de la banque, incluant certains éléments hors bilan, par son capital total. La banque a réussi le test du coefficient actif/capital en 2008 et en 2007.

c Révision des exigences réglementaires en matière de gestion du capital

La banque a adopté et mis en œuvre, en date du 1^{er} janvier 2008, les nouvelles exigences réglementaires en matière de gestion du capital. Les normes du Nouvel accord de Bâle ont remplacé celles de l'Accord de Bâle, qui avaient été en vigueur au cours des 20 années antérieures. Le Nouvel accord de Bâle permet d'apparier plus étroitement les exigences en matière de capital réglementaire et le profil de risque que ne le permettait l'Accord de Bâle.

d Capital réglementaire

	2008	2007 ⁽¹⁾
	<i>Nouvel accord de Bâle</i>	<i>Accord de Bâle</i>
Capital de catégorie 1		
Actions ordinaires	1 225 \$	1 225 \$
Surplus d'apport	—	206
Bénéfices non répartis	1 950	1 462
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	696	350
Participation sans contrôle dans la fiducie et une filiale ⁽²⁾	430	430
Déductions relatives à la titrisation et autres	(89)	—
Écart d'acquisition	(15)	(15)
Total du capital de catégorie 1	<u>4 197 \$</u>	<u>3 658 \$</u>
Total du capital de catégorie 2		
Débetures subordonnées	788 \$	801 \$
Autres	245	269
Déductions relatives à la titrisation	(29)	—
Total du capital de catégorie 2	<u>1 004 \$</u>	<u>1 070 \$</u>
Total du capital des catégories 1 et 2	<u>5 201 \$</u>	<u>4 728 \$</u>
Déductions relatives à la titrisation	—	(50)
Total du capital disponible à des fins réglementaires	<u>5 201 \$</u>	<u>4 678 \$</u>

(1) Le capital de catégorie 1 et le capital de catégorie 2 calculés selon l'Accord de Bâle n'ont pas été retraités pour tenir compte de l'acquisition de la Financière HSBC du fait qu'il n'a pas été jugé nécessaire de le faire (se reporter à la note 2).

(2) Comprend des titres HSBC HaTS^{SMC} d'une valeur de 400 millions de dollars (400 millions de dollars en 2007).

28 Informations sectorielles

a Groupes de clients

La banque gère ses activités et en déclare les résultats selon les principaux groupes de clients de la banque. Diverses estimations et méthodes de répartition sont utilisées afin de préparer les informations financières des groupes de clients. Les charges qui sont expressément engagées pour gagner des revenus sont attribuées aux groupes qui réalisent ces revenus. Les autres charges, tels les frais généraux, sont imputées aux groupes de clients au moyen de formules d'attribution appropriées. Le revenu net d'intérêts des groupes de clients reflète les charges internes de financement et les crédits relatifs aux éléments d'actif et de passif et au capital de ces groupes, aux taux du marché, ce qui tient compte des modalités pertinentes et des devises concernées. La compensation de l'incidence nette de ces charges et crédits est prise en compte dans les chiffres des services bancaires internationaux et marchés.

Les divers groupes de clients se définissent comme suit :

Services financiers aux particuliers : Ces services sont offerts aux particuliers et comportent une vaste gamme de produits et de services tels des services bancaires personnels, des services de gestion d'actifs, des services de courtage de plein exercice et de courtage à escompte et des services de conseil et de fiducie.

Services aux entreprises : Ces services s'adressent aux entreprises et aux sociétés canadiennes et comportent des produits et des services tels des services bancaires aux entreprises et aux sociétés, des services de gestion d'actifs, des services de conseil en matière de fusion et d'acquisition, des services de banque d'affaires, de trésorerie et de commerce international.

Services bancaires internationaux et marchés : Ces services comportent une gamme complète de services financiers destinés aux plus grandes multinationales faisant affaire avec le Groupe et englobent le service, la distribution et la vente aux clients, la gestion de l'actif et du passif et la négociation pour le compte de la HSBC. Ils visent les entités qui ont des besoins particuliers en matière de produits à valeur ajoutée de portée internationale, et offrent des services internationaux aux sociétés, des services de gestion d'actifs, des services de conseil en matière de fusion et d'acquisition, ainsi que des services de trésorerie et de commerce international.

Crédit à la consommation : Le crédit à la consommation offre des produits financiers aux consommateurs, notamment des prêts sur biens immobiliers, des prêts personnels non garantis, des produits d'assurance spécialisée et des cartes de crédit sous marque du commerçant.

Les conventions comptables utilisées pour ces différents segments de marché sont généralement conformes à celles utilisées pour préparer les états financiers consolidés, tel qu'il est décrit à la note 1.

En 2008, la banque a acquis la Financière HSBC de HSBC Finance Corporation (se reporter à la note 2). Les résultats d'exploitation de la Financière HSBC sont présentés dans le groupe de clients Crédit à la consommation.

	2008				Total
	Services financiers aux particuliers	Services aux entreprises	Services bancaires internationaux et marchés	Crédit à la consommation	
Revenu net d'intérêts	395 \$	694 \$	78 \$	477 \$	1 644 \$
Revenu autre que d'intérêts	265	181	333	58	837
Total des revenus	660	875	411	535	2 481
Frais autres que d'intérêts	569	317	122	222	1 230
Bénéfice d'exploitation net	91	558	289	313	1 251
Dotation à la provision pour créances irrécouvrables	21	130	—	228	379
Bénéfice avant les éléments suivants	70	428	289	85	872
Provision pour impôts sur les bénéfices	19	118	82	34	253
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	6	16	4	—	26
Bénéfice net	45 \$	294 \$	203 \$	51 \$	593 \$
Dividendes sur actions privilégiées	4	11	3	2	20
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	41 \$	283 \$	200 \$	49 \$	573 \$
Actif moyen	19 401 \$	26 912 \$	22 759 \$	4 880 \$	73 952 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

28 Informations sectorielles (suite)

a Groupes de clients (suite)

	2007				Total
	Services financiers aux particuliers	Services aux entreprises	Services bancaires internationaux et marchés	Crédit à la consommation	
Revenu net d'intérêts	402 \$	704 \$	116 \$	496 \$	1 718 \$
Revenu autre que d'intérêts	269	179	260	73	781
Total des revenus	671	883	376	569	2 499
Frais autres que d'intérêts	536	329	132	274	1 271
Bénéfice d'exploitation net	135	554	244	295	1 228
Dotation à la provision pour créances irrécouvrables	24	43	–	172	239
Bénéfice avant les éléments suivants	111	511	244	123	989
Provision pour impôts sur les bénéfices	36	173	83	55	347
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	7	15	4	–	26
Bénéfice net	68 \$	323 \$	157 \$	68 \$	616 \$
Dividendes sur actions privilégiées	4	11	3	–	18
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	64 \$	312 \$	154 \$	68 \$	598 \$
Actif moyen	19 528 \$	24 232 \$	19 513 \$	4 921 \$	68 194 \$

b Répartition géographique

La répartition géographique se fonde sur le lieu d'origine du risque ultime. Celle des passifs se base sur le statut de résidence du porteur du dépôt, des acceptations bancaires ou de tout autre passif.

	2008			
	Actif		Passif	
	Montant	Pourcentage (%)	Montant	Pourcentage (%)
Canada	70 247 \$	97,5	63 011 \$	92,8
États-Unis	1 029	1,4	1 200	1,8
Autres pays	773	1,1	3 685	5,4
Total	72 049 \$	100,0	67 896 \$	100,0

	2007			
	Actif		Passif	
	Montant	Pourcentage (%)	Montant	Pourcentage (%)
Canada	65 483 \$	96,1	59 814 \$	92,7
États-Unis	1 266	1,9	1 204	1,9
Autres pays	1 381	2,0	3 500	5,4
Total	68 130 \$	100,0	64 518 \$	100,0

29 Opérations entre apparentés

Des commissions sont versées aux sociétés du Groupe HSBC relativement à la garantie qu'elles offrent sur des instruments de dépôt et les billets à moyen terme et pour les services administratifs et techniques qu'elles fournissent à la banque. Le total des commissions pour l'exercice s'est élevé à 120 millions de dollars (98 millions de dollars en 2007). Elles ont été comptabilisées dans les frais autres que d'intérêts.

Le revenu autre que d'intérêts comprend 16 millions de dollars (19 millions de dollars en 2007) en commissions versées par une société du Groupe HSBC pour la vente d'assurance vie, d'assurance accidents, d'assurance invalidité, d'assurance maladie et d'assurance emploi relativement aux prêts accordés aux clients.

Les sociétés du Groupe HSBC détiennent certaines débentures et actions privilégiées (se reporter aux notes 12 et 13). Il y a lieu aussi de se reporter à la note 19b, qui porte sur les instruments dérivés.

Une société du Groupe HSBC a accordé à la banque une marge de crédit pouvant aller jusqu'à 500 millions de dollars américains, aux taux et aux conditions du marché. À aucun moment la banque n'a eu recours à cette facilité de crédit.

En plus des opérations entre apparentés mentionnées précédemment, dans le cours normal de ses activités, la banque effectue d'autres opérations avec le Groupe HSBC, opérations qui ne sont pas importantes pour les présents états financiers.

30 Garanties, engagements et passif éventuel

a *Crédit*

Dans le cours normal de son exploitation, la banque prend part à divers contrats visant des engagements hors bilan ou des éléments de passif éventuel. Le principal objectif de ces contrats est de mettre des fonds à la disposition des clients afin de satisfaire leurs besoins en matière de financement. Les exigences de la banque en matière de garantie quant à ces contrats et les catégories des garanties détenues à leur égard sont généralement les mêmes que pour les prêts qu'elle consent.

Les garanties et les lettres de crédit de soutien constituent une assurance irrévocable que la banque effectuera les paiements advenant le cas où un client serait dans l'impossibilité de remplir ses obligations envers des tiers. Elles comportent le même niveau de risque de crédit et ouvrent droit aux mêmes recours et exigences en matière de garanties que les prêts consentis aux clients. Les lettres de crédit documentaire et les crédits documentaires sont des instruments émis au nom des clients autorisant un tiers à tirer des traites sur la banque jusqu'à concurrence d'un certain montant, sous réserve de certaines conditions. Le risque réside dans les traites tirées qui ne seraient pas réglées par le client. Les biens visés par la traite constituent la garantie. Par ailleurs, les engagements représentent la portion inutilisée des autorisations de crédit consenties sous forme de prêts et d'engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Les instruments de crédit qui figurent dans le tableau ci-dessous représentent la valeur maximale des crédits additionnels que la banque pourrait être tenue d'avancer si les contrats étaient tous réalisés en entier.

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Lettres de crédit de soutien (financières et de bonne exécution)	2 570 \$	2 420 \$
Lettres de crédit documentaire et crédits documentaires	397	322
Engagements de crédit	37 426	41 329
Rehaussements de crédit et de rendement	14	50
	<u>40 407 \$</u>	<u>44 121 \$</u>

b *Contrats de location à long terme*

Les loyers minimaux futurs à payer en vertu de tous les contrats de location de locaux à long terme pour les prochains exercices se répartissent comme suit :

2009	49 \$
2010	41
2011	36
2012	27
2013	23
2014 (et par la suite)	55
	<u>231 \$</u>

Les charges locatives totales relatives à des locaux ont été de 63 millions de dollars pour 2008 (63 millions de dollars pour 2007).

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

30 Garanties, engagements et passif éventuel (suite)

c Poursuites

Dans le cours normal de ses activités, il est possible que la banque ait à faire face à un certain nombre de poursuites. De l'avis de la direction, les conséquences de telles poursuites, dans l'ensemble, ne devraient pas avoir d'influence importante sur la situation financière consolidée de la banque ni sur ses résultats d'exploitation consolidés.

d Passif éventuel

En 2004, l'Agence du revenu du Canada a émis des avis de nouvelle cotisation relativement à certains éléments importants relatifs aux années d'imposition 1996 à 2001. La banque a soumis des avis d'opposition. On ne connaît pas pour le moment la façon dont ces questions seront résolues. La banque est cependant d'avis que les provisions prévues à cet effet sont reflétées de façon adéquate dans les bilans consolidés aux 31 décembre 2008 et 2007.

Dans le cadre de la vente du portefeuille de prêts automobile, la banque a accepté d'indemniser l'acquéreur à hauteur de 80 % pour les pertes cumulatives du portefeuille subies pendant la période de deux ans se terminant en juillet 2010 qui excéderaient une certaine limite, le paiement maximal éventuel étant de 20 millions de dollars. La banque est d'avis qu'elle n'aura pas à payer d'indemnité puisque l'estimation actuelle des pertes est inférieure à la limite.

e Concours de trésorerie de sûreté

Des concours de trésorerie de sûreté sont fournis aux programmes de fonds multicédants de papier commercial adossé à des actifs (« programmes ») administrés par la banque et par des tiers comme source de financement de rechange au cas où ces programmes ne pourraient avoir accès aux marchés du papier commercial ou qu'ils n'y aient accès que de manière limitée lorsque les mesures prédéterminées de la performance des actifs financiers détenus aux termes de ces programmes ne sont pas atteintes. Règle générale, ces concours ont une durée d'au plus un an. Les modalités des concours de trésorerie de sûreté ne requièrent pas que la banque accorde une avance de fonds à ces programmes dans l'éventualité d'une faillite ou d'achat d'actifs non productifs ou en défaut. Aucun montant n'a été prélevé sur les concours de trésorerie de sûreté fournis à des programmes administrés par la banque ni sur ceux fournis à des programmes administrés par des tiers aux 31 décembre 2008 ou 2007. Les engagements inutilisés aux termes des concours de trésorerie de sûreté sont inclus dans les montants présentés à la note 30a, ci-dessus.

f Rehaussements de crédit

La banque fournit des rehaussements partiels de crédit se rapportant à l'ensemble du programme de fonds multicédants qu'elle administre afin de protéger ceux qui investissent dans le papier commercial au cas où les recouvrements sur les actifs sous-jacents et les prélèvements sur le rehaussement de crédit propre à une opération et sur les concours de trésorerie de sûreté sont insuffisants pour rembourser le papier commercial adossé à des actifs venant à échéance qui a été émis par un programme de fonds multicédants. Chaque groupe d'actifs financé par ce programme de fonds multicédants est structuré de manière à atteindre un profil de crédit de première qualité grâce au rehaussement de crédit propre à une opération fournie par le vendeur de chaque groupe d'actifs au programme de fonds multicédants. Le rehaussement de crédit se rapportant à l'ensemble du programme a une durée de 16 mois.

Réseau international du Groupe HSBC*

Les services du Groupe HSBC sont offerts par l'entremise d'environ 9 500 bureaux, répartis dans 86 pays et territoires :

Amériques	Bureaux	Asie et Pacifique	Bureaux	Europe	Bureaux	Moyen-Orient et Afrique	Bureaux
Argentine	226	Australie	34	Allemagne	13	Afrique du Sud	5
Bahamas	8	Bangladesh	10	Arménie	13	Algérie	2
Bermudes	15	Brunei Darussalam	12	Autriche	1	Arabie saoudite	88
Brésil	1 889	Chine	136	Belgique	2	Bahreïn	9
Canada	292	Corée, république de	15	Chypre	1	Égypte	76
Chili	2	Hong Kong RAS	325	Espagne	4	Émirats arabes unis	33
Colombie	32	Îles Cook	1	France	454	Iran	1
Costa Rica	46	Inde	155	Géorgie	1	Iraq	15
El Salvador	90	Indonésie	114	Grèce	27	Israël	3
États-Unis d'Amérique	1 584	Japon	14	Hongrie	11	Jordanie	5
Honduras	87	Kazakhstan	3	Île de Man	8	Koweït	1
Îles Caïmans	13	Macao RAS	7	Îles Anglo-Normandes	38	Liban	7
Îles Vierges britanniques	3	Malaisie	49	Irlande	7	Libye	2
Mexique	1 265	Maldives	1	Italie	3	Maurice	12
Nicaragua	3	Nouvelle-Zélande	11	Luxembourg	4	Oman	9
Panama	83	Pakistan	9	Malte	54	Palestine (territoires autonomes)	1
Paraguay	6	Philippines	27	Monaco	2	Qatar	6
Pérou	17	Singapour	27	Pays-Bas	1		
Uruguay	11	Sri Lanka	15	Pologne	24		
Venezuela	1	Taiwan	43	République tchèque	7		
		Thaïlande	1	Royaume-Uni	1 618		
		Vietnam	4	Russie	12		
				Slovaquie	4		
				Suède	3		
				Suisse	17		
				Turquie	229		
				Ukraine	1		

Les bureaux des sociétés affiliées sont inclus dans ce réseau.

Succursales bancaires et filiales de la Banque HSBC Canada**

Colombie-Britannique

Abbotsford
Burnaby (2)
Campbell River
Chilliwack
Coquitlam (2)
Cranbrook
Kamloops
Kelowna (2)
Langley
Maple Ridge
Nanaimo
New Westminster
North Vancouver (2)
Penticton
Port Coquitlam
Prince George
Richmond (4)
Surrey (4)
Vancouver (16)
Vernon
Victoria (4)
West Vancouver
White Rock

Alberta

Calgary (8)
Edmonton (6)
Lethbridge
Medicine Hat
Red Deer
St. Albert

Saskatchewan

Regina
Saskatoon

Manitoba

Winnipeg (2)

Ontario

Aurora
Barrie
Brampton (2)
Burlington
Etobicoke
Hamilton
Kanata
Kingston
Kitchener
London
Markham (4)
Milton
Mississauga (4)
Oakville
Oshawa
Ottawa
Richmond Hill (2)
St. Catharines
Sault Ste. Marie
Scarborough (3)
Thunder Bay
Timmins
Toronto (12)
Unionville
Vaughan (2)
Whitby
Willowdale
Windsor
Woodbridge

Québec

Boucherville
Brossard
Chicoutimi
Laval
Montréal (4)
Pointe-Claire
Québec
Saint-Léonard
Sherbrooke
Trois-Rivières

Nouveau-Brunswick

Fredericton
Saint John

Nouvelle-Écosse

Halifax

Terre-Neuve-et-

Labrador
St. John's

FILIALES**Société de capital HSBC (Canada) Inc.**

604-631-8088
416-864 2897
hsbc.ca/capital

Société financière HSBC Limitée

1-888-318-0271
hsbcfinance.ca

Gestion globale d'actifs HSBC (Canada) Limitée

1-888-390-3333
hsbc.ca/hsbcinvestments

Agence d'assurances HSBC (Canada) Inc.

1-866-899-4722
hsbc.ca/insurance

Fonds d'investissement HSBC (Canada) Inc.

1-800-830-8888
hsbc.ca/fonds

Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc.

1-800-332-1182
hsbc.ca/securities

Société de fiducie HSBC (Canada)

604-641-1122
1-888-887-3388
hsbc.ca/trust

Pour de plus amples renseignements ou pour connaître l'emplacement de la succursale de la Banque HSBC Canada la plus près de chez vous, composez le numéro sans frais 1-888-310-4722 ou visitez notre site Internet à l'adresse hsbc.ca.

* Au 2 mars 2009

** Au 31 décembre 2008

Direction*

COMITÉ DE DIRECTION

Lindsay Gordon
Président et chef de la direction
Vancouver

Matthew Bosrock
Adjoint au chef de la direction
Vancouver

Jon Hountalas
Président régional, Centre et Est
du Canada et vice-président
à la direction – services aux
entreprises
Toronto

Brad Meredith
Vice-président à la direction –
services bancaires internationaux
et marchés
Toronto

Tracy Redies
Vice-présidente à la direction –
services financiers aux particuliers
et gestion de patrimoine
Vancouver

Bob Anthony
Chef de la gestion des risques

Graham McIsaac
Chef des finances
Vancouver

Todd Skinner
Président et chef de la direction
Société financière HSBC Limitée
Toronto

DIRIGEANTS RÉGIONAUX

Kenneth Li
Premier vice-président et
responsable en chef, succursales
de détail de l'Ouest
Vancouver

Blake Hellam
Premier vice-président et
responsable en chef, succursales
de détail de l'Est
Toronto

Miguel Barrieras
Premier vice-président et
responsable en chef national des
services aux PME et responsable
en chef du Québec
Montréal

Mike Cepin
Premier vice-président et
responsable en chef des services
aux entreprises de la région de
la C.-B.
Vancouver

Robin Penfold
Premier vice-président et
responsable en chef des services
aux entreprises de la région de
l'Ouest
Calgary

Dino Medves
Premier vice-président et
responsable en chef des services
aux entreprises des régions du
Centre et de l'Est du Canada
Toronto

DIRIGEANTS DES FILIALES

Marc Cevey
Chef de la direction
Gestion globale d'actifs HSBC
(Canada) Limitée
Toronto

Lorne Harper
Président et chef de la direction
Valeurs mobilières HSBC
(Canada) Inc.
Toronto

David Mullen
Chef de la direction
Société de capital HSBC (Canada)
Inc.
Vancouver

Todd Skinner
Président et chef de la direction
Société financière HSBC Limitée
Toronto

Glen Madore
Vice-président, services de fiducie
Société de fiducie HSBC (Canada)
Toronto

SERVICES INTERNATIONAUX AUX SOCIÉTÉS

Jim Mahaffy
Vice-président à la direction
Toronto

Conseil d'administration*

Michael Geoghegan
Président du conseil
Banque HSBC Canada
Chef de la direction du Groupe
HSBC
HSBC Holdings plc

Caleb Chan
Président et président du conseil
Burrard International Holdings Inc.

Lindsay Gordon
Président et chef de la direction
Banque HSBC Canada

Caryn Lerner
Présidente et chef de la direction
Holt Renfrew et Compagnie

Brendan McDonagh
Chef de la direction
HSBC North America Holdings
Inc.

Samuel Minzberg
Associé principal
Davies Ward Phillips & Vineberg

Timothy Price
Président du conseil
Brookfield Funds

Ross Smith
Administrateur

* Au 2 mars 2009